

Manuel pour le service des malades : ou précis des connoissances nécessaires aux personnes chargées du soin des malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés, &c; / Par M. Carrere.

Contributors

Carrère, Joseph-Barthélemy-François, 1740-1802.

Publication/Creation

A Paris : Chez Lamy, M. DCC. LXXXVII. [1787]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ppfxhvaw>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



L. XX

18/c

16875 / A II

DEBACQ LIBRARY

my
t. mt.

1
Voir ce qu'a dit de ce Manuel
M^r. Roussel, dans le journal
de Meveine, tom. 70. page 150

MANUEL

POUR LE SERVICE

DES MALADES,

O U

PRÉCIS DES CONNOISSANCES
nécessaires aux personnes chargées du
soin des malades, femmes en couche,
enfants nouveaux-nés, &c.

PAR M. CARRERE,

*Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Professeur
royal émérite en Médecine, Censeur royal,
ancien Inspecteur-général des Eaux minérales
de la Province du Roussillon & du Comté de
Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'His-
toire naturelle de l'Université de Perpignan,
de la Société royale de Médecine, des Aca-
démies de Toulouse, de Montpellier, des
Curieux de la Nature, &c.*

NOUVELLE ÉDITION.



A PARIS,

Chez LAMY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



AVANT - PROPOS.

CET Ouvrage avoit été déjà présenté à la Société Royale de Médecine, & approuvé par cette Compagnie, lorsque j'appris que M. May, Médecin Allemand, avoit publié, depuis quelques années, un Ouvrage sur le même sujet; je desirai de le voir & de le parcourir, soit pour y puiser de nouvelles lumières, soit pour savoir si le plan que j'avois suivi, les vues que j'avois proposées & les moyens que j'avois conseillés étoient les mêmes que ceux de ce Médecin. Je suspendis en conséquence l'impression de la première Édition; je fis venir l'Ouvrage d'Allemagne, & je le parcourus.

Il est écrit en Allemand, & a pour titre: Instruction pour les garde-malades; Manheim, 1784, in-8°. Mais il n'a presque rien de commun avec celui que je publie.

L'Auteur y entre dans de longues discussions de chimie & de physique, que j'ai évitées, comme étant au-dessus des connoissances des personnes auxquelles ce Livre est destiné.

Il recommande aux gardes-malades de ne pas faire la médecine, & cependant il leur enseigne les remèdes qu'elles doivent employer dans les différentes circonstances. Je me suis abstenu, au contraire, de tout précepte à cet égard: j'en ai craint les inconvéniens; je me suis borné au simple mécanisme nécessaire aux garde-malades.

Il recommande, comme moi, la pureté de l'air de la chambre des malades; mais il conseille des moyens que je proscriis.

Il ne parle presque point des objets dont je m'occupe dans les Chapitres III, IV, V & VI; & le peu qu'il en dit, diffère entièrement de la manière dont je les traite.

Il s'occupe très-longuement d'une grande quantité d'objets minutieux & peu importans, qui peuvent peut-être convenir à la nation Allemande, mais qui ne sauroient se rapporter à nos usages.

Il indique, pour les différentes maladies, une très-longue suite d'alimens, dont le nom n'est pas seulement connu en France,

Et dont la nature ne sauroit se concilier avec nos goûts & nos usages : j'ai simplifié au contraire cet objet , & j'ai cherché à le mettre à la portée de tout le monde.

Enfin , il donne beaucoup de raisonnemens & peu de préceptes ; ceux - ci sont même noyés dans une foule de digressions très-prolixes , souvent étrangères au sujet , & de répétitions fréquentes : j'ai évité au contraire toute sorte de digressions ; j'ai simplifié & abrégé les raisonnemens , & je me suis borné aux préceptes ; j'ai cherché même à être concis , pour faciliter la lecture de mon Ouvrage aux personnes auxquelles il est destiné.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails , afin qu'on ne confondît point mon Ouvrage avec celui dont je viens de parler ; si j'avois pu y puiser quelques lumières , j'en aurois profité , & j'aurois indiqué la source où je les aurois prises ; mais je n'y ai rien trouvé qui pût m'être utile.

Cet Ouvrage a été contrefait dans plusieurs endroits ; j'en connois deux contrefaçons qui sont remplies de fautes ; j'aurois pu les faire tomber en faisant des changemens à l'Édition que je publie aujourd'hui ; mais je m'en abstiens volontiers. La promptitude avec laquelle la première Édition a été épuisée , l'empressement de MM. les Intendans des Provinces à la répandre dans leurs Généralités , les nouveaux ordres que je viens de recevoir du Gouvernement pour rendre cette distribution plus générale & plus étendue , & la traduction qui en a déjà été faite dans trois Langues différentes , suffisent pour satisfaire l'amour-propre d'un homme qui trouve dans l'utilité générale & l'approbation publique , la récompense la plus flatteuse de ses travaux.



*EXTRAIT des Registres de la Société
Royale de Médecine.*

Nous avons été chargés, par la Société Royale de Médecine, d'examiner un Ouvrage de M. Carrere, notre Confrère, qui a pour titre : *Manuel pour le service des malades.*

Après une courte introduction, dans laquelle Monsieur Carrere fait voir les inconvéniens qui résultent de l'impéritie des personnes chargées ordinairement de soigner les malades, & les avantages qu'il y auroit à leur donner une instruction relative à leurs fonctions, il entre en matière, & divise son ouvrage en sept Chapitres.

Le premier présente un tableau des qualités nécessaires à ces personnes. M. Carrere suit les différentes circonstances qui exigent des qualités différentes, eu égard à elles-mêmes, aux malades, aux maladies, aux remèdes & aux gens de l'art.

Le second Chapitre concerne la conduite particulière des personnes chargées du soin des malades : les objets qui doivent la diriger, sont très-multipliés; M. Carrere ne fait que les indiquer, & renvoie au Chapitre précédent & aux

» *Extrait des Registres*

suivans, dans lesquels il donne tous les détails qui peuvent y être relatifs.

Le troisieme Chapitre traite des soins particuliers qu'on doit donner aux malades. M. Carrere entre ici dans des détails assez étendus, en suivant l'ordre de plusieurs sous-divisions.

Il expose d'abord les soins particuliers qu'exigent les différentes maladies, eu égard à la différence de leur caractère: après quoi il s'occupe de ceux qui sont relatifs à quelques circonstances des maladies, & il examine en détail & successivement ceux qui concernent les frissons, la soif, les nausées & vomissemens spontanés, les foibleffes & syncopes, & les évacuations critiques. En parlant de ces dernieres, il parcourt les différentes évacuations, les urines, l'expectoration, les évacuations alvines, les hémorragies & les sueurs: celles-ci y sont traitées avec beaucoup d'étendue. Il passe ensuite aux soins qui peuvent concourir à la tranquillité & au soulagement des malades, comme ce qui concerne les évacuations alvines, le vomissement, les fantaisies des malades, l'arrangement de leur lit, les moyens de diminuer le désagrément des remèdes, &c. Il termine ce Chapitre par un examen des soins relatifs aux individus: il expose ici

principalement ceux qu'il faut donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux-nés.

Le quatrième Chapitre n'est ni moins important, ni travaillé avec moins de soin : on y trouve, dans le plus grand détail, & au moyen de plusieurs sous-divisions, non-seulement un tableau de tous les objets qui doivent fixer l'attention des personnes qui sont auprès des malades, soit pour diriger leur propre conduite, soit pour être en état de rendre un compte exact aux gens de l'art, mais encore des préceptes courts & instructifs sur la manière de bien observer.

M. Carrere s'y occupe d'abord des observations à faire sur le pouls : il y apprend la manière de l'explorer ou tâter ; il en indique les différences générales, les parcourt successivement, en détermine les espèces diverses, donne les signes propres à les faire distinguer les unes des autres : il désigne les variétés particulières du pouls, eu égard à l'âge, au sexe, au tempérament, à plusieurs autres circonstances, & celles qui sont habituelles chez quelques individus. Ces détails sont suivis d'un tableau des observations à faire sur la fièvre : on apprend ici à connoître la marche de la fièvre, les

différences eu égard aux maladies aiguës & chroniques, les états qu'on peut confondre avec la fièvre, & qu'on doit cependant distinguer, enfin la manière d'observer les symptômes du commencement des fièvres, des accès & des redoublemens. On trouve ensuite les observations à faire sur les évacuations, soit en général, soit en particulier, que l'Auteur suit l'une après l'autre. Enfin il s'occupe des observations à faire sur quelques symptômes des maladies, comme le froid ou frisson, l'état de la langue, de la respiration, de la voix, de la peau, &c., & sur les symptômes critiques.

Le cinquieme Chapitre traite de l'administration des médicamens : M. Carere y enseigne d'abord les précautions particulières qu'exige l'usage de chaque espece de médicament : il suit en détail les médicamens internes & externes. Parmi les premiers, il parle des poudres, sels, pilules, potions, juleps, émétiques, purgatifs ; & parmi les derniers, des frictions, cataplasmes, fomentations, embrocations, pansemens des vésicatoires & cauterés, lavemens & sangsues : il indique ensuite les momens les plus favorables pour l'administration de chacun d'eux, & les cas où il faut en suspendre l'usage.

Le sixième Chapitre concerne la préparation des médicamens & alimens.

L'Auteur traite d'abord des remèdes internes, & dans le plus grand détail des tisanes, apozèmes, sucs d'herbes, potions, juleps, purgatifs, avec des remarques générales, très-intéressantes, sur les décoctions & les infusions. Chacune de ces divisions comprend plusieurs sous-divisions, qui traitent en particulier des différentes especes de médicamens : par exemple, à l'article des tisanes, M. Carrere enseigne à préparer les tisanes végétales, animales & minérales, & entr'autres la tisane émétisée, celle d'antimoine, l'eau ferrée, l'eau de veau, l'eau de poulet, l'hydrogale, l'hydromel, la décoction blanche de Sydenham, les émulsions, les tisanes émulsionnées, l'orgeat, le lait d'amandes, le petit lait : en parlant des purgatifs, il indique la préparation des sels, pilules, émulsions, sirops, ratafias, potions & tisanes qu'on fait avec des purgatifs : il donne même la manière particulière de préparer quelques médicamens de cette classe, comme l'électuaire de manne, celui de casse simple & composé, un sirop & un ratafia purgatif pour les enfans, la tisane de

tamarin , celle de casse émulsionnée.

Il passe ensuite aux remèdes externes , & traite successivement de la préparation des fumigations , embrocations , fomentations , cataplasmes , suppositoires & lavemens.

Il termine ce Chapitre par ce qui concerne la préparation des alimens pour les malades & les convalescens : il commence par des regles générales sur la maniere de faire les bouillons : il les distingue en nourrissans & médicamenteux ; il rapporte aux premiers ceux de viande , de poisson , de pain & de graines farineuses ; & aux derniers , ceux de grenouilles , d'écrevisses , de limaçons , de mou de veau , de vipere & de tortue : il indique la préparation de chacun d'eux. Il enseigne ensuite celle des consommés , coulis , gelées animales & végétales , & crèmes , soit à l'eau , soit avec des graines farineuses , soit en forme de panades.

Les préceptes que M. Carrere donne dans ce Chapitre , sont clairs , précis & suffisans pour que chacun puisse préparer avec succès ces différens médicamens & alimens.

Le septieme Chapitre indique les précautions qu'on peut mettre en usage pour se garantir des maladies contagieuses : il

y est traité successivement des moyens de purifier l'air de la chambre des malades, de ceux qui peuvent diminuer le nombre & l'activité des miasmes putrides qui s'élevent du corps & des excrétiens des malades, & de ceux que les garde-malades peuvent employer pour elles-mêmes.

Les détails sont si multipliés & si variés dans cet ouvrage, que nous ne pourrions en rendre un compte plus étendu, sans excéder beaucoup les bornes que nous devons nous prescrire : ils sont en général exacts, utiles, bien présentés, exposés d'une manière claire & précise, & à la portée de tout le monde. Ils paroîtront peut-être minutieux aux gens de l'art ; mais ce n'est pas pour eux que M. Carrere a écrit : il ne s'est proposé que d'instruire les particuliers qui se chargent du soin des malades, & pour lesquels les détails ne sauroient être assez multipliés ; il nous paroît qu'il a rempli ses vues d'une manière satisfaisante. On ne peut que lui savoir gré du courage avec lequel il a surmonté le dégoût que devoit lui offrir un sujet minutieux & peu agréable pour un homme de l'art, que les Médecins ont peut-être trop négligé, & qu'ils ont regardé comme au-dessous d'eux.

En général, cet ouvrage, qui nous manquoit jufqu'ici, ne peut qu'être très-utile, non-feulement aux garde-malades & infirmiers, mais même aux fages-femmes & curés des campagnes, aux communautés religieufes, aux maifons où on peut être dans le cas de foigner des malades, & à toutes les perfonnes dont la fortune modique les oblige à porter de l'économie dans la préparation des médicamens qui leur font néceffaires. Il feroit à defirer qu'il fût répandu avec profufion, & principalement dans les campagnes, pour lesquelles il paroît furtout être fpécialement deftiné.

Nous croyons en conféquence qu'il mérite l'approbation de la Société Royale, & d'être publié fous fon privilège.

Au Louvre, le 25 Juillet 1786.

GEOFFROY, ANDRY, THOURET.

*Certifé véritable & conforme à l'original
& aux conclufions de la Compagnie.*

A Paris, le 28 Juillet 1786.

VICQ D'AZYR, *Secrétaire perpétuel.*

Le Privilège fe trouve dans le fecond volume des Mémoires de la Société Royale de Médecine.



MANUEL

POUR LE SERVICE

DES MALADES.

LES soins qu'on donne aux malades contribuent souvent, autant que les remèdes, à la guérison des maladies; ils exigent des connoissances particulieres, qui seules peuvent les rendre utiles; mais ce genre de service est livré généralement à une classe dépourvue de lumières, & qui néglige & est même dans l'impuissance de les acquérir. Le gouvernement n'a point porté encore ses vues sur cet objet; nous n'avons aucun établissement destiné à procurer aux personnes qui se chargent du soin des malades, une instruction propre à les diriger dans une carrière qu'elles ne connoissent point. C'est rendre un service à l'humanité, que de leur présenter un tableau

des préceptes les plus essentiels, où elles puissent puiser les connoissances qui leur sont nécessaires.

Témoin des inconvéniens fréquens de l'impéritie des garde malades, des suites fâcheuses qui en résultent, de l'issue funeste des maladies qui en est quelquefois la suite, j'ai désiré depuis long-tems qu'on formât des établissemens où elles pussent puiser une instruction utile, & qu'on établît une police relative à leurs fonctions; j'ai présenté même au gouvernement un tableau des motifs qui en démontrent la nécessité, & des moyens propres à y parvenir; mais des objets sans doute plus importans l'ont empêché jusqu'ici de s'en occuper. En attendant que la bienfaisance de notre Monarque puisse s'étendre jusques-là, j'ai cru devoir réunir sous un même point de vue, & dans un ordre clair & facile, les préceptes dont la connoissance est indispensable pour les personnes qui se livrent au service des malades.

En traçant ce tableau, je me suis attaché à le simplifier, pour le mettre à la portée des personnes auxquelles il est destiné; je l'ai abrégé autant qu'il m'a été possible, pour en faciliter l'étude;

ce sera comme un ouvrage portatif, qu'on pourra consulter dans tous les tems & tous les lieux. Quoique destiné spécialement aux garde-malades, il pourra être encore utile à toutes les personnes qui se trouveront auprès des malades, aux maisons religieuses, aux collèges, aux séminaires, aux communautés, aux chirurgiens & aux sages-femmes répandus dans les campagnes, aux Curés des villages, qui pourront y puiser des instructions pour leurs paroissiens, aux Seigneurs des paroisses, sur-tout à ceux qui se font un devoir de venir au secours de leurs vassaux dans leurs infirmités.

Je diviserai cet Ouvrage en sept Chapitres. Dans le premier j'indiquerai les qualités nécessaires aux personnes qui se consacrent au service des malades; dans le second, je tracerai le plan de la conduite qu'elles doivent tenir; le troisième sera relatif aux soins particuliers eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens des maladies; le quatrième contiendra un précis des observations qu'elles doivent faire; le cinquième roulera sur l'administration des remèdes prescrits par les gens de l'art; le sixième concernera la préparation des remèdes qu'on peut faire dans les maisons particulières sans

avoir recours aux apothicaires, & surtout dans les lieux où il n'y en a point; le septieme indiquera les précautions qu'on peut employer pour se garantir des maladies contagieuses.

CHAPITRE PREMIER.

Qualités nécessaires aux garde-malades.

LES qualités nécessaires aux garde-malades sont relatives à cinq objets, à elles-mêmes, aux malades, aux maladies, aux remèdes & aux gens de l'art.

§. I.

Eu égard à elles-mêmes.

La propreté & la tempérance sont les deux qualités les plus importantes; la premiere plaît aux malades, les prévient en faveur des personnes chargées de les soigner, leur inspire plus de confiance, leur donne l'espérance d'être tenus proprement; la dernière prévient les fautes qui pourroient être la suite des excès qui arrivent quelquefois, & dont on ne sauroit se garantir avec trop de soin.

§. II.

En égard aux Malades.

Il est important de gagner la confiance des malades ; c'est le moyen d'obtenir d'eux beaucoup de choses auxquelles ils se refusent quelquefois : l'art de les persuader peut conduire à leur tranquillité & à leur guérison.

La maladie change souvent ou altère leur caractère , leur donne des momens d'humeur ou de caprice , des mouvemens d'impatience , même quelquefois de brusquerie ; on ne doit leur opposer que la douceur & la patience ; la contrariété augmenteroit leur agitation & aggraveroit leurs maux.

La longueur ou la violence du mal les jette quelquefois dans le découragement. Il est nécessaire de les ranimer , de les soutenir , & on ne peut y parvenir qu'en montrant soi-même du courage , un visage tranquille & assuré , & une entière confiance aux remèdes qui leur sont prescrits.

Les personnes chargées de soigner les malades , sont souvent les témoins nécessaires des petites tracasseries intérieures , des divisions des familles , de circonstances relatives aux affaires : elles

doivent s'accoutumer à garder le silence le plus profond sur tout ce qui se passe sous leurs yeux. La discrétion leur est sur-tout nécessaire dans les maladies ou accidens particuliers qui peuvent intéresser l'honneur des familles ou des individus.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des qualités morales ; il en est d'autres qui ne sont pas moins importantes ; telles sont la vigilance, les soins particuliers, les attentions.

Une garde-malade doit veiller constamment à ce qui se passe de la part du malade, à tout ce qui survient en égard à la maladie & à ses accidens ou symptômes, à tout ce qui est relatif à la préparation, à l'administration & aux effets des remèdes, enfin aux besoins particuliers des malades.

Elle doit toujours être prête à aller à leur secours, à prévenir leurs besoins, à les aider ou soulager dans leurs mouvemens. Les petits soins, les attentions particulières les flattent & contribuent à leur tranquillité. Il ne faut point cependant trop les multiplier ; ils pourroient devenir fatigans & incommodes. Il est nécessaire ici d'étudier le caractère des malades & de s'y prêter avec adresse ;

il en est qui aiment qu'on s'occupe d'eux ; il en est d'autres qui veulent être tranquilles , livrés à eux mêmes , & qui seroient incommodés par des soins trop pressés. Il faut savoir se conduire d'après la connoissance qu'on a de leur façon de penser , & varier l'espece & l'étendue des soins eu égard aux desirs de chaque individu.

On peut rapporter ici l'adresse & la dextérité nécessaires à une garde-malade pour arranger les malades dans leur lit , pour les placer dans la situation qui leur convient le plus , pour les aider dans leurs besoins. Ces deux qualités contribuent beaucoup à diminuer les fatigues que les moindres mouvemens occasionnent dans les grandes maladies , & à procurer aux malades un bien-être momentané qui leur fait plaisir & les soulage.

§. III.

Eu égard aux maladies.

Une des fonctions importantes des gardes-malades , consiste à observer continuellement le cours & les changemens de la maladie , la marche & l'espece des symptômes & des accidens qui l'accompagnent ou qui surviennent , l'espece , la qualité & la quantité des évacuations , &

l'effet des remèdes : elles doivent être en état d'en rendre compte aux personnes de l'art chargées de diriger le traitement. Cela suppose en elles deux qualités bien essentielles , une attention soutenue à tout ce qui se passe ou survient , & une intelligence suffisante pour bien saisir les différentes nuances des choses à observer : la première ne dépend que de leur zèle & de leur propre volonté ; elles peuvent puiser la dernière dans les notions qu'elles trouveront dans les Chapitres suivans.

§. I V.

Eu égard aux remèdes.

L'administration des remèdes prescrits par les gens de l'art , & la préparation de ceux qui peuvent être faits à moins de frais chez les malades , font encore partie des fonctions des garde-malades. La première exige beaucoup d'exactitude , soit pour ne rien changer à la nature , la combinaison & l'ordre des remèdes , soit pour ne point négliger le moment où il faut les donner. La dernière suppose des connoissances particulières que je donnerai dans le sixième Chapitre , & exige une adresse

& une intelligence qu'elles peuvent acquérir par l'habitude.

§. V.

Eu égard aux gens de l'art.

Les garde-malades ne sont ni les médecins, ni les chirurgiens des malades; leurs fonctions se bornent à aider ces derniers dans leurs besoins, à rendre compte aux gens de l'art de ce qu'elles ont observé, & à employer les remèdes qu'ils prescrivent. Elles doivent se regarder comme de simples instrumens dont on se sert pour administrer aux malades les secours qu'on juge nécessaires. Il leur faut par conséquent beaucoup d'exactitude dans le compte qu'elles ont à rendre au médecin, beaucoup d'attention à ce qu'il prescrit, & beaucoup de docilité pour suivre ses avis.

CHAPITRE II.

De la conduite particulière des garde-malades.

LA conduite que les garde-malades doivent tenir, se déduit aisément de ce qui a été dit dans le Chapitre précé-

dent ; les détails dans lesquels je pourrois entrer , ne seroient qu'une répétition des préceptes que j'ai déjà tracés ; il suffira d'en présenter ici une récapitulation succincte.

Elle consiste à gagner la confiance des malades , à employer toujours la voie de la douceur & de la persuasion , à supporter avec patience les mouvemens d'humeur qui sont souvent l'effet de la maladie , à leur inspirer du courage & de la résignation contre leurs maux & de la constance dans l'usage des remèdes , à éviter d'entretenir les craintes assez ordinaires parmi eux sur les suites de la maladie , à garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe sous leurs yeux , à être toujours prêtes à donner leur secours aux malades , & à redoubler leurs soins & leurs attentions eu égard aux circonstances.

En l'absence des médecins, elles doivent observer ce qui se passe , & en leur présence , leur rendre un compte exact de leurs observations , écouter , & saisir ce qu'ils prescrivent pour l'exécuter ensuite avec exactitude.

Il est des garde-malades , qui , par une suite d'un amour-propre déplacé , ou persuadées d'un mérite qu'elles n'ont point ,

point, s'oublie jusqu'à censurer la conduite des médecins, & à faire de leur propre mouvement des changemens aux remèdes qu'ils ont prescrits. Elles doivent au contraire se rappeler sans cesse qu'elles n'ont ni assez d'intelligence, ni assez de connoissances pour distinguer le caractère des maladies, pour apprécier les changemens qui surviennent, pour établir les indications qui en résultent, pour déterminer les secours propres à les remplir, pour connoître les vertus particulières des médicamens, pour en faire les combinaisons nécessaires eu égard aux différens cas, pour en prévoir & apprécier les effets.

Elles doivent se borner à exécuter fidèlement ce qu'on leur prescrit. En s'écartant de cette route, elles peuvent faire un mal irréparable; la censure qu'elles oseroient se permettre sur la conduite des médecins, pourroit détruire la confiance des malades, leur inspirer des craintes, augmenter leurs inquiétudes, énerver leur courage, autoriser leur indocilité, & aggraver par conséquent leur maladie; les changemens qu'elles feroient aux remèdes prescrits, pourroient avoir des suites fâcheuses, soit en donnant des remèdes contre-

26 *Manuel pour le service*
indiqués, par conséquent nuisibles, soit
en négligeant les remèdes nécessaires.

CHAPITRE III.

*Des soins particuliers eu égard aux
malades, aux maladies & aux acci-
dens des maladies,*

LES individus, les maladies & leurs
accidens ne se ressemblent point ; on
doit varier les soins eu égard aux cir-
constances. J'ai déjà parlé du caractère
particulier des malades, & de la varia-
tion qu'il exige dans la conduite des
garde-malades. Il n'est pas possible de
suivre ici toutes les nuances différentes
qui doivent faire varier les soins de ces
dernières, les détails en seroient trop
étendus & deviendroient enfin trop mi-
nutieux ; je me bornerai à quelques
exemples.

ARTICLE PREMIER.

*Des soins relatifs à quelques circonstances
des maladies.*

NOUS parlerons ici du frisson, de
la soif, des évacuations critiques, de

ſueurs en particulier, & de quelques autres accidens qui ſurviennent dans les maladies.

§. I.

Friffons dans les maladies.

Les friffons ſurviennent dans différens cas, différentes maladies & différentes époques des maladies; ils ſont accompagnés d'une contraction ou d'une foibleſſe apparente du pouls.

Il regne un préjugé aſſez général ſur cet état; on croit qu'il eſt néceſſaire d'exciter le mouvement du ſang, de ranimer le malade, de ſoutenir ſes forces, de le réchauffer; dans ces vues, on emploie le vin, les cordiaux, même les ſpiritueux: mais cette méthode peut avoir des ſuites fâcheuſes.

Le friffon ſurvient dans quatre cas différens; 1^o. au commencement des accès des fièvres intermittentes; 2^o. quelquefois au commencement des redoublemens des fièvres continues exacerbantes; 3^o. ſouvent il eſt l'effet & le ſigne d'une ſuppuration interne; 4^o. quelquefois il ne dépend que d'un état ſpaſmodique du genre nerveux, & il conſtitue un état vraiment convulſif.

Dans chacun de ces quatre cas, les

cordiaux & les échauffans peuvent être dangereux.

Dans les deux premiers, le frisson n'est pas un vrai froid; il est plutôt spasmodique, il est toujours accompagné du resserrement des vaisseaux & d'une lenteur dans le mouvement du sang. Les échauffans augmenteroient l'irritation, la constriction, la gêne dans le cours des fluides; en accélérant dans cet état le mouvement du sang, ils pourroient donner lieu à des engorgemens; ils rendroient la fièvre qui doit suivre, bien plus vive, & la chaleur qui doit l'accompagner, plus sèche, plus âcre & plus brûlante.

Dans le troisieme cas, les échauffans ne sauroient remédier à la suppuration interne, qui donne lieu au frisson; ils ne peuvent par conséquent en empêcher, ni en détruire l'effet; ils pourroient au contraire, en augmentant l'action des solides, & en accélérant le mouvement des fluides, donner lieu à une augmentation de fièvre, de chaleur, même quelquefois à une inflammation des parties voisines du siege de la suppuration.

Le dernier cas suppose un état de spasme, d'éréthisme, qui ne pourroit que s'aggraver par l'usage des remèdes échauffans.

On doit donc éviter avec le plus grand soin d'employer les médicamens de ce genre ; on doit le faire avec d'autant plus de raison , que l'expérience nous apprend que le frisson devient souvent plus fort , plus long & plus fâcheux par l'usage de ces remedes. On ne doit se permettre dans cet état que de simples boissons délayantes, qu'il faut donner de la maniere qui sera indiquée dans le §. suivant. Il y a un autre moyen, qu'on met quelquefois en usage avec succès & qui ne présente aucun danger ; il consiste en des frictions sur les extrémités, avec les mains, un linge chaud, ou une étoffe de laine fine.

§. I I.

Soif dans les maladies.

Je ne parlerai point ici de la soif qui accompagne l'état de chaleur dans les fievres ; je me bornerai à celle qui se fait sentir avec le frisson.

Quelquefois le frisson est produit par un état spasmodique du genre nerveux ; il exige une boisson délayante & abondante ; mais comme cet état est ordinairement habituel, ou au moins revient souvent, on a le tems de consulter les gens de l'art, & on doit s'en tenir à ce qu'ils prescrivent.

Il n'en est pas de même de la soif qui accompagne le frisson du commencement des accès dans les fièvres intermittentes & des redoublemens dans les fièvres continues exacerbantes; ce symptôme se fait sentir quelquefois avec force; les malades demandent à boire & deviennent très-pressans, & on a souvent de la peine à résister à leurs importunités. On ne doit se permettre alors que des boissons délayantes, telles que celles qui ont été déjà indiquées; mais il y a deux précautions à observer dans leur administration.

1°. Il faut les faire légèrement tiédir; si elles étoient froides, elles ne calmeroient point la soif, augmenteroient le frisson, & pourroient rendre le cours du sang encore plus difficile.

2°. Il faut les donner en très-petite quantité chaque fois & les réitérer plus souvent; avalées à trop forte dose, elles occasionneroient une distension trop considérable & trop prompte de l'estomac, qui est alors dans un état de contraction, & augmenteroient les anxiétés & le malaise, qui accompagnent ordinairement cet état; elles pourroient encore déterminer le vomissement, auquel le malade est alors pour l'ordinaire assez disposé;

elles feroient rejetées tout de suite , & loin de remplir l'indication qu'on se propose , elles ne feroient que fatiguer le malade.

§. III.

Nausées & vomissemens spontanés.

Il survient dans les maladies deux especes de vomissement spontané; l'un est *spasmodique* , & l'autre *humoral* ; le premier dépend d'un état de spasme , d'éréthisme ou même d'inflammation ; le dernier est produit par la cacochylie des premieres voies , c'est-à-dire , par la collection des matieres putrides , bilieuses stagnantes , ou de vers dans l'estomac. Il est nécessaire de les distinguer l'un de l'autre.

Le vomissement *humoral* est accompagné de la fétidité ou l'amertume de la bouche , d'un état pâteux de la langue , du palais & des gencives , de la blancheur de la langue , de renvois amers , fétides , nidoreux ou aigres , sur-tout s'il a été précédé par quelque excès dans la quantité ou la qualité des alimens , ou par une indigestion.

Le vomissement *spasmodique* ne présente aucun de ces symptômes , & est accompagné le plus souvent de chaleur aux

entrailles , de tension , ou météorisme au bas-ventre , de la dureté du pouls , d'une soif ardente , de la sécheresse de la langue & du gosier , d'une chaleur brûlante & de l'aridité de la peau , quelquefois de mouvemens convulsifs.

Le vomissement *spasmodique* exige les remèdes propres à combattre la cause interne qui y donne lieu ; c'est aux gens de l'art à les choisir : on ne doit rien se permettre sans leur avis , ni même la simple boisson d'eau tiède , à laquelle on a ordinairement recours ; en augmentant le vomissement , elle produiroit des efforts inutiles , fatiguerait beaucoup le malade , & aggraverait sa maladie.

Le vomissement *humoral* indique l'usage des émétiques ; mais ce n'est point aux garde-malades à les prescrire ; elles doivent se borner à l'aider & à le soutenir par une ample boisson d'eau tiède , qui suffit souvent pour produire des évacuations abondantes & salutaires.

Les principes qui viennent d'être établis sur le vomissement , doivent être appliqués aux nausées qui arrivent quelquefois dans les maladies , & qui sont aussi de deux espèces , *spasmodiques* & *humorales*. On peut , à l'égard de ces dernières , ajouter un peu d'huile d'o-

lives dans quelques uns des verres d'eau riede qu'on donne au malade ; le vomissement en devient plus aisé, & le malade est plus tôt soulagé.

§. I V.

Foibleses & syncopes.

Les foibleses, les évanouissemens, les syncopes qui surviennent dans les maladies, donnent lieu à des erreurs qui ont souvent des suites funestes ; on a recours sur-le-champ à des cordiaux, à des spiritueux, qu'on regarde comme propres à ranimer le principe vital ; on en fait boire au malade ; on lui en fait respirer par le nez ; on lui en applique sur les tempes & sur la région de l'estomac ; mais il est aisé de faire voir combien cette pratique peut devenir dangereuse.

Ces accidens ne dépendent pas toujours d'une perte réelle des forces : ils sont quelquefois la suite d'un état vraiment spasmodique. Il faut distinguer l'exsolution, de l'oppression des forces ; dans l'exsolution, la privation des forces est réelle ; dans l'oppression, elle n'est qu'apparente ; le premier état dépend de l'appauvrissement réel des fluides,

de l'épuisement du malade, du défaut ou de la grande débilité d'action des solides; le dernier est l'effet du spasme du genre nerveux, de l'éréthisme des solides, de la difficulté de leur mouvement, de la constriction des vaisseaux, de la gêne du cours des fluides.

Le premier état est toujours précédé de circonstances qui ont pu appauvrir la masse des fluides & diminuer les forces, tels que des exercices immodérés, une diète longue & sévère, des évacuations excessives ou soutenues pendant long-temps, des maladies longues ou très-graves; il est accompagné ordinairement de la pâleur du visage, de la petitesse & de la dépression du pouls, de l'affaïssement des vaisseaux; il ne survient que dans le cours des maladies longues, ou graves, & jamais au commencement, à moins qu'il n'ait été précédé de circonstances propres à produire un état d'épuisement.

Le dernier état n'est précédé d'aucune des circonstances qui viennent d'être indiquées; il n'est accompagné d'aucun des symptômes précédens; la peau conserve au contraire presque toujours sa couleur naturelle, le pouls est plein & très souvent élevé, quelquefois ce-

pendant ferré, même déprimé, mais sans mollesse, les vaisseaux remplis; il paroît toujours dès le commencement de la maladie.

Ces deux états exigent deux conduites différentes; le premier permet & indique même l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des cordiaux, même des spiritueux, s'il est porté à un degré considérable; mais il faut s'en abstenir avec le plus grand soin dans les cas où ces accidens sont spasmodiques ou dépendent de la simple oppression des forces; ceux ci exigent des remedes bien opposés, qui doivent être laissés à la prudence du médecin, & seroient aggravés par l'usage imprudent des remedes chauds.

§. V.

Evacuations critiques.

Les évacuations qui surviennent dans les maladies sont de deux espèces; les unes sont critiques, les autres symptomatiques: j'indiquerai dans le Chapitre suivant la manière de les distinguer les unes des autres. Je me bornerai ici à faire observer que lorsqu'elles sont critiques, il faut éviter absolument de les arrêter. Ces évacuations sont tou-

jours une suite des opérations de nature, & conduisent le plus souvent les maladies à une terminaison heureuse; loin de les arrêter ou de les diminuer, on doit chercher à les soutenir. On ne sauroit par conséquent éviter avec assez de soin tout ce qui pourroit tendre à les empêcher.

Les évacuations critiques peuvent se réduire aux urines, aux garde-robes ou évacuations alvines, à l'expectoration, aux sueurs & à quelques hémorragies.

Urines.

Les urines deviennent critiques ou par leur quantité, ou par leur qualité, ou par le dépôt dont elles se chargent; mais comme il y a peu à craindre qu'on puisse les arrêter, je n'entrerai dans aucun détail à leur sujet.

Expectoration.

L'expectoration est la terminaison la plus ordinaire des maladies de la poitrine, sur-tout des affections catarrhales, des maladies inflammatoires, de quelques maladies chroniques. Lorsqu'elle présente le caractère qui indique qu'elle est critique & dont je parlerai dans le Chapitre suivant, on doit se borner aux

moyens qui peuvent la faciliter. Ces moyens se réduisent à délayer & à détremper l'humeur qui doit fournir la matière des crachats; ils consistent en une boisson abondante & souvent réitérée, & dans l'usage de quelques adoucissans & souvent de légers incisifs dont le choix doit être fait par le médecin du malade. On doit empêcher seulement dans ce cas les impressions du froid, qui pourroient produire un resserrement subit des organes destinés à l'élaboration & à l'excrétion de la matière des crachats.

Le froid peut agir de deux manières, ou par l'action de l'air extérieur, ou par la froideur des boissons; on doit donc avoir soin de tenir le malade chaudement, sur-tout en hiver, & éviter de lui faire prendre des boissons trop froides; ce n'est point cependant qu'il faille donner à ces dernières un degré de chaleur considérable: il pourroit en résulter un relâchement des organes de l'expectoration, une diminution de leur ressort, une insuffisance de leur action, & par conséquent une excrétion incomplète; il suffit qu'elles aient perdu leur froideur & qu'elles soient ce que le vulgaire appelle *dégourdies*, c'est-à-dire, qu'elles aient une température moyenne entre le froid & le tiède.

Il y a des cas où il est nécessaire d'exciter le jeu des organes tombés dans le relâchement ou l'inertie ; la simple boisson est alors insuffisante, & on ne peut s'empêcher d'avoir recours à des remèdes un peu actifs ; mais leur choix ne concerne point les garde-malades : il doit être fait par le médecin.

Evacuations alvines.

La nature excite quelquefois des diarrhées salutaires, au moyen desquelles elle pousse au-dehors la matière morbifique. Loin de les arrêter, on doit les favoriser. La crainte de la foiblesse dans laquelle le malade peut tomber, surtout si l'évacuation est très-abondante, excite quelquefois des alarmes & fait employer, soit intérieurement, soit en lavement, quelques remèdes qu'on regarde comme indifférens, mais qui peuvent devenir très-dangereux ; tels sont tous ceux qui peuvent être rangés parmi les astringens ; tels sont encore ceux qui, placés dans une classe absolument opposée, occasionneroient un relâchement trop considérable des organes du bas-ventre, & contribueroient ainsi à détruire ou à diminuer leur ressort ou leur action : on doit éviter les uns & les autres avec le plus grand soin.

On ne doit rien faire dans ce cas ; on doit laisser agir la nature ; si quelque circonstance particulière exige quelque remède , soit pour soutenir le ressort des organes , soit pour favoriser & augmenter l'évacuation , soit pour la diminuer , si elle devient excessive , c'est au médecin seul qu'il appartient de le choisir & de le prescrire. On peut seulement se permettre les trois genres de secours suivans , qui ne peuvent pas nuire & qui peuvent devenir utiles.

Ces évacuations surviennent quelquefois vers la fin des maladies , lorsque les malades sont affoiblis par une longue diète , & épuisés par la violence ou la longueur du mal , ou par les différentes autres évacuations qu'ils ont éprouvées ; quelquefois elles deviennent très-abondantes , & très-fréquentes ; elles peuvent alors excéder les malades de fatigue , & augmenter leur épuisement & leur foiblesse ; dans ces deux cas , il n'y a point d'inconvénient à soutenir les forces du malade au moyen de quelques cuillérées de vin ; mais on doit le choisir plus ou moins fort , plus ou moins chaud , eu égard au degré de chaleur que le malade éprouve ; plus la chaleur est âcre , forte & sèche , plus le vin doit être léger.

Quelquefois ces évacuations sont accompagnées de douleurs au bas-ventre, de tranchées vives: on peut se permettre alors quelques lavemens adoucissans, comme avec l'eau simple, & deux cuillerées d'huile d'olives, ou avec des décoctions d'herbes émollientes, telles que le séneçon, la pariétaire, la mauve, la guimauve, la graine de lin, &c. Il ne faut point employer indifféremment & sans l'avis du médecin les lavemens préparés avec des substances animales, comme les décoctions de fraise de veau, le bouillon de tripes; le mucilage qu'ils porteroient sur les parois des intestins, pourroit trop diminuer leur sensibilité, les rendre beaucoup moins susceptibles de l'impression qui doit déterminer leur mouvement nécessaire pour soutenir ces évacuations, & donner lieu ainsi à une diminution de ces dernières.

Enfin, les matières sont quelquefois si âcres, qu'en sortant elles portent sur l'anus une irritation souvent douloureuse, & très-souvent suivie d'une vive cuisson. On peut dans ce cas faire sur cette partie des lotions fréquentes avec des décoctions émollientes, ou simplement avec l'eau tiède, ou bien l'oindre avec du saindoux, du beurre frais, du cérat de

Galien, du beurre de cacao ; on peut employer aussi des suppositoires faits avec ce dernier beurre ou le cérat, qu'on introduit dans l'anus, & qu'on y laisse fondre insensiblement par la chaleur des parties voisines.

Hémorragies.

Les hémorragies critiques arrivent le plus souvent par le nez ou par les hémorroïdes ; il est très-rare qu'elles aient lieu dans les autres parties.

Le cri général est d'appliquer de l'eau bien fraîche, dès qu'on apperçoit un saignement de nez ; mais lorsque cette évacuation est critique, une pareille méthode pourroit devenir dangereuse ; il faut absolument la proscrire : cet accident ne doit point effrayer ; il peut au contraire faire concevoir des espérances heureuses sur l'issue de la maladie ; on doit par conséquent laisser couler le sang & se borner à soutenir la tête du malade. On ne doit excepter de cette règle générale, que le seul cas où l'hémorragie deviendroit trop considérable, & jetteroit le malade dans un état de foiblesse dont on pourroit craindre les suites ; mais ce n'est point aux personnes qui environnent le malade à apprécier cet état & les circonstances qui l'accom-

pagnent ou qui peuvent en être la suite ; elles ne doivent s'en rapporter qu'aux gens de l'art.

On doit dire la même chose du flux hémorroïdal ; mais il y a moins à craindre pour celui-ci : on tente bien moins souvent de l'arrêter , & il ne seroit pas aussi aisé d'y réussir ; cependant les impressions subites de l'air froid & de l'eau froide , & les vives passions de l'ame en ont occasionné quelquefois la suppression ; on doit par conséquent éviter les unes & les autres avec soin.

Sueurs.

Les sueurs sont la terminaison la plus ordinaire des maladies , & sur-tout des maladies aiguës ; c'est aussi l'évacuation qu'il est le plus important de soutenir , lorsqu'elle est critique , & qui exige le plus de précautions.

Les impressions du froid seroient ici très-dangereuses ; on peut les éprouver de plusieurs manières , par la froideur des boissons , par le froid de l'air extérieur , & par la fraîcheur des vêtemens.

Les boissons froides peuvent supprimer tout-à-coup les sueurs , produire même une constriction subite des organes de la déglutition , de la digestion & de la respiration , & donner

lieu ainsi à des maladies inflammatoires , comme on le voit survenir assez fréquemment , lorsqu'on avale des boissons froides au moment où le corps est échauffé ou couvert de sueur.

Le froid de l'air extérieur peut produire le même effet , & on en éprouve les impressions de plusieurs manières , soit que l'air soit réellement froid & que le malade s'y expose , soit qu'on mette l'air en mouvement , que par là on le rafraîchisse , & qu'on lui donne une certaine impulsion vers le corps du malade , comme en faisant ce qu'on appelle lui donner du vent , sous prétexte de le rafraîchir ; c'est ainsi qu'on a vu quelquefois le seul mouvement des rideaux du lit arrêter les fueurs , & donner lieu à des maladies inflammatoires. L'agitation , le mouvement sur-tout précipité du malade , qui se tourne & se retourne dans son lit , qui souleve & laisse retomber ses couvertures pour se donner de l'air & se rafraîchir , peuvent donner lieu aussi aux mêmes accidens.

La fraîcheur des vêtemens peut produire les mêmes effets ; on peut rapporter ici le froid des chemises des malades , des draps dans lesquels on les place , des linges dont on se sert pour les essuyer.

Lorsque les sueurs sont très-abondantes , & sur-tout se soutiennent pendant quelque tems , la masse du sang éprouve une déperdition considérable & soutenue de ses parties aqueuses ; elle se desseche insensiblement , & ne pourroit plus fournir enfin à la sécrétion de la matière de ces mêmes sueurs , si on n'y suppléoit par une boisson abondante ; mais elle doit être simplement délayante & préparée de manière qu'elle ne rafraîchisse ni n'échauffe le malade. Telle est une décoction de chicorée , de chendent , de laitue , de courge , &c ; telle est l'eau commune , qui a , pour ainsi dire , les mêmes propriétés que ces décoctions ; tel est encore le petit lait clarifié. Il faut en faire boire souvent aux malades ; il vaut même mieux en réitérer l'usage plus fréquemment & en donner chaque fois une moindre quantité.

Il regne un préjugé assez général , sur-tout parmi le peuple ; on se persuade qu'il est dangereux de laisser le linge mouillé sur le corps des malades en sueur , & que les molécules de la sueur qui séjournent sur la peau contractent une mauvaise qualité & deviennent malsaines ; on croit encore que ces molécules ,

en séjournant sur la peau , bouchent & ferment les pores , & opposent un obstacle à l'issue de la sueur ; de-là vient l'usage , aussi dangereux que généralement répandu , d'essuyer à tous momens les différentes parties du corps des malades en sueur , & de les faire changer de bonnet & de chemise ; on s'empresse d'autant plus à le faire , qu'on cede en même-tems à l'impatience & aux prieres des malades , & qu'on croit les soulager. Ils en éprouvent en effet un soulagement ; mais il n'est que momentané.

Il résulte au contraire plusieurs inconvéniens de cette méthode.

1°. On ne peut faire changer les malades de chemise , sans leur faire faire des mouvemens assez considérables , sans les découvrir , sans les exposer à l'action de l'air extérieur , sans déterminer sur leur corps une action immédiate d'une colonne d'air : l'impression du froid extérieur appliquée à la surface de leur corps doit nécessairement y produire un resserrement subit , qui est suivi de la suppression de la sueur ; quelque chaud que puisse être l'air de la chambre , il l'est toujours infiniment moins que la surface d'un corps échauffé par des couvertures , par le

mouvement intérieur de son sang , par la chaleur interne qu'il éprouve , par la sueur quelquefois brûlante dont il est couvert.

En essuyant fréquemment le malade , on emporte les parties aqueuses , qui , appliquées sur les orifices des vaisseaux excrétoires de la sueur , les entretiennent dans un état de relâchement nécessaire à cette évacuation ; on diminue l'aptitude de ces vaisseaux à recevoir la matière de la sueur qui y aborde ; on rend son excrétion moins facile & par conséquent moins abondante.

Il est donc plus prudent de laisser les malades tranquilles , & de ne point les exposer à la suppression d'une évacuation nécessaire par des secours inutiles & administrés mal-à-propos.

Enfin , un autre préjugé également répandu , fait croire qu'il faut aider & soutenir les sueurs , au moyen d'une boisson diaphorétique , c'est à-dire , qui pousse vers les sueurs & les augmente ; tels sont le thé , la décoction de racines de buis , de scorfonere , de feuilles de bourrache , l'infusion de capillaire , de fleurs de sureau , de fleurs de coquelicot , & autres semblables. Mais cet usage peut avoir des suites fâcheuses.

des Malades.

C'est ici une évacuation critique ; elle est excitée par la nature , qui se suffit à elle même pour la provoquer & la soutenir ; cet état est toujours accompagné d'une chaleur intérieure , d'une agitation presque générale , du mouvement vif & précipité des solides & des fluides. On doit se borner à aider la nature en fournissant à la masse du sang un véhicule simplement aqueux , propre à réparer la déperdition de sérosité qu'elle éprouve ; les boissons diaphorétiques , par conséquent échauffantes , augmenteroient la chaleur intérieure ; l'action des vaisseaux , l'agitation des fluides , rendroient leur mouvement trop précipité ; la sécrétion de la sueur ne se feroit plus avec la même facilité , ni avec la même abondance , & en croyant soulager le malade , on augmenteroit la somme de ses maux. Il est prudent de s'en tenir aux boissons simplement délayantes , dont il a été déjà parlé.

Il est cependant des cas où il est nécessaire de venir au secours de la nature d'une manière plus active ; il en sera parlé à la fin de cet article.

Les principes précédens conduisent à établir des préceptes généraux , dont l'observation est indispensable dans tous

les cas où les malades éprouvent des sueurs critiques

1°. On doit leur donner une boisson fréquente & abondante, mais simplement délayante, & éviter avec soin toutes celles qui pourroient porter dans le corps un nouveau principe de chaleur.

2°. Cette boisson ne doit être ni chaude, ni froide, mais simplement dégourdie. Si elle étoit froide, elle pourroit supprimer la sueur; si elle étoit chaude, elle pourroit augmenter la chaleur & l'agitation du malade, & produire par une action contraire le même effet que la boisson froide. Pendant les chaleurs de l'été, on peut la donner comme elle se trouve; elle est assez échauffée par la température de l'atmosphère.

3°. On doit donner à l'air de la chambre du malade une température modérée. Si elle étoit trop froide, l'impression de l'air froid produiroit un resserrement des vaisseaux perspiratoires & la suppression de la sueur; si elle étoit trop chaude, elle auroit les mêmes effets que la boisson chaude, mais bien plus marqués. En hiver, on peut graduer l'action du feu dans la chambre du malade; en été, l'atmosphère est souvent trop chaude,

&c

& il est alors convenable de rafraîchir la chambre & d'en renouveler l'air en ouvrant les fenêtres le matin & le soir, de maniere cependant que le malade ne soit point exposé à l'impulsion de la colonne d'air.

4°. Il faut éviter avec le plus grand soin de faire prendre l'air au malade, de lui faire du vent, de le découvrir, de tirer sans précaution les rideaux de son lit, de le remuer & sur-tout de le soulever, à moins d'un besoin très-pressant; dans ce cas même, on ne doit le faire qu'avec beaucoup de ménagement & après l'avoir bien enveloppé; on peut lui faire prendre sa boisson sans le découvrir & en le soulevant bien légèrement, mais de maniere à soulever en même-tems son oreiller appliqué contre son corps; il seroit encore mieux de le faire boire couché, comme au moyen d'un biberon.

5°. On doit l'engager à rester tranquille dans son lit, à ne pas se remuer de côté & d'autre, s'agiter, se tourmenter; on doit éviter de soulever ses couvertures, & sur-tout empêcher qu'il ne tienne ses genoux élevés, ce qui est assez commun aux malades qui sont en sueur,

& qui cherchent à se procurer un peu de frais par cette situation.

6°. On ne doit point permettre au malade de changer de chemise & de bonnet sous quelque prétexte que ce soit, tant que la sueur se soutient & est chaude; mais dès qu'elle commence à se refroidir, il faut le faire sur-le-champ, après avoir cependant fait chauffer le nouveau linge qu'on se propose de lui donner.

7°. On doit éviter d'essuyer les malades; on peut se le permettre seulement sur le visage, en n'y employant que des linges un peu chauds. L'impatience des malades force quelquefois à des complaisances qu'on ne fait point leur refuser: on peut tout au plus, pour les satisfaire, placer des linges chauds entre la chemise & la peau, qu'on retire lorsqu'ils sont mouillés; mais on doit le faire avec beaucoup de précaution, pour ne pas donner du froid ou de l'air aux malades.

La sueur, quoique critique, devient quelquefois trop longue, fatigue, affoiblit & épuise le malade, & peut à la fin, par sa durée & son abondance, devenir dangereuse. Il est alors important de l'arrêter; on y réussit ordinairement

en essuyant les parties en sueur, en faisant changer de linge au malade, en le faisant tenir sur son séant; en diminuant le poids des couvertures, en rafraîchissant insensiblement l'air de l'appartement, en donnant aux boissons une température, qui, sans être absolument froide, soit plutôt un peu fraîche que tiède. L'emploi de ces moyens ne doit pas être laissé cependant à la décision des personnes qui servent les malades; elles n'ont point l'intelligence & les lumières nécessaires pour apprécier la durée des sueurs, les effets qui peuvent en résulter, & l'état du malade; c'est au seul médecin qu'on doit s'en rapporter.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des sueurs absolument critiques; mais il est un état où cette évacuation s'établit & se soutient avec peine, & qu'on désigne ordinairement sous le nom d'imparfaitement critique. C'est là le cas d'aider la sécrétion & l'excrétion des sueurs par quelques moyens particuliers, comme par une boisson préparée avec de légers diaphorétiques, tels que ceux qui ont été indiqués ci-dessus; mais c'est encore au médecin à les prescrire: les garde-malades ne doivent point prendre sur elles de les employer.

ARTICLE II.

Soins relatifs au caractère de la maladie.

LE caractère de quelques maladies exige des soins particuliers. Il est difficile d'entrer dans les détails qui pourroient y être relatifs ; la plupart dépendent du choix des médecins des malades. Je me contenterai d'établir quelques préceptes généraux.

Les maladies aiguës demandent des soins plus attentifs, plus pressés, plus réitérés, que les maladies chroniques.

Celles qui sont accompagnées de dévoiement, exigent une attention particulière pour tenir le malade dans un état de propreté, sans lequel les matières, déjà âcres par elles-mêmes, le deviendroient encore plus par leur séjour, & produiroient des excoriations qui pourroient avoir des suites fâcheuses.

Les maladies de la poitrine imposent aux malades la loi du silence. On doit éviter de fatiguer cette partie en les faisant parler ; on ne sauroit y veiller avec assez d'attention.

Les maladies putrides, malignes, contagieuses, exigent aussi des soins relatifs

à la pureté de l'air de la chambre du malade : telles sont les fièvres malignes , pétéchiales , miliaires , putrides , bilieuses , la rougeole , la petite vérole , la fièvre rouge , &c. Il est essentiel de prévenir le séjour des miasmes morbifiques , putrides , contagieux , infects , qui s'élevent du corps du malade , soit sur son corps , soit sur ce qui l'environne ; on n'y parvient qu'au moyen d'une extrême propreté , en changeant souvent son linge & ses draps , autant que son état peut le permettre. Il n'est pas moins important de donner à l'air de sa chambre une pureté qui peut devenir salutaire ; on le renouvelle à cet effet en ouvrant de tems en tems les fenêtres , de maniere à établir un courant d'air. J'ai vu de simples projections d'eau d'un endroit élevé , répétées plusieurs fois dans le jour , réussir singulièrement dans des salles remplies d'un grand nombre d'individus qui étoient attaqués de la fièvre des prisons. On purifie encore l'air au moyen de parfums , & sur-tout en faisant fondre du sucre , ou faisant des projections de vinaigre sur une pelle rougie au feu ; il faut avoir égard cependant à ce que nous dirons à ce sujet dans le dernier Chapitre.

Ces derniers moyens sont encore bien

54 *Manuel pour le service*
plus nécessaires dans les hôpitaux & dans
tous les endroits où plusieurs malades
sont réunis ensemble , ainsi que pendant
les chaleurs de l'été , & sur-tout dans les
pays chauds.

A R T I C L E III.

*Soins relatifs à la tranquillité & au
soulagement des malades.*

Évacuations alvines.

LES évacuations alvines exigent des
soins particuliers , sur-tout lorsqu'un ma-
lade est affoibli par une maladie longue
ou grave. Il seroit souvent imprudent de
le lever , même de le soulever ; on doit
se contenter de le soulever légèrement &
très-doucement , en le laissant appuyé sur
ses oreillers , & de passer sous lui un bas-
sin plat , recouvert d'un bourlet de peau
ou fait avec une serviette fine & usée :
on doit observer les mêmes précautions
en le retirant.

Le malade est quelquefois si foible ,
que ce moyen est peu praticable , sur-
tout lorsqu'il faut l'employer trop fré-
quemment , comme dans les cours de

ventre abondans ; on plie alors un drap dans sa longueur, en plusieurs doubles, de maniere à lui donner environ deux pieds de largeur ; on le passe sous le malade ; on arrête une de ses extrémités à un côté du lit ; on roule de l'autre côté l'extrémité opposée : chaque fois que le malade a poussé une garde-robe, on le souleve un tant soit peu ; on tire doucement le drap du côté où il est arrêté, & à mesure qu'on le tire de plus en plus, on le roule ainsi qu'on l'avoit fait du côté opposé, & on déroule l'autre extrémité ; il faut avoir soin de tenir toujours ce drap bien tendu, pour éviter des plis qui pourroient blesser ou au moins incommoder le malade.

Vomissement.

Le vomissement, soit spontané, soit provoqué par l'émétique, fatigue plus ou moins les malades ; il faut venir à leur secours en leur procurant une situation commode, qui facilite le vomissement sans augmenter leur fatigue. Il n'y en a pas de meilleure que la suivante.

On le place sur son séant ; on lui soutient le dos au moyen de deux ou trois

oreillers posés l'un sur l'autre, mais d'une manière graduée, de sorte qu'immédiatement après le vomissement il puisse se reposer sur ces oreillers en se penchant en arrière & en reposant sa tête sur le plus élevé : on se tient debout à côté de lui ; on passe un bras derrière sa tête, & on ramène la main en avant, qu'on appuie sur le front ; au moment des efforts qui accompagnent le vomissement, la tête, que le malade penche alors, se trouve comme emboîtée dans le pli du bras, & soutenue en arrière par une légère pression qu'on fait sur le bas de cette partie, & qui s'étend jusqu'aux épaules ; on presse la main contre le front, qui est ainsi soutenu. Cette manière est la plus commode, la plus agréable au malade, la plus propre à rendre le vomissement aisé, & à prévenir les secousses que la tête pourroit éprouver.

Arrangement du lit.

L'arrangement convenable des malades dans le lit, contribue souvent à les soulager.

Il regne, sur-tout dans les campagnes, un abus auquel on tient fortement ; on n'ose remuer un malade, faire son lit,

changer ses draps ; cependant ce changement les rafraîchit , leur fait plaisir , les soulage , & souvent concourt à leur procurer un repos salutaire. On doit le faire autant que la situation & les forces du malade le permettent.

S'il ne peut point se tenir levé , on le fait coucher sur un canapé , sur une chaise longue ou sur un autre lit , dans le tems qu'on fait le sien & qu'on renouvelle ses draps. Lorsqu'il est trop foible pour pouvoir se lever & aller ou être porté sur un autre lit , il y a deux manières d'y subvenir. On l'enleve sur le matelas du dessus avec ses couvertures ; on le place sur un autre lit ou sur le plancher ; on fait son lit ; on y met un autre matelas , d'autres draps & couvertures ; on le rapproche ensuite sur le même matelas où il est couché ; on l'éleve au niveau de son lit , & il s'y roule aisément lui-même. On peut encore préparer un lit de fangles sur lequel on place un matelas , des draps & des couvertures ; on l'approche à côté du lit ; le malade s'y roule ; on l'éloigne pour pouvoir refaire son lit ; on le rapproche de nouveau , & il se roule de même dans son lit. Enfin , on peut avoir deux lits , qui servent alternativement ; on les rapproche ; le malade

se roule dans celui qui est fait, & y reste tranquille jusqu'à ce qu'on juge à propos de le faire changer de lit; on le fait alors passer dans l'autre.

En faisant le lit, il faut avoir égard à l'habitude du malade & au genre de sa maladie.

On est accoutumé à avoir la tête plus ou moins élevée, le lit plus ou moins plat, plus ou moins en pente; c'est une habitude qu'on a contractée, & on éprouve une gêne, un mal-aise, si le lit est fait autrement; il faut avoir attention à n'y rien changer.

Il y a des maladies où la respiration est gênée, où il faut avoir soin par conséquent de tenir la tête du malade un peu haute, même quelquefois la poitrine un peu soulevée; on y parvient en multipliant les oreillers. La respiration est quelquefois si gênée, que les malades sont obligés de rester sur leur séant, à peine un peu penchés sur le dos; les gens riches peuvent se procurer une machine très commode pour cela; elle consiste en un châssis quarré de bois qui porte à plat sur le lit, creusé de distance en distance par des crans; on y adapte deux montans droits, qui s'engrenent dans les crans, mais sans y être assujettis; de la partie

supérieure de ces montans partent deux petites pieces de bois, qui, par un plan incliné, vont joindre la partie antérieure du chassis, à laquelle ils sont fixés par un anneau qui permet la liberté de leur mouvement; on avance ou on recule les montans postérieurs; on les retient dans la position nécessaire au moyen des crans, & on donne ainsi au malade une situation plus ou moins inclinée suivant ses desirs ou les circonstances, sans le fatiguer ni le tracasser. On peut suppléer à cette machine au moyen d'une chaise renversée, dont le siège se place en arriere & le dossier en avant, où il forme un plan incliné, sur lequel on place les oreillers.

Désagrément des remedes.

Les malades ont presque toujours de la répugnance pour les remedes; il faut, autant qu'il est possible, leur en diminuer le désagrément. Dans ces vues, on doit éviter de leur en parler jusqu'au moment de leur administration, de les leur faire voir, de leur en faire sentir l'odeur. Si on craint qu'ils hésitent quelque tems à les prendre, lorsqu'on les leur présente, il faut les tenir un peu éloignés, & avoir soin de ne les mettre ni sous leurs

yeux, ni sous leur nez, afin qu'ils ne puissent en appercevoir ni la couleur, ni l'odeur.

Fantaisies des Malades.

Les malades ont des fantaisies ; on doit s'y prêter autant qu'elles ne sont point contraires à leur état, & qu'elles ne dérangent point l'ordre des remèdes nécessaires : telles sont, par exemple, 1°. l'addition de quelque sirop, de miel, de sucre, dans leur boisson ; 2°. le changement de leur tisane, à laquelle, pour les satisfaire, on peut en substituer une autre qui ait les mêmes vertus ; 3°. quelquefois un peu de vin, soit pur, soit mêlé avec de l'eau, qui dans beaucoup de cas ne peut pas nuire ; 4°. certaines choses qu'ils croient pouvoir rafraîchir leur bouche, comme un peu d'eau fraîche, un quartier d'orange ou de citron, une cerise, quelque confiture ; 5°. le changement de situation, à laquelle on ne doit point se refuser, à moins que son état ne s'y oppose.



ARTICLE IV.

Soins relatifs aux individus.

IL est certains individus qui exigent des soins particuliers ; il a été déjà parlé de ceux qu'il faut avoir relativement à la différence de l'habitude & du caractère des malades : je me bornerai ici à ceux qu'on doit donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux-nés.

§. I.

Femmes en couche.

On doit faire le lit des femmes en couche de manière que la tête & la poitrine soient un peu élevées, & les engager à se tenir couchées sur le dos, à rapprocher les cuisses & les jambes, & à ne point se tourner & se retourner de côté & d'autre.

Il faut les mettre à l'abri du froid, soit au moyen des couvertures, sans cependant trop les charger, soit en graduant le feu de leur chambre d'une manière proportionnée aux circonstances & à la saison. Les gens du peuple sont assez dans l'usage de brûler du charbon dans la chambre des accouchées ; cette coutume est pernicieuse, les exemples des

suites fâcheuses qu'elle peut avoir , sont malheureusement trop multipliés.

Les accoucheurs & les sages - femmes varient entre - eux sur le tems où il faut faire changer de linge les accouchées ; il n'en est point question ici ; la fixation du tems ne regarde point les garde-malades pour lesquelles j'écris ; leurs fonctions se bornent à le faire lorsqu'on le leur prescrit ; il suffit donc de leur indiquer ce qu'il faut pratiquer à cet égard. Elles ne doivent employer que du linge bien lessivé , bien blanc , bien sec & bien chauffé , & en changer les malades avec assez de dextérité & de célérité pour les empêcher d'éprouver les impressions de l'air extérieur. Un préjugé très-commun fait croire que le linge blanc est mal-sain & communique un mouvement trop violent au sang des nouvelles accouchées ; en conséquence , on ne leur donne des chemises , des bonnets , des mouchoirs , des camisoles , qu'après les avoir fait porter par une autre personne ; c'est une puérité , qui ne devrait point entrer dans une tête raisonnable ; cet usage peut même avoir des inconvéniens par les miasmes hétérogènes & quelquefois mal-sains qui peuvent s'échapper du corps des autres

personnes, dont les linges se chargent, & qui pénètrent ensuite d'autant plus aisément dans le corps des femmes en couche, que leurs pores sont plus ouverts.

La tranquillité, le repos & le sommeil sont très-nécessaires à une femme nouvellement accouchée; ils favorisent singulièrement la transpiration, même les sueurs, qui sont souvent salutaires. La garde doit veiller avec le plus grand soin à ce qu'on ne fasse point de bruit, ne marcher dans sa chambre que sur la pointe du pied, ne lui parler qu'à voix basse & aussi peu qu'il est possible. Il est encore prudent de graisser les loquets & les verroux des portes, & d'étendre sur le plancher des tapis, des nattes ou des linges. Si malgré ces précautions l'accouchée entend encore du bruit, on peut sans inconvénient boucher ses oreilles avec du coton.

Les sueurs sont souvent très-avantageuses pour les femmes en couche; on doit les favoriser & ne rien se permettre qui puisse les arrêter ou les diminuer. Les précautions sont ici les mêmes que celles qui ont été déjà prescrites au sujet des sueurs critiques.

Il est souvent nécessaire de porter

un jugement d'après la quantité & la qualité des lochies : pour pouvoir en faire l'examen nécessaire , il faut que la garde ait le soin de changer souvent de chauffoir , sur-tout les premiers jours ; ensuite il suffit ordinairement d'en changer deux fois par jour.

La propreté est ici nécessaire ; il faut y joindre les moyens propres à adoucir ou prévenir l'irritation que les lochies pourroient produire , & à raffermir le tissu des parties. A cet effet , en changeant de chauffoir , la garde doit étuver matin & soir la vulve avec de l'eau tiède, ou une décoction d'orge tiède, soit seule, soit mêlée avec un peu de lait de vache , ou bien avec une légère décoction de graine de lin & de cerfeuil , à laquelle on peut ajouter du miel rosat , s'il y a des gerçures aux levres. Quand les lochies sont sur leur fin , on peut , pour raffermir le tissu des parties , employer une décoction de roses de Provins , ou de feuilles de plantain ou d'argentine.

§. I I.

Enfans nouveaux-nés.

La garde-malade reçoit ordinairement l'enfant au moment de sa naissance , des mains de l'accoucheur ou de la sage-

femme ; elle doit le recevoir adroitement , le mettre dans des linges mous , bien secs & un peu chauds , & le placer dans un lieu sûr , jusqu'à ce que l'accoucheur puisse quitter un moment la mere pour l'examiner.

Les accoucheurs & les sages-femmes se chargent souvent du soin de laver les enfans après leur naissance ; quelquefois ils s'en reposent sur les gardes ; celles-ci doivent donc savoir ce qu'il faut faire & comment il faut le faire.

On doit les laver & les dégraisser , & cela doit se faire auprès du feu en hiver. A cet effet , on frotte légèrement & à plusieurs reprises la surface de leur corps avec un linge & encore mieux une éponge imbibée d'eau tiède , jusqu'à ce qu'on ait enlevé la couche d'une espece de mousse gelatineuse & blanchâtre qui les recouvre , & qui est plus ou moins épaisse sur les divers sujets. Quelques-uns emploient pour cela une eau favoneuse , quelques autres une eau aromatisée , quelques autres du vin rouge & de l'eau , d'autres encore une lessive ; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qui convient le mieux ; c'est aux accoucheurs à le prescrire. On nettoie encore avec de petites tentes , les

narines , les oreilles , la bouche , les yeux & tous les orifices des enfans. Enfin , on les seche & on leur fait de légères frictions avec des linges fins , usés & souples , jusqu'à ce que leur corps soit bien nétoyé & que la peau ait pris sa couleur naturelle. Cependant si la mousse blanchâtre est trop adhérente au corps , il ne faut pas insister trop long-tems ; elle se détache ensuite d'elle-même quand l'enfant est bien nétoyé. On fixe & on garantit le bout flottant de l'ombilic ; on met l'enfant dans des langes d'une toile souple , propres & bien secs ; on l'enveloppe sans le serrer , dans une petite couverture , en faisant rabattre un linge doux pour qu'elle ne touche point le visage.

On doit porter beaucoup de soin à l'arrangement de la tête de l'enfant. La première attention est de la manier avec ménagement & de la bien couvrir ; on met derrière les oreilles un linge fin pour les empêcher de se coller ; on place sur la fontanelle une toile fine pliée en plusieurs doubles ; on l'assujettit par un béguin , qu'on fixe en devant par un nœud de cordon large & plat , avec la précaution de ne pas écrâser les oreilles.

On doit coucher l'enfant dans son

berceau , le placer dans une situation horizontale , & ensuite après 24 heures , & sur-tout pendant le jour , lui soulever un peu la tête & la poitrine avec un oreiller qui s'étende jusques sous les épaules ; cette situation lui fait voir les objets avec plus de facilité , & lui donne plus de liberté pour remuer la tête , les jambes & les bras. Il est convenable de le placer sur un côté, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre , pour favoriser la sortie des flegmes , & d'ôter ces dernieres à mesure qu'elles sortent.

Les enfans sont quelquefois très-foibles en naissant , soit à cause du travail de l'accouchement , soit par une suite de la foiblesse de la mere ou de ce qu'elle a souffert pendant sa grossesse , soit par quelque autre circonstance particuliere ; on tache de les exciter & de les ranimer. Il regne à cet égard dans les campagnes un usage assez généralement adopté ; on applique le placenta sur le ventre de l'enfant , ou bien on trempe l'arriere-faix dans du vin chaud avant de couper le cordon ; ces deux usages n'ont point d'inconvénient ; mais on ne doit en attendre aucun succès , & leur emploi peut faire négliger des moyens plus efficaces. Il vaut beaucoup mieux , 1°. réchauffer

l'enfant avec des linges chauds ; 2°. lui appliquer sur l'estomac & la poitrine des compresses trempées dans du vin chaud ; 3°. lui souffler du vin sur le visage & dans la bouche ; 4°. lui chatouiller légèrement les plantes des pieds avec une petite brosse ; 5°. lui faire même sentir de l'oignon pilé.

L'usage du maillot est encore assez général ; il exige trois précautions : 1°. que les bras soient maintenus allongés le long des parties latérales du corps ; 2°. que la tête soit affermie dans une attitude droite à la figure perpendiculaire du corps ; 3°. que les bandes du maillot soient maintenues d'une manière assez ferme pour soutenir & comme mouler le corps , mais qu'elles ne soient point assez serrées pour le gêner.

Enfin , il y a quelques attentions générales qu'on ne doit point négliger & dont les gardes doivent être instruites.

1°. La propreté est nécessaire aux enfans ; elle facilite le sommeil , le contentement , la digestion & la transpiration ; on doit à cet effet changer leurs langes , leurs couches , dès qu'elles sont mouillées ou mal-propres , avoir soin de ne les laver que dans une lessive de cendres , l'eau & le savon ne suffisant point souvent

pour les bien nétoyer , & de laver l'enfant lui-même avec un linge souple ou une éponge qu'on trempe dans l'eau tiede, aiguisée d'un peu d'eau-de-vie.

2°. On doit placer le berceau dans un endroit où il soit à l'abri de l'action directe de l'air extérieur , qui vient des portes ou des fenêtrés mal fermées , ou de deux ouvertures qui se correspondent , ce qu'on appelle vulgairement *vents coulis* ; il seroit moins mal-sain de mettre l'enfant en plein air.

3°. Le berceau doit être placé aussi de maniere qu'une lumiere trop vive ne frappe point comme avec force les yeux des enfans ; il pourroit en résulter des ébranlemens violens & subits des fibres de cette partie. Cependant on doit éviter que la lumiere ne frappe sur eux par côtés ; il faut qu'elle vienne par derriere , ou même par devant si elle est assez douce, & qu'elle soit toujours égale pour les deux yeux.

4°. Les cris des enfans dépendent de plusieurs causes , dont quelques-unes peuvent être prévenues par des soins particuliers ; tels sont le bruit , les piquûres d'insectes , une épingle mal placée ou déplacée , une atmosphere viciée , comme celle qui est sous des rideaux épais &

70 *Manuel pour le service*
fermés, une mauvaise situation, trop
de chaud ou de froid, des linges sales,
mouillés, &c; ce sont autant de détails
qu'on doit surveiller; le premier soin,
dès qu'un enfant commence à crier, doit
être de chercher la cause de ses cris, &
de ne point se méprendre sur le genre
des secours nécessaires.

C H A P I T R E I V.

*Des observations que doivent faire les
garde-malades.*

LES garde-malades ont beaucoup à
observer, & leurs observations ont deux
objets; les unes doivent les diriger dans
l'administration des remèdes; les autres
doivent servir au compte exact qu'elles
ont à rendre aux gens de l'art.

A R T I C L E P R E M I E R.

Observations sur le pouls.

LA connoissance du pouls est indis-
pensable; elle conduit à en apprécier
les changemens & les variations, à éta-
blir la marche qu'on doit suivre dans
l'administration ou la suspension des

remèdes prescrits , à rendre compte au médecin des changemens survenus pendant son absence. Il est donc nécessaire de donner ici les préceptes qui peuvent y conduire , d'apprendre aux personnes qui se chargent du soin des malades , la manière de tâter le pouls , de connoître ses variétés , ses nuances , ses différences , eu égard aux individus , à l'âge , au sexe , aux tempéramens , & à plusieurs autres circonstances.

§. I.

Maniere de tâter le pouls.

Pour bien tâter le pouls , il faut placer le bras du malade de manière qu'il soit , ainsi que les doigts , plutôt étendu , que plié , le faire appuyer sur toute sa longueur & sur le bord qui répond au petit doigt , appliquer trois doigts sur l'artère , l'indicateur & les deux suivans , adossés l'un à l'autre , les placer de manière qu'ils soient parallèles par leurs extrémités , plonger d'abord un peu les doigts & presser l'artère pour la bien sentir , diminuer ensuite la pression pour lui laisser la liberté de son mouvement , faire toujours que la pression des trois doigts soit absolument égale , tenir les doigts appliqués assez long-tems pour sentir

quarante ou cinquante pulsations : lorsqu'on a acquis une grande habitude du pouls, un moindre nombre de pulsations suffit pour en apprécier l'état.

Il faut quelquefois tâter le pouls à plusieurs reprises pour pouvoir le bien juger, & il est prudent de le tâter aux deux bras, l'un après l'autre, y ayant bien de personnes chez lesquelles, même dans l'état naturel, le pouls n'est pas le même dans les deux bras. Il faut encore que la position, soit du malade, soit de la personne qui tâte le pouls, ne soit point gênée ; la meilleure situation pour le malade est d'être ou assis, ou couché sur le dos, la tête un peu élevée, & non sur le côté, sur-tout sur celui dont on tâte le pouls, & pour la personne qui le tâte, d'être toujours placée dans une position aisée & qui soit au niveau de celle du malade.

§. I I.

Différences générales du pouls.

Les modifications du pouls sont très-multipliées ; il est important de les connoître & de les distinguer les unes des autres.

POULS NATUREL. C'est celui dont
les

les pulsations se ressemblent parfaitement, se font sentir à des distances parfaitement égales, sans fréquence, ni lenteur, avec mollesse, souplesse & liberté; & qui est en même-tems fort, sans paroître faire aucune sorte d'effort.

POULS FREQUENT. Pour bien apprécier cette espece de pouls, il est nécessaire d'établir un point fixe sur le nombre de pulsations qu'on peut observer au pouls dans un tems déterminé. Dans l'état naturel, on en reconnoît ordinairement environ soixante dans une minute; ce nombre varie cependant chez les différens individus; il en est qui n'en éprouvent pas cinquante, & il en est chez lesquels elles vont jusqu'à soixante & dix, même quatre-vingt; mais ces derniers sont très-rares. On doit donc appeler *pouls fréquent*, celui dont les pulsations excèdent, dans un tems déterminé, le nombre ordinaire dans l'état naturel.

POULS RARE. Il est l'opposé du *pouls fréquent*; c'est celui dont les pulsations se font sentir, dans un tems déterminé, en moindre nombre, que dans l'état naturel.

POULS VÎTE & POULS LENT. Ces deux especes de pouls s'estiment d'une

manière différente ; les deux précédens sont relatifs au nombre de pulsations ; ceux-ci, au contraire, ne se rapportent qu'à chaque pulsation en elle-même, isolée & distincte des pulsations précédentes & suivantes : on ne doit avoir égard qu'au tems que les parois de l'artere mettent à s'éloigner de l'axe dans la dilatation, & à s'en rapprocher dans la contraction : le pouls est donc *vite*, lorsque ce double mouvement se fait en peu de tems ; il est *lent*, au contraire, lorsque ces mouvemens s'exécutent avec plus de lenteur. Il faut convenir cependant que la vitesse ou célérité du pouls accompagne presque toujours sa fréquence.

POULS GRAND & POULS PETIT. Ces deux pouls dépendent de la plus ou moins grande expansion de l'artere en longueur, en largeur & en profondeur. Dans le *pouls grand*, cette expansion est plus considérable, & le diametre de l'artere augmente sensiblement ; dans le *pouls petit*, l'un & l'autre sont beaucoup moindres. Le premier differe à peine du *pouls plein*, & le dernier du *pouls foible*. Il y a cependant une différence, c'est que le *pouls petit* dépend très-souvent de la ténuité, ou de la profondeur, ou bien du resserrement de l'artere,

& que le *pouls foible* est presque toujours une suite de la foiblesse du malade. Le *pouls grand* paroît frapper les doigts avec plus de force & d'étendue ; le *pouls petit* se fait quelquefois à peine sentir, & souvent ne se présente que comme un filet qui frappe légèrement les doigts.

POULS PLEIN & POUL VIDE. Le premier est celui où l'artere paroît sous les doigts comme pleine & remplie de sang : voyez *ci-dessus* POULS GRAND. Le dernier présente l'opposé ; c'est-à-dire, l'artere paroît vîde, & n'opposer presque aucune résistance au doigt qui la touche.

POULS FORT & POULS FOIBLE. Dans le premier, l'artere frappe les doigts avec force ; dans le dernier, son action est foible, & quelquefois imperceptible. Le *pouls grand* est presque toujours fort.

POULS DUR & POULS MOU. Dans le premier, l'artere, en frappant le doigt, fait sentir un coup sec, comme s'il étoit frappé par un corps dur, & ses parois, loin de paroître s'effacer sous les doigts, résistent à leur pression ; dans le dernier, on sent sous le doigt une espèce de mollesse ; l'artere paroît s'effacer & céder à la pression.

POULS DÉVELOPPÉ & POULS CONCENTRÉ. Ce sont ici deux modifications accidentelles, qu'on observe à différentes époques des maladies. Le premier consiste dans le développement de l'artere qui exécute son double mouvement avec facilité dans toutes les dimensions possibles ; on l'observe ordinairement dans la force des accès & des redoublemens. Le dernier est toujours petit, ferré, bas, déprimé, & on apperçoit sensiblement une gêne dans le développement des parois de l'artere ; il a lieu presque toujours au commencement des accès & des redoublemens, pendant le frisson, dans les affections spasmodiques, & il accompagne souvent la petitesse & la foiblesse du pouls.

POULS ÉGAL & POULS INÉGAL. Il faut considérer ici deux choses, les pulsations de l'artere, & les intervalles que les pulsations laissent entre elles. Lorsque les pulsations se ressemblent, qu'elles sont également fortes, également grandes, également pleines, & que les intervalles qu'elles laissent entre elles, sont d'une même durée, le pouls est *égal* : si le contraire arrive, il est *inégal*.

POULS RÉGULIER & POULS IRRÉGULIER. Ces deux espèces sont, pour ainsi

dire , les mêmes que le *pouls égal* & le *pouls inégal* ; cependant quelques - uns ne les rapportent qu'aux intervalles que les pulsations laissent entr-elles ; ainsi , lorsque ces intervalles sont absolument égaux , le pouls est *régulier* ; lorsqu'ils sont inégaux , c'est-à-dire , que les uns sont plus longs que les autres , comme dans le *pouls intermittent* , le pouls est *irrégulier*. Je ne rapporte cette division , que pour me conformer à l'idée de quelques praticiens ; car je ne distingue point l'égalité & l'inégalité du pouls de sa régularité & de son irrégularité.

POULS INTERMITTENT & POULS INTERCURRENT OU INTERCADENT. Le premier a lieu de deux manières , lorsqu'après une ou plusieurs pulsations , même grandes & fortes , on en observe une beaucoup plus petite & moins sensible , ou bien elle manque tout - à - fait. Dans le dernier , le contraire arrive ; après une ou plusieurs pulsations , il en survient une comme surabondante , à la place de l'intervalle ou repos qu'elles doivent laisser entre elles , sans qu'il en résulte un intervalle plus considérable entre celle qui la précède & celle qui la suit.

POULS ONDULEUX , POULS VERMICULAIRE & POULS FORMICANT. Dans le

premier, les parois de l'artere paroissent s'élever d'une maniere onduleuse, qui paroît imiter le mouvement des flots de la mer. Le second est petit, fréquent & foible, & paroît imiter le mouvement des vers. Le troisieme est toujours très-petit, très-foible, très-vîte & très-inégal. Ces trois especes dépendent presque toujours de la pression inégale des doigts.

POULS CONVULSIF. Le mouvement de l'artere est vîte, fort, inégal & obscur, & l'artere paroît en même-tems dans un état de tension & de resserrement; il ressemble assez au *pouls concentré*.

§. III.

Variétés particulières du pouls.

Le pouls n'est pas toujours le même dans les différens sujets, même dans l'état de la santé la plus parfaite; les principes généraux établis à ce sujet, souffrent des exceptions; eu égard à plusieurs circonstances & dans les divers individus. Ces variétés sont très-multipliées; il est nécessaire de les connoître pour éviter de confondre l'état habituel du sujet avec l'état de maladie, & pour pouvoir apprécier les différentes nuances que le pouls présente.

1^o. Eu égard à l'âge.

Le pouls naturel n'est point le même dans les différens âges de la vie.

Celui des enfans est plus fréquent que celui des adultes, & celui-ci plus que celui des vieillards ; cette fréquence diminue par degrés, à mesure qu'on parcourt ces trois époques de la vie, & qu'on passe par tous les âges intermédiaires de ces trois époques.

Le pouls des enfans est très-vif, très-peu formé, très peu développé, cependant aisé, souple, mou ; l'intermittence est la modification qui lui est la plus ordinaire. On regarde en général chez eux le pouls bien formé, bien décidé, & semblable à celui des adultes, comme un mauvais signe pour leur constitution.

Le pouls des adultes bien constitués & bien portans est médiocrement souple & plein, & a des pulsations faciles, libres, bien distinctes, bien égales, fortes sans être brusques, & sensibles sans trop de plénitude, ni de mollesse.

Le pouls des vieillards est fort, ferré, embarrassé, dur, souvent paroissant prêt à s'éteindre.

Le pouls des âges moyens entre ces trois époques ressemble plus ou moins

à celui de chacune d'elles , à mesure qu'il s'en éloigne ou s'en rapproche davantage. Dans l'enfance , il se dilate , se ralentit , acquiert du corps & de l'aïfance , jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'état de confifiance qu'il prend chez l'adulte ; chez ce dernier , il perd infensiblement de fa fouplesse , de fa vigueur , de fa liberté , jusqu'à ce qu'il durcisse plus ou moins , à mesure qu'on approche de la vieillesse.

Il réfulte de-la que le pouls des enfans & celui des vieillards font les deux états extrêmes ; le premier a toute la vivacité d'organes comme tout neufs , mais peu développés : il est fréquent , vif , pressé , & ne demande qu'à s'étendre ; le dernier se durcit , se resserre , s'embarrafse , se rallentit , & enfin s'éteint. Celui des adultes paroît composé des deux précédens ; il a l'aïfance & la fouplesse de celui des enfans , fans en avoir la précipitation , & en même-tems , la force & la plénitude de celui des vieillards , fans en avoir la lenteur , la roideur & la fécheresse.

2^e. *Eu égard au sexe.*

Le pouls naturel n'est pas le même dans les deux sexes. Chez les femmes ,

il est en général plus fréquent , plus vif , que chez les hommes ; on peut dire même qu'il approche davantage de celui de l'enfance & de la jeunesse ; il est encore plus susceptible de différens changemens & plus variable que celui des hommes. Il a aussi ses degrés particuliers dans l'enfance, l'âge moyen & la vieillesse , qui sont à proportion les mêmes que ceux qui viennent d'être indiqués.

3°. *Eu égard au tempérament.*

La diversité des tempéramens produit encore des variétés dans le pouls. Il est en général fort , dilaté , plein & égal dans les tempéramens sanguins , plus ou moins ferré , inégal , irrégulier , compliqué & souvent obscur dans les tempéramens mélancoliques ; celui des tempéramens bilieux & pituiteux a beaucoup de rapport au dernier.

4°. *Eu égard à quelques circonstances particulières.*

1°. La digestion change souvent la marche du pouls & y produit des variétés ; on doit éviter de le juger dans ce moment.

2°. Les vives passions de l'ame altèrent le pouls ; elles le rendent en

82 *Manuel pour le service*
général petit, serré, convulsif quelque-
fois très-fort, déprimé, même inégal ;
ce n'est point encore dans ce moment
qu'il faut le juger.

3°. Les mouvemens forts & violens ;
comme l'exercice immodéré, une course
précipitée, une toux longue, forte ou con-
vulsive, une déclamation forte & soute-
nue, un vomissement considérable, pro-
duisent des changemens dans le pouls ; il
devient ordinairement beaucoup plus fré-
quent ; mais cette fréquence est acciden-
telle & cesse après un peu de repos, & ce
n'est qu'alors qu'il faut juger de l'état du
pouls ; souvent il est dans un état de resser-
rement, qui l'empêche de se développer
avec la liberté nécessaire pour pouvoir être
bien jugé.

4°. L'action des remèdes altere sou-
vent le pouls, quelquefois pour quelques
heures, quelquefois pour des jours entiers ;
on peut l'observer après des saignées,
des purgatifs, quelquefois même de
simples lavemens. Ce n'est pas-là le
moment de prononcer sur l'état du
pouls.

5°. Les maladies nerveuses, spas-
modiques, convulsives, rendent ordi-
nairement le pouls variable, obscur
incertain.

6°. Dans les convalescences, surtout à la suite de grandes maladies, le pouls est quelquefois peu régulier & sujet à des variations; mais il se rapproche de l'état naturel, à mesure que la convalescence s'avance.

5°. *Variétés habituelles du pouls chez quelques individus.*

Le pouls n'est pas le même chez tous les individus, même dans l'état de santé; on observe tous les jours des variétés ou dérangemens habituels, qu'il est important de connoître, pour ne pas en tirer des fausses conséquences dans l'état de maladie.

Il y a des personnes bien constituées & jouissant de toutes leurs forces, qui ont habituellement un pouls très-foible; je connois un homme grand, fort, robuste, dans la vigueur de l'âge, qui a le pouls d'un mourant.

Il y en a d'autres dont le pouls est habituellement intermittent, irrégulier, inégal. Il y a cependant ici une observation essentielle à faire; ces pouls changent souvent dans les maladies & deviennent réguliers. Je connois un homme dont le pouls est intermittent dans l'état de

santé ; il perd son intermittence dès que la fièvre lui survient , & ne la reprend que lorsque la fièvre disparoît.

Quelques personnes ont le pouls très-profond , par conséquent plus difficile à appercevoir ; chez quelques autres il est très-petit ; cela vient souvent de la structure organique du bras : chez les uns , l'artère est très - profonde ; chez les autres , elle a un très-petit calibre.

Enfin , chez bien des personnes , les pouls des deux bras ne se ressemblent point ; il est fort , grand , plein dans l'un , & profond , petit , ferré , foible dans l'autre : j'en connois beaucoup d'exemples. Il est donc nécessaire d'examiner les deux bras , & on ne doit se décider que d'après celui où le pouls est le plus développé.

A R T I C L E I I.

Observations sur la fièvre.

LA connoissance de la fièvre , de ses époques , de ses nuances , de ses variations , des symptômes qui la précèdent ou l'accompagnent , n'est pas moins nécessaire aux personnes chargées du soin des malades ; elle doit les diriger dans l'administration des médicamens ; il est aussi important qu'elles en saisissent

toutes les variétés pour pouvoir rendre au médecin un compte exact de tout ce qui se passe en son absence.

§. I.

Essence de la fièvre.

La fréquence du pouls constitue la fièvre; elle seule l'indique, la caractérise & l'accompagne pendant toute sa durée; on peut être certain de son existence, toutes les fois qu'on observe que le pouls est plus fréquent que dans l'état naturel; mais il faut que cet état du pouls soit constant, c'est-à-dire, qu'il se soutienne pendant quelque-tems; car cette fréquence survient quelquefois sans fièvre; nous indiquerons plus bas les circonstances où cela arrive. Cette observation est essentielle pour éviter de confondre la fièvre avec des états non fiévreux. Le plus ou moins de fréquence sert à caractériser le degré où la fièvre est portée.

Il y a cependant des cas vraiment fiévreux, où le pouls paroît plus rare, c'est-à-dire, moins fréquent que dans l'état naturel, comme dans les fièvres malignes, sur tout dans le commencement, & dans l'état de spasme, où les vaisseaux sont resserrés & comme

§6 *Manuel pour le service*
étranglés. Mais ce défaut de fréquence dans le pouls n'est souvent qu'apparent à cause de sa petitesse, de sa dépression, de son étranglement; si on examine avec attention, on trouvera presque toujours que le nombre de pulsations, dans un tems déterminé, excède celui de l'état naturel.

§. I I.

Marche de la fièvre.

Les fièvres sont ou continues ou intermittentes, & les premières sont tantôt continues ou sans redoublement, tantôt exacerbantes, c'est-à-dire, avec des redoublemens.

Les fièvres continues sont marquées par une fréquence du pouls qui se soutient pendant toute leur durée; dans celles qui sont continues, cette fréquence est ordinairement la même durant tout le cours de la fièvre, à l'exception du commencement, où elle est moins forte & où elle va en augmentant, & de la fin, où elle diminue insensiblement jusqu'à ce qu'elle ait cessé tout-à-fait. Les exacerbantes ont deux tems, celui de l'exacerbation ou redoublement & celui de la rémission, qui fait une espece de repos entre les deux redoublemens: dans ce dernier, la fréquence est beaucoup

moins vive & se soutient presque toujours dans le même état ; mais elle augmente dès l'entrée du redoublement, & c'est cette augmentation qui le constitue. Il y a une espèce de fièvres, appelées subintrantes, qui sont de vraies fièvres continues exacerbantes ; mais on n'observe aucune rémission ou repos entre les redoublemens ; ils prennent, pour ainsi dire, l'un sur l'autre, c'est-à-dire, l'un commence, avant que celui qui le précède soit fini.

Les fièvres intermittentes ont aussi deux tems, celui de l'intermission ou repos entre les deux accès, & celui du paroxysme ou accès ; dans le premier, le pouls est absolument dans l'état naturel ; dans le dernier, il est plus ou moins fréquent, & cette fréquence constitue la fièvre.

Toutes les fièvres parcourent quatre tems, le commencement ou invasion, le progrès, l'état & le déclin ; ils sont également marqués dans chaque redoublement des fièvres continues & dans chaque accès des fièvres intermittentes. Dans le premier tems, la fréquence du pouls est peu considérable ; le pouls est même souvent serré, petit, concentré, déprimé, sur-tout dans les fièvres intermittentes, ainsi que dans les fièvres con-

tinues, lorsque leurs redoublemens commencent par des frissons, des frémitemens, des bâillemens, des pandiculations ou des tiraillemens. Dans le second tems, le pouls se développe, s'éleve, devient plus fréquent. Dans le troisieme, le développement est complet, & la fréquence se soutient au même degré. Enfin, dans le quatrieme, elle diminue insensiblement.

§. I I I.

Distinction des fievres aiguës & des fievres chroniques.

Les fievres aiguës & les fievres chroniques observent à peu près la marche précédente; mais elles diffèrent en ce que, dans les premieres, le pouls est ordinairement plus vif, plus fort, plus élevé, que la fréquence est bien plus sensible, & qu'elle est le plus souvent accompagnée de beaucoup plus de chaleur, tandis qu'on observe ordinairement le contraire dans les fievres lentes.

§. I V.

Etats qu'on peut confondre avec la fievre.

Les malades éprouvent souvent, surtout dans les fievres aiguës, & principalement dans les fievres bilieuses &

nerveuses, une augmentation sensible de fréquence dans le pouls & de chaleur, sans qu'il y ait une augmentation réelle de fièvre. Ce ne sont, pour me servir d'une expression vulgaire, que des *bouffées de chaleur*, qui dépendent souvent d'une agitation subite ou violente du malade, d'un spasme un peu fort & survenu tout-à-coup, d'un mouvement imprévu de la matière morbifique, de l'exaltation momentanée de l'humeur bilieuse, d'une évacuation qui se prépare ou que le malade vient d'éprouver, sur-tout si elle est abondante, &c. ces mouvemens en général ne se soutiennent pas long-tems.

Il est d'autres états où on éprouve une vraie fréquence dans le pouls & une chaleur plus considérable que dans l'état ordinaire, sans qu'il y ait cependant de la fièvre, comme dans tous les cas indiqués ci-dessus, chap. 4, art. 1, §. 3, n°. 4, & au n°. 3 de la sous-division de ce dernier.

Il est aisé de distinguer ces états de l'état fiévreux. Dans la fièvre, la fréquence du pouls & la chaleur sont constantes & se soutiennent pendant toute sa durée; dans ces derniers états, au contraire, elles ne durent point long-tems, & souvent un peu de tranquillité

ou quelque boisson tempérante fussent pour les faire cesser. C'est du peu d'attention qu'on porte à distinguer ces deux états, ou du défaut de connoissances nécessaires pour cela, que dérive l'assurance avec laquelle les gardes & les personnes qui entourent les malades, prononcent quelquefois qu'ils ont éprouvé plusieurs redoublemens dans une journée, même dans une nuit. On doit se tenir à cet égard sur ses gardes; un compte infidèle peut induire le medecin en erreur. Il est certain qu'il n'y a ordinairement qu'un redoublement tous les jours, & qu'il n'y en a jamais plus de deux.

§. V.

Symptômes du commencement des fievres.

Les premiers momens de l'invasion des fievres aiguës, & le commencement des redoublemens dans les fievres continues, sont marqués souvent par un frisson plus ou moins considérable, ou au moins par une sensation de froid; ce symptôme accompagne aussi le commencement des accès dans les fievres intermittentes, & il se joint souvent à des bâillemens, des tiraillemens, des pandiculations; ces derniers le rempla-

cent quelquefois, lorsqu'il ne se fait point sentir.

Il ne faut point confondre cet état avec un état pareil que les malades éprouvent quelquefois sans accès, sans redoublement, même sans fièvre. Il en a été déjà parlé au Chap. 3, Art. 1. §. 2.

ARTICLE III.

Observations sur les évacuations.

LES observations à faire sur les évacuations sont ou générales ou particulières; les premières sont relatives à toutes les évacuations, quelles qu'elles puissent être; les dernières concernent chaque évacuation en particulier.

§. I.

Observations générales.

La qualité, la quantité, l'époque des évacuations, les effets qui en résultent, déterminent souvent le choix des remèdes; il est donc nécessaire d'observer avec attention tout ce qui se passe à cet égard: ce soin est dévolu aux garde-malades. Je vais tracer ici succinctement les préceptes qui peuvent y être relatifs.

1°. Il faut observer le moment où chaque évacuation survient, si c'est au commencement, dans le progrès, l'état ou le déclin des redoublemens ou des accès, ou bien dans l'intervalle qu'ils laissent entre-eux, les symptômes, ou accidens qui les précèdent, les accompagnent ou les suivent, les effets qui en résultent.

2°. Les évacuations sont quelquefois ou critiques ou symptomatiques; c'est encore un sujet important d'observation; on peut consulter le dernier article de ce chapitre, qui indiquera les signes propres à les faire connoître & distinguer les unes des autres.

3°. La quantité & la durée de chaque évacuation demandent la même attention; il faut les observer avec soin.

4°. La qualité des matières rendues par les évacuations est le sujet le plus important de l'observation des garde-malades. Il faut observer leur couleur, leur odeur, leur consistance, la couleur qu'elles communiquent quelquefois aux linges, les sentimens de chaleur, de cuisson, d'irritation qu'elles occasionnent dans certains cas. Il est inutile de faire ici la distinction des matières crues & des matières cuites; cet objet n'est

point du ressort des gardes ; il ne peut être apprécié que par les gens de l'art.

5°. Enfin les évacuations, quoique les mêmes, & quoique se succédant dans le cours d'une maladie, d'un redoublement, d'un accès, dans une même journée, une même nuit, ne présentent point toujours le même caractère; il faut en observer avec soin les variations, les époques où elles arrivent, les accidens qui les accompagnent & les effets qui en résultent.

§. II.

Observations particulières.

Chaque espèce d'évacuation doit être observée en particulier; le caractère de chacune d'elles est différent & peut présenter des variations, qui doivent influencer dans le traitement de la maladie.

Sueurs.

On doit observer la température, la couleur, l'odeur, la consistance & le siège des sueurs, si elles sont froides ou chaudes, jaunâtres, verdâtres, rougeâtres ou sans couleur, aigres, féridés ou inodores, claires, épaisses ou gluantes, si elles occupent généralement tout le corps, ou si elles ne sont bornées

94 *Manuel pour le service*
qu'à une ou quelques parties. Il faut
avoir égard aux symptômes qui les ac-
compagnent, comme le froid ou le
chaud des extrémités, les horripilations
ou frémissemens de tout le corps ou de
quelque partie, le plus ou moins de
soif, de chaleur & d'agitation, l'état
du pouls, qui est tantôt dur & sec,
tantôt onduleux & mou.

Urines.

On doit observer leur quantité, leur
odeur, leur couleur & leur nature, c'est-
à-dire, si elles sont plus ou moins abon-
dantes & proportionnées à la boisson, ai-
grès, fétides, ou avec toute autre odeur,
en observant qu'elles la tiennent quelque-
fois des médicamens, si elles sont pelluci-
des, légèrement colorées, citrines, jau-
nâtres, rouges, enflammées, noires,
ou sans couleur, en observant encore
qu'elles tiennent quelquefois leur cou-
leur des remèdes dont le malade fait
usage, si elles sont crues, ténues, hui-
leuses, troubles, chargées de nuages ou
bien d'un sédiment ou dépôt; il faut
dans ce cas observer la couleur & la
quantité de ces derniers.

Evacuations alvines.

C'est à-peu-près toujours les mêmes

observations à faire ; elles roulent sur la quantité, la consistance, la couleur, l'odeur, la qualité de ces évacuations, les symptômes qui les accompagnent & leurs effets. Il faut donc observer si elles sont plus ou moins abondantes, plus ou moins fréquentes, claires, féreuses, molles, légèrement compactes ou dures, citrines, jaunes, verdâtres, porracées, brunes ou noirâtres, plus ou moins fétides ou presque inodores, seches ou humides, mêlées de glaires, de sang, de petites pellicules ou plates ou comme repliées, ou de vers, précédées, accompagnées ou suivies de tranchées ou de vents, & s'il en résulte un affoiblissement ou un soulagement du malade, & une augmentation ou une diminution des symptômes de la maladie.

Expectoration.

Il faut observer la fréquence & le degré ou le plus ou moins de violence de la toux qui accompagne presque toujours l'expectoration, le plus ou moins de facilité ou de difficulté de la sortie des crachats, la couleur, la consistance & la quantité de ces derniers, s'ils sont plus ou moins abondans, clairs, féreux, lymphatiques, épais, gluans blan-

96 *Manuel pour le service*
châtres, jaunâtres, verdâtres, fétides, &c.
Suppuration des cautères, vésicatoires,
sétons, &c.

Il faut observer la quantité & la qualité de la matière, soit séreuse, soit sanieuse, soit purulente, que les vésicatoires, cautères & sétons fournissent, son odeur, sa couleur, sa consistance & le degré de son âcreté. On doit porter encore son attention sur l'état de la plaie, si elle est sèche ou humide, enflammée ou dans l'état naturel, rouge, blanchâtre, livide, noire ou fongueuse.

Flux menstruel.

Les objets d'observation sont encore ici multipliés; il faut s'occuper d'abord de l'éruption du flux menstruel, si elle est facile ou difficile, avec ou sans accidens, si elle paroît au tems ordinaire, s'il en résulte un soulagement & une diminution des symptômes, si son cours se soutient d'une manière convenable. On doit passer ensuite à la quantité & à la qualité du sang qui sort, à sa couleur, à sa consistance, à son mélange avec des glaires, des caillots, &c.

Flux hémorroïdal.

Les observations sont ici les mêmes
que

que pour le *flux menstruel*, sur-tout à l'égard des personnes qui sont sujettes au flux hémorroïdal, ou chez lesquelles l'éruption de cet écoulement peut influer sur l'issue de la maladie.

Lochies.

Il est nécessaire d'observer la quantité & la qualité des lochies, la facilité ou la difficulté de leur cours, leur couleur rouge, rougeâtre, rouge lavé, ou simplement sanguinolente; leur consistance, claire ou épaisse, égale ou inégale; leur odeur, si elles ont une odeur désagréable, ou si elles sont inodores; leur mélange avec des glaires, des matières purulentes, des restes de l'arrière-faix; leurs qualités, si elles sont avec ou sans âcreté.

ARTICLE IV.

Observations sur quelques symptômes des maladies.

JE ne parlerai point ici des symptômes particuliers aux différentes maladies: le détail en deviendrait infini; je me bornerai à un petit nombre de cas, qui peuvent se rencontrer dans beaucoup de maladies. Ces exemples suffiront pour établir un mo-

98 *Manuel pour le service*
dele de ce qu'il est nécessaire d'observer
dans des cas semblables ou analogues.

§. I.

Froid ou frisson.

J'ai déjà parlé du froid & du frisson ; j'ai dit que quelquefois ils marquent l'entrée des grandes maladies , ainsi que celle des redoublemens dans les fievres continues exacerbantes , & des accès dans les fievres intermittentes , que quelquefois , au contraire , ils sont ou l'effet d'un spasme , ou un signe de suppuration interne. On ne peut distinguer ces différens cas, qu'autant qu'on observe avec attention leur marche, l'ordre qu'ils observent dans leur retour , les momens où ils se font sentir , leur durée , leur plus ou moins grande fréquence , & les symptômes dont ils sont accompagnés.

§. II.

État de la langue.

L'état de la langue dirige souvent le médecin ; elle est ou nette , ou chargée de limon blanc , jaune , noirâtre ; tantôt rouge , blanche , noire , ou d'un rouge noirâtre ; tantôt humide , sèche , aride , tailladée , couverte d'aspérités , comme

scabreuse & brûlée ; tantôt couverte d'une pellicule plus ou moins sèche, plus ou moins dure & ferme, & qui se détache avec plus ou moins de facilité.

§. III.

État de la respiration & de la voix.

La respiration est quelquefois gênée ; & tantôt cette gêne se soutient pendant toute la maladie, tantôt elle ne survient que dans certains momens ; il est nécessaire d'observer l'époque où ce symptôme a lieu, la gradation qu'il observe & le degré auquel il est porté. Il faut en dire de même de la voix, qui devient quelquefois aiguë, quelquefois, au contraire, rauque, cassée, obscure.

§. IV.

État de la peau.

L'état de la peau sert souvent à déterminer ceux de crudité & de coction, & à prononcer sur le pronostic de la maladie. On doit observer si elle est sèche & aride, ou humide, rude & comme couverte d'aspérités, ou molle & souple, brûlante ou froide, ou bien ayant une chaleur douce & modérée.

§. V.

État des fesses.

Dans les grandes maladies, sur-tout si elles sont longues, la compression du corps & le frottement échauffent insensiblement les fesses, y font naître des rougeurs, y produisent des excoriations, qui deviennent souvent gangreneuses & ont des suites fâcheuses; cela arrive principalement aux personnes grasses, d'une texture lâche, remplies d'humeurs, & sur-tout lorsque le malade a éprouvé beaucoup d'évacuations par les selles, ou qu'il a été obligé de laisser aller dans son lit une partie de ses urines & de ses déjections.

On ne sauroit porter assez d'attention sur cet objet, & examiner avec assez de soin l'état des fesses, pour employer les secours nécessaires dès le moment qu'on y apperçoit quelques rougeurs.

Les petits moyens mis en usage de bonne-heure réussissent ordinairement, comme des lotions avec l'eau de sureau, quelquefois aiguisée avec un peu d'eau-de-vie, l'application fréquente du cérat de Galien, de l'eau de Saturne, sur-tout le changement de situation du malade, qu'on peut placer sur un boutlet circulaire, ou encore mieux qu'on doit engager

à se tenir couché alternativement sur les deux côtés, si son état & ses forces le lui permettent.

Si ces moyens sont insuffisans, ou si on les a négligés dans le commencement, il faut alors examiner souvent la gradation de ces rougeurs, qui deviennent insensiblement d'un rouge foncé, ensuite brun, livides, enfin noirâtres, c'est-à-dire, gangreneuses; elles demandent des remèdes vraiment actifs, & c'est au médecin à les prescrire.

§. VI.

Autres symptômes.

Il est encore beaucoup d'autres symptômes, dont il faut observer le commencement, la progression, l'époque de l'invasion, le degré, la durée; tels sont, par exemple, les bâillemens, les tiraillemens, les pandiculations, les inquiétudes générales ou particulières, les nausées, les vomissemens, les convulsions & mouvemens convulsifs, le hoquet, le délire, l'assoupissement, &c.

ARTICLE V.

Observations sur les symptômes critiques.

LES symptômes des malades, sont ou *critiques*, ou *morbifiques*; les premiers

sont toujours salutaires, & le médecin ne sauroit assez les aider, les favoriser, les soutenir; les derniers sont toujours dangereux, & indiquent l'emploi nécessaire & prompt des remèdes propres à les combattre; il est important de les distinguer.

Les symptômes critiques ne surviennent jamais dans les commencemens, ni les progrès de la maladie, rarement dans son état, à moins que ce ne soit vers la fin, mais le plus souvent à son déclin; ils sont toujours précédés des signes de coction, proportionnés au caractère de la maladie, à l'âge, au sexe, aux forces & au tempérament du malade, suivis d'une diminution notable des symptômes, quelquefois de leur cessation absolue. Les évacuations, pour être critiques, doivent présenter les signes de coction & reprendre leur état naturel, ou au moins s'en rapprocher beaucoup, & avoir lieu sans diminuer notablement les forces du malade.

Les symptômes morbifiques arrivent toujours dans les premiers tems, les progrès & le commencement de l'état de la maladie, avant les signes de coction; ils ne sont proportionnés ni au caractère de la maladie, ni à l'âge, ni au sexe, ni aux

forces, ni au tempérament du malade ; ils sont accompagnés de trouble dans l'économie animale, de désordre dans les fonctions, souvent de prostration des forces, & produisent toujours une augmentation des symptômes. Les évacuations morbifiques, appelées communément symptomatiques, présentent les signes de crudité, s'éloignent beaucoup de leur état naturel, affoiblissent & épuisent le malade sans aucun soulagement.

C H A P I T R E V.

De l'administration des médicamens.

LES personnes employées au service des malades sont chargées de l'administration des médicamens, qui sont prescrits par les gens de l'art ; il est nécessaire qu'elles connoissent non-seulement la maniere dont elles doivent se conduire à cet égard, mais encore les cas qui exigent qu'elles suspendent l'usage des remèdes, quoique prescrits. J'abrégèrai les détails : il suffira de rapporter quelques exemples, qui pourront servir de guide

pour les cas & les objets que je n'indiquerai point.

Je ne parlerai point d'abord des circonstances qui peuvent exiger des changemens dans l'ordre , l'espece , la nature & la quantité des médicamens prescrits au malade : je m'en occuperai dans le dernier article de ce chapitre. Je me bornerai dans les deux premiers articles , à l'administration des remedes en elle-même , c'est-à-dire , à la maniere dont il faut y procéder eu égard à la nature , aux propriétés & à l'énergie de chacun d'eux.

ARTICLE PREMIER.

Administration des médicamens internes.

1^o. *Poudres.*

LES poudres se donnent toujours délayées ou fondues dans quelque liqueur, dans de l'eau, du bouillon, de la tisane, du vin, de l'eau de poulet, de l'eau de veau, du petit lait, &c. Il faut les bien remuer, les bien mêler avec la liqueur, jusqu'à ce qu'elles soient bien étendues & comme incorporées avec celle-ci, & avoir soin de remuer de nouveau au moment où le malade va avaler le remede, afin qu'il prenne la poudre en même-tems &

qu'elle ne reste point au fond de la liqueur, Les poudres solubles dans la liqueur qu'on emploie, exigent moins de précautions; il suffit de remuer jusqu'à ce qu'elles soient bien fondues.

2°. Sels.

Les sels se donnent presque toujours fondus dans quelque liqueur; il ne faut les présenter au malade que lorsque leur dissolution est parfaite. Il y en a qui se fondent dans la liqueur, quoique froide; quelques-uns ne peuvent être dissous que dans une liqueur chaude; en général, la dissolution est plus prompte & plus sûre dans cette dernière.

3°. Pilules.

Quelques malades ont de la peine à avaler les bols & les pilules; quelques autres sont rebutés par leur mauvais goût ou leur odeur désagréable. On peut employer plusieurs moyens pour en faciliter la déglutition, & pour épargner au malade le désagrément d'un mauvais goût ou d'une mauvaise odeur.

Beaucoup de personnes prennent le parti d'envelopper les bols ou les pilules dans du pain à cacheter, mouillé & roulé sur ces médicaments. Cette méthode

peut être bonne dans les cas où on ne peut en mettre d'autre en usage ; mais on fera bien de l'abandonner autant qu'il sera possible ; il arrive quelquefois que le pain à cacheter , collé avec les bols & les pilules , résiste à l'action des sucs digestifs , & par conséquent à sa dissolution , qu'il empêche ainsi la décomposition des pilules , qu'elles ne passent point dans les voies de la circulation , qu'elles sont entraînées , au contraire , par le mouvement péristaltique des intestins , & expulsées au-dehors avec les matières fécales , que par conséquent elles ne produisent point l'effet qu'on en attend.

Il vaut mieux , s'il est possible , 1°. faire avaler les bols ou les pilules à sec , & donner tout de suite au malade un peu de boisson ; 2°. ou les faire tenir à sec dans la bouche du malade , & lui faire avaler de la boisson , qui les entraîne souvent avec elle ; 3°. ou bien les mettre dans une cuiller remplie de boisson , que le malade porte jusqu'à son gosier ; il les avale alors aisément ensemble avec la boisson ; 4°. ou bien enfin les placer dans un petit pruneau cuit ou une cerise confite , après en avoir ôté le noyau , & à la place du noyau ; on

avale le pruneau ou la cerise entiere, & la pilule passe aisément avec elle ; ces fruits sont ordinairement digérés facilement dans l'estomac. On enveloppe encore les pilules avec une feuille d'or ou d'argent ; mais on manque souvent de ces dernieres dans les campagnes.

4°. *Potions & Juleps.*

Les potions & juleps se donnent ou à-la-fois, ou à plusieurs doses, ou à cuillerées ; cela dépend de la maniere dont les gens de l'art en ont prescrit l'usage, & ne demande qu'une observation exacte de ce qu'ils ont déterminé ; il n'y a qu'une attention à faire, lorsqu'on y a ajouté quelque poudre, confection ou conserve, c'est de les bien battre ou remuer avant que de les donner.

5°. *Emétiques.*

On emploie les émétiques végétaux, comme l'ipécacuanha, & les émétiques antimoniaux, comme le tartre émétique. Les premiers se donnent en poudre, & les derniers sous forme de sel. Les premiers sont insolubles dans l'eau ; il est nécessaire de les bien délayer dans la liqueur qui doit leur servir d'excipient, & sur-tout de les remuer au

moment où le malade va les prendre. Les derniers se fondent aisément dans l'eau. On les donne en une seule dose, ou en plusieurs, ou bien même on en prolonge l'usage en les prescrivant à des doses extrêmement petites, réitérées fréquemment ; cela dépend des circonstances, qui ne doivent être appréciées & déterminées que par les gens de l'art.

Les fonctions des garde-malades à cet égard se réduisent à donner à propos la boisson nécessaire pour soutenir & faciliter le vomissement, & à connoître l'instant où elles doivent faire prendre les différentes doses de ces médicamens.

1^o. On ne doit point se presser à faire boire le malade, quoiqu'il éprouve des nausées, des maux de cœur, des soulevemens d'estomac ; mais on doit attendre que le vomissement ait commencé, ou au moins que ces symptômes soient portés à un degré considérable, & qu'ils ne produisent cependant aucun effet. C'est alors qu'il faut commencer à faire boire le malade, le gorger même de boisson, la réitérer toutes les fois que les vomissemens recommencent, & la soutenir pendant toute leur durée. Il ne suffit point de donner chaque fois un ou deux verres d'eau ; il faut les mul-

tiplier autant qu'il est possible , & tâcher de vaincre la répugnance des malades en leur persuadant que c'est le seul moyen de faciliter le vomissement & de le rendre plus considérable , plus efficace & moins pénible. On ne doit employer pour cela que de l'eau tiède ; si elle étoit froide ou trop chaude , elle pourroit ou empêcher l'effet de l'émétique , ou occasionner des gonflemens, des crispations & des douleurs à l'estomac.

2^o. Les différentes doses de l'émétique sont prescrites d'une manière ou précise ou conditionnelle. Dans le premier cas , il faut se conformer aux desirs du médecin , & continuer l'usage de ce médicament dans les momens déterminés , à moins qu'il ne survienne des circonstances qui le contre-indiquent, comme seroient des vomissemens très-considérables , des syncopes , des douleurs à l'estomac , &c. Dans le second cas , les doses d'émétiques doivent être proportionnées à l'effet qu'ont produit les doses précédentes : on commence d'abord par donner la première dose ; si après un certain tems , comme quinze, vingt , trente minutes , elle ne produit aucun effet ou n'agit que légèrement ,

on donne la seconde ; on fait suivre les autres successivement, jusqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet qu'on desire ; dès que le vomissement est bien établi, on cesse d'en donner, & on se borne à soutenir l'évacuation au moyen d'une ample boisson d'eau tiède.

L'administration de ce remède exige des soins particuliers, dont il a été déjà parlé au chapitre III. Art. III. N^o. 3.

6^o. *Purgatifs.*

On prescrit les purgatifs sous forme solide ou forme liquide. Sous forme solide, on les donne en bols ou en pilules ; on peut consulter ce qui a été déjà dit ci-dessus, N^o. 3 ; mais cette manière de purger exige une boisson abondante, dont on doit commencer l'usage beaucoup plutôt que lorsqu'on prend un purgatif liquide ; cela est nécessaire pour faciliter & accélérer la dissolution des bols ou des pilules. Les purgatifs sous forme liquide, ou consistent dans des sels qu'on fait fondre dans une liqueur, & ils n'exigent point d'attention particulière, ou sont des potions composées de différentes substances purgatives ; il est plus convenable de donner celles-

ci un peu chaudes , & de les faire chauffer à cet effet au bain - marie , sur-tout si elles contiennent de la manne ; il y a cependant des personnes dont la répugnance est invincible pour les prendre chaudes , ou qui ne peuvent les garder ; il faut alors se conformer à leurs desirs ou à leur habitude , & les donner froides.

Les purgatifs exigent une boisson abondante , propre à en faciliter & à en soutenir l'effet ; on peut se prêter à la fantaisie du malade pour le choix de cette boisson ; on donne du bouillon aux herbes , de l'eau de veau , de l'eau de poulet , de l'eau sucrée , une infusion légère de thé , de fleurs de mauve , de fleurs de violettes , du petit lait , de l'eau miellée , même de l'eau pure , &c. Elles valent autant les unes que les autres.

On ne doit pas se presser de faire boire les malades , mais attendre que le purgatif ait commencé à agir. Cependant si , après deux heures , on n'en observe aucun effet , & si le malade éprouve en même - tems cette espèce de mouvemens dans le bas-ventre , que le vulgaire appelle gargouillemens , on peut commencer alors l'usage de la boisson ; il ne faut le retarder que dans le cas ,

où le malade sentiroit encore la médecine dans l'estomac & auroit des envies de vomir ; dès qu'on a commencé, il faut continuer à faire boire souvent, au moins toutes les demi-heures.

Il est prudent de faire tiédir la boisson, mais d'éviter de la donner trop chaude ; dans les chaleurs de l'été, on peut s'écarter de cette règle & lui laisser sa température naturelle. Dans plusieurs Provinces d'Espagne, on donne de l'eau à la glace à la suite des purgatifs, & j'ai vu cette méthode y avoir des succès constans ; mais elle ne réussiroit point également en France, eu égard à la différence du degré de la chaleur des climats.

La couleur, le goût & l'odeur des purgatifs inspirent à quelques malades une répugnance qui les leur fait rejeter peu de tems après les avoir avalés. Il faut leur épargner ce désagrément. On doit leur en dérober la couleur & l'odeur, en évitant de les leur présenter jusqu'au moment précis où ils vont les avaler. Quelques-uns se font ferrer le nez, pour ne point en sentir l'odeur ; ce moyen est innocent, & on peut le leur permettre.

On emploie différens moyens pour

masquer ou diminuer, le goût des purgatifs, ou pour rendre le palais moins sensible à leurs impressions, comme de rouler dans la bouche de l'eau de vie, du café, de tenir continuellement de l'eau dans la bouche après les avoir pris, &c. Tous ces moyens n'ont aucun inconvénient, mais ils sont rarement suffisans; je n'en connois qu'un, que je vois réussir le plus souvent: il consiste à mâcher de la croûte de pain grillée: on en prend d'abord après le purgatif; on la jette, on en prend d'autre; on en tient toujours dans la bouche jusqu'à ce qu'on n'ait plus rien à craindre; cette croûte de pain ratiffe & balaye le palais & la langue, & se charge des corpuscules que le purgatif peut y avoir laissés; elle fait encore la fonction d'un absorbant, se charge des vapeurs qui s'élevent de l'estomac, & prévient souvent les renvois, qui sont encore plus désagréables que la médecine elle-même.

ARTICLE II.

Administration des médicamens externes.

1°. Frictions.

ON donne des frictions avec la main; des linges, de la flanelle, des linimens,

des baumes, des huiles & des onguens. Il n'y a point de maniere particuliere pour les administrer ; il n'est question que d'appuyer plus ou moins, & de les faire durer plus ou moins de tems ; on doit se conduire à cet égard d'après l'avis du médecin du malade.

2°. *Cataplasmes.*

Les précautions que demande l'application des cataplasmes, se bornent à les faire un peu chauffer, & à les étendre également sur toute l'étendue du linge, qui leur sert d'excipient, ou de la partie sur laquelle on les applique. Ils doivent être renouvelés quand ils se refroidissent ; mais ceux qui sont faits avec des herbes bouillies & pilées, peuvent être réchauffés sans déplacer, en les arrosant au moyen d'une éponge imbibée de l'eau dans laquelle on a fait leur décoction. Ceux qui contiennent des farines ou de la mie de pain, doivent être renouvelés plus souvent ; en se desséchant, les farines & la mie de pain contracteroient une dureté qui pourroit piquer, irriter ou blesser la partie.

3°. *Fomentations.*

Il y a deux espèces de fomentations ;

elles sont sèches ou humides. Les premières se préparent en fricassant ou faisant rôtir & rissoler, par exemple du son, de l'avoine, du millet, du sel, des cendres; on met la substance rissolée entre deux linges, & on l'applique chaude sur la partie malade. On prépare les dernières dans de l'eau, en faisant bouillir des plantes, dont la nature varie suivant l'indication; on les emploie de trois manières: 1°. on trempe dans la décoction encore chaude, un linge ou une flanelle, & on l'applique sur la partie; 2°. on enferme cette décoction dans une vessie de cochon, qu'on applique aussi sur la partie, 3°. on fait un sachet de toile, qu'on remplit de plantes bouillies & encore chaudes, ou bien on les met entre deux linges, & on en fait ainsi l'application sur la partie malade; mais il est prudent de piler auparavant ces plantes pour en écrâser les queues & les côtes, & en faire une espece de bouillie.

4°. *Embrocations.*

Les embrocations ne sont que des irrigations ou arrosemens de la partie malade avec une liqueur convenable suivant l'exigence des cas. On trempe dans

cette liqueur une éponge, un morceau de flanelle, de laine, de linge, ou un peu d'étoupe; on les laisse bien imbibber; ensuite on les exprime avec les mains sur la partie malade, en promenant successivement sa main sur toute l'étendue de cette partie; on finit ordinairement par y appliquer des compresses ou une flanelle imbibée de cette même liqueur.

5°. *Pansement des vésicatoires ou cauterés.*

On n'a pas toujours recours aux chirurgiens pour panser les vésicatoires & les cauterés; il est utile par conséquent de savoir comment on doit le faire.

Si la plaie du vésicatoire est très-enflammée, chaude, douloureuse, on se contente de la panser avec du beurre frais étendu sur une feuille de vigne ou de poirée.

Si, avec ces symptômes, il ne suppure point ou suppure mal, on peut appliquer un petit emplâtre du digestif animé dont il va être parlé, & le recouvrir de beurre frais.

Si la suppuration est abondante, le beurre frais suffit souvent, ou bien on emploie un digestif simple, fait avec

parties égales de basilicon & de nutritum.

Si au contraire la plaie se dessèche & la suppuration diminue considérablement, on y applique le même digestif, auquel on ajoute cinq, six ou huit grains de cantharides en poudre par once de digestif, plus ou moins cependant eu égard à la sensibilité du sujet & de la partie, & aux effets qui en résultent; on remplace quelquefois ce digestif avec succès par des pommades épispastiques, telles que celles de *Thierry*, de *Grand-Jean*, &c.

Si la suppuration est trop considérable, l'application du cérat de Galien suffit souvent pour la diminuer.

Enfin, si la plaie prend trop d'étendue, on peut appliquer du même cérat de Galien sur le tour, c'est-à-dire, sur la partie qu'on veut dessécher.

Dans tous ces cas, on applique le beurre étendu sur des feuilles de vigne ou de poirée, & les onguens & les pommades sur un morceau de linge & encore mieux du papier brouillard; on met par-dessus une compresse quarrée en quatre ou six doubles, & on maintient le tout avec une bande, assez serrée pour assujettir la compresse & l'emplâtre, mais assez lâche pour ne pas

faire une compression sur la plaie. On doit faire ces pansemens avec un peu de célérité, pour ne pas laisser la plaie exposée long-tems à l'air. On peut en laver le contour avec de l'eau tiède, ou une décoction d'orge, de sureau, de guimauve, aussi tiède; mais sous prétexte de propreté, on ne doit point chercher à la nettoyer trop souvent.

Le cautere demande à peu-près le même pansement; je dois ajouter seulement qu'on y met un pois, une boule de cire, un pois d'iris, d'orange, &c. Il faut ôter celui qui s'y trouve avec assez d'adresse & de légéreté pour ne point blesser ou irriter la partie, & placer le nouveau sans le faire entrer de force, ni trop l'enfoncer, pour éviter toute compression. Il vaut même mieux que le pois soit beaucoup plus petit que le trou du cautere, parce qu'il se gonfle par la chaleur & par l'humidité de la partie, & prend ainsi le volume convenable. Les pois d'iris ou d'orange sont les meilleurs, sur tout si on leur donne une figure demi-sphérique, c'est-à-dire, si on les partage en deux; la partie convexe se trouve alors dans le cautere, & la partie plate au niveau de la peau, de maniere qu'elle n'en excède point la surface & est à l'abri de toute compres-

sion extérieure. On peut encore les percer d'un petit trou, dans lequel on passe un bout de fil, qu'on laisse traîner sur la peau; on s'en sert avec avantage pour retirer le pois avec facilité. Ce petit trou a cependant un inconvénient; il donne lieu quelquefois à des substances fongueuses qui s'élevent du fond du cautère & prennent les dimensions du trou; mais on peut l'empêcher en remplissant le trou avec un peu de cire après qu'on y a passé le fil.

6°. Lavemens.

L'administration des lavemens roule sur trois objets, la quantité de liqueur qu'il faut employer, la situation qu'il faut faire prendre au malade, & la manière de les donner.

1°. La quantité de liqueur qu'on met dans la seringue n'est point la même dans tous les cas; elle doit varier eu égard à l'âge, à la maladie & à l'état du malade. Elle doit être de deux à quatre onces pour les enfans nouveaux-nés jusqu'à l'âge d'un an, de quatre onces à huit pour les enfans d'un âge plus avancé, de huit onces à douze pour les jeunes gens, & de seize onces à vingt pour les adultes. Dans les maladies des

intestins , comme dans leur inflammation , leur ulcère , la colique , la diarrhée , la dyssenterie , le ténésme , on ne doit donner que la moitié ordinaire de la liqueur , ainsi que dans les cas où la vessie est remplie d'urine.

2°. Avant de donner le lavement , on fait placer le malade sur le ventre , de manière que les jambes & les cuisses soient plus basses que le corps , ou sur le côté , de sorte que les fesses fassent une saillie & que les jambes & les cuisses soient pliées en dedans ; cette dernière situation est la meilleure : lorsqu'il a pris le lavement , on doit l'engager à se tenir couché pendant quelque tems sur le côté droit.

3°. Pour donner le lavement , on prend la seringue , on trempe le bout de la canule dans de l'huile , du beurre ou du saindoux , on l'enfonce dans l'anus de la longueur de douze ou quinze lignes , on étend le doigt indicateur de la main gauche sur la canule , & on l'appuie sur l'endroit où on veut qu'elle s'arrête , afin d'empêcher qu'elle n'entre trop & qu'elle ne blesse l'intestin ; enfin on pousse le lavement , mais toujours d'une manière égale & continue ; il faut éviter de le pousser par jets & à différentes reprises.

7°. *Sangfues.*

Les garde-malades devroient être chargées de l'application des sangfues ; mais leur ignorance à cet égard oblige souvent à avoir recours à des mains étrangères , multiplie la dépense & retarde quelquefois l'usage d'un remède dont l'efficacité peut dépendre du moment où il est employé. Il est donc nécessaire de donner des préceptes qui y sont relatifs ; ils comprennent sept objets : 1°. le choix des sangfues ; 2°. leur préparation ; 3°. celle de la partie à laquelle on doit les appliquer ; 4°. leur application ; 5°. ce qu'il faut faire pendant qu'elles sont appliquées ; 6°. la manière de les détacher , quand on a tiré assez de sang ; 7°. les précautions nécessaires après cette saignée.

1°. Il faut choisir celles qui son grêles, longues , qui ont la tête petite , le dos vert , rayé de jaune ou tacheté de noir , & le ventre un peu rouge ; il faut rejeter celles qui ont une grosse tête , quelquefois lanugineuse , & le dos rayé de bleu. On trouve les premières dans les eaux courantes , & les dernières dans les eaux croupissantes ; celles-ci sont ordinairement venimeuses.

2°. On ne doit jamais employer les sangsues nouvellement prises, mais celles qu'on a tenu & fait dégorger pendant plusieurs jours dans l'eau claire; il est même convenable, avant de les appliquer, de les tirer de l'eau & de les tenir à sec dans une boîte pendant dix ou douze heures, afin qu'elles soient plus affamées, plus avides à sucer, & que par conséquent elles s'attachent plus vite à la peau.

3°. L'application des sangsues exige des précautions préliminaires, qui tendent à les faire attacher plus promptement & plus fortement. Quelques-uns proposent de piquer la partie avec une épingle, une aiguille ou la pointe de la lancette pour en faire sortir quelques gouttes de sang; mais cette opération, quoique bien peu douloureuse, effraye bien des malades & leur inspire une répugnance décidée pour ce remède. On peut employer des moyens plus doux & également efficaces, comme 1°. de frotter la partie avec la main, & de lui communiquer une certaine rougeur; 2°. de la frotter avec un linge mouillé d'eau chaude ou imbibé de lait tiède; 3°. de la frotter avec un peu de sang de pigeon ou de quelqu'autre animal.

4°. En appliquant la sangsue , l'on doit éviter qu'elle ne s'attache aux mains de celui qui l'applique, on doit en même-tems l'empêcher de glisser , la tenir assez ferme pour qu'elle ne puisse point s'échapper & qu'on puisse la présenter à la partie , & cependant ne pas la serrer trop fortement. A cet effet , on la prend avec un papier fin & souple , ou bien avec un morceau de linge ; on peut aussi la mettre dans un cornet de papier , qui ne soit ouvert que d'un côté , & qui ne soit point assez large pour qu'elle puisse s'y retourner ; on peut encore la tenir avec la main enveloppée d'un linge ou couverte d'un gant. On l'approche de la partie , & on la présente à l'endroit qu'on veut faire piquer, avec l'attention de tourner la trompe de ce côté-là & la queue du côté opposé. Lorsqu'on applique les sangsues aux vaisseaux hémorroïdaux , il faut veiller à ce qu'elles ne s'introduisent point dans le fondement & l'intestin, où elles pourroient produire une hémorragie ; on peut prévenir cet accident en les liant avec un fil , qu'on peut retenir dans la main ou attacher à la cuisse du malade ; si cependant elles se glissoient dans l'intestin , il faut donner tout de suite au

malade des lavemens d'eau simple, dans laquelle on fait fondre une certaine quantité de sel, & les réitérer jusqu'à ce que les sangsues soient détachées & forties.

5°. Le but qu'on se propose en appliquant des sangsues est de tirer du sang; il est donc important d'en continuer l'application jusqu'à ce qu'on juge que la quantité du sang qui est sortie est suffisante. En conséquence, si les sangsues tombent trop tôt, on en applique d'autres tout de suite sur la même ouverture; mais il vaut mieux prévenir qu'elles ne se détachent: à cet effet, dès qu'on voit qu'elles sont gorgées, pleines & au moment d'être rassasiées, on leur coupe la queue; elles se dégorgent tout de suite, & le sang continue à couler par cette ouverture à mesure qu'elles le sucent.

6°. Lorsqu'on juge la saignée suffisante, si les sangsues ne se détachent point d'elles-mêmes, on peut essayer de les faire tomber en leur donnant quelque légère secousse; mais il faut éviter de les arracher: elles pourroient laisser leurs aiguillons dans l'ouverture des vaisseaux: si elles tiennent trop fortement, il suffit de mettre sur leur dos

un peu de cendre, d'huile de tartre, & encore mieux de sel : celui-ci est le plus efficace; l'effet en est prompt; les sangsues se détachent sur le champ.

7°. Quand les sangsues sont tombées, il ne faut point arrêter tout de suite le sang; on doit le laisser couler encore une demi-minute ou une minute; souvent il s'arrête de lui-même; mais s'il continue à couler, on lave les piqûres avec de l'eau salée: ce moyen suffit ordinairement; lorsqu'il est sans effet, on applique sur les piqûres un peu de charpie râpée ou de linge brûlé, & par-dessus une compresse & une bande. Lorsqu'on a appliqué les sangsues aux vaisseaux hémorroïdaux, qu'elles se sont détachées trop tôt, & que cependant le sang coule encore, on peut faire placer le malade sur un bassin à moitié rempli d'eau chaude; le sang continue à couler, & on obtient ainsi une saignée assez abondante.

A R T I C L E III.

Momens propres à l'administration des médicamens, & cas qui exigent qu'on en suspende l'usage.

Tous les tems des maladies ne sont pas propres à l'administration des mé-

dicamens , & il est des cas où les changemens qui surviennent dans les symptômes , exigent qu'on suspende les remèdes prescrits ; souvent on n'a point le tems de recourir au medecin , de lui rendre compte & de prendre son avis ; il est donc nécessaire que les personnes qui sont auprès des malades , connoissent les momens les plus favorables pour l'usage des remèdes , & les circonstances où elles peuvent & où elles doivent même s'écarter de la route qui leur a été tracée , & suspendre l'administration de certains médicamens. Je me bornerai à quelques exemples & à quelques-uns des remèdes principaux ; ils suffiront pour servir de modeles pour les différens autres cas , qu'il seroit trop long de détailler ici.

TISANES ACIDES. Les acides nuisent en général aux poitrines délicates & dans les maladies de la poitrine ; il est prudent de les suspendre lorsqu'il survient quelque symptôme qui peut indiquer l'irritation de cette partie , tels seroient , par exemple la toux , le crachement de sang ; il faut observer cependant que la toux dépend quelquefois d'une chaleur âcre répandue dans

tout le corps ; dans ce cas , les acides peuvent être employés ; mais ils doivent être adoucis en les édulcorant davantage & en augmentant leur véhicule aqueux.

NARCOTIQUES. On entend sous ce nom toutes les préparations faites avec l'opium , telles que l'opium en substance , la teinture anodine , le sirop de pavot , les pilules de cynoglosse , &c. On les emploie généralement comme calmans ou pour provoquer le sommeil ; mais ils peuvent devenir nuisibles , lorsque le malade tombe dans l'assoupissement ou dans un état subit d'inertie & d'affaïssement , ou bien qu'il survient une évacuation critique ; dans ces cas , il faut absolument en suspendre l'usage.

EMETIQUES. On doit toujours donner l'émétique dans le moment où le malade jouit de plus de calme , comme pendant la rémission dans les fièvres continues exacerbantes , & dans l'intermission dans les fièvres intermittentes , c'est-à-dire , entre les redoublemens des premières & les accès ou paroxismes des dernières ; il faut le donner assez tôt pour qu'il ait fini son effet avant l'entrée du redoublement ou de l'accès. Il est cependant des cas où l'intervalle que

les accès & les redoublemens laissent entre eux sont trop courts , pour que l'émétique ait le tems de faire toute son action ; on peut choisir alors le moment où l'accès ou le redoublement tendent vers la fin de leur déclin.

Il arrive quelquefois que le médecin prescrit l'heure de l'administration de ce remede ; mais si on s'apperçoit du commencement du redoublement ou de l'accès, du frisson, des bâillemens, des tiraillemens, des pandiculations, qui les précédent souvent, il faut en suspendre l'usage.

On doit encore le suspendre toutes les fois qu'il survient une toux forte, convulsive & opiniâtre, un crachement de sang, des convulsions ou mouvemens convulsifs, ou que le malade tombe tout-à-coup dans un état d'affaïssement.

Si lorsqu'on a commencé à le donner, il produit des vomissemens énormes, accompagnés sur-tout de tiraillemens & de fortes douleurs à l'estomac, de mouvemens convulsifs, il faut en cesser l'usage, donner beaucoup d'eau tiède, même des acides végétaux, qui arrêtent souvent l'action des émétiques minéraux.

PURGATIFS. Le moment le plus favorable pour leur administration est

L'intervalle que les accès & les redoublemens laissent entre-eux, pourvu qu'il soit assez long pour que l'effet des purgatifs puisse être terminé; si on juge que le tems seroit trop court, on doit les donner au déclin de l'accès ou du redoublement.

Les cas où il faut les suspendre sont assez multipliés; je me contenterai de les indiquer: 1°. au commencement des accès dans les fièvres intermittentes & des redoublemens dans les fièvres continues; 2°. s'il survient un crachement de sang; 3°. ou une inflammation au gosier; 4°. ou un soupçon d'inflammation ou de disposition inflammatoire dans quelque autre partie; 5°. ou une tension, un météorisme, des douleurs vives au bas-ventre; 6°. ou une diarrhée; 7°. ou des sueurs critiques; 8°. s'il y a lieu de croire que le flux menstruel va paroître; 9°. s'il survient des mouvemens convulsifs; 10°. si le malade éprouve de fortes envies de vomir, qui puissent faire craindre qu'il ne garde point le purgatif & qu'il n'éprouve un dégoût & une fatigue inutiles; 11°. s'il tombe tout-à-coup dans un état d'inertie & d'affaissement.

SAIGNÉE. Dans les fièvres aiguës, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de redoublemens ou d'accès, le moment

le plus favorable pour la saignée, est celui où l'accès & le redoublement sont dans leur état, c'est-à-dire, dans leur force : on doit s'écarter de ce principe dans les maladies inflammatoires & dans toutes celles qui parcourent leurs périodes avec une extrême célérité ; la nécessité de la saignée est trop souvent urgente pour pouvoir la retarder, d'autant plus que ces maladies n'ont souvent ni accès, ni redoublemens. On doit encore, à moins d'un cas très - pressant, ne faire la saignée que trois ou quatre heures après l'usage des alimens, surtout s'ils sont solides, & après avoir laissé reposer le malade pendant quelque tems, s'il a éprouvé une fatigue considérable.

Il y a quelques cas où il faut suspendre la saignée, quoiqu'elle ait été prescrite par le médecin, comme 1°. pendant le frisson, les bâillemens, les pandiculations qui accompagnent l'entrée des accès & des redoublemens ; 2°. s'il survient des sueurs critiques, ou une diarrhée qu'on puisse juger être critique ; 3°. si le malade tombe dans l'affaissement, ou si son pouls devient tout-à-coup foible & petit.

Il faut suspendre encore 1°. la saignée du bras, si le flux menstruel vient

à paroître ; 2^o. la saignée du pied , s'il survient une inflammation ou une disposition inflammatoire aux viscères du bas-ventre , ainsi qu'un météorisme , une tension douloureuse de ces parties.

QUINQUINA. Donné comme fébrifuge ou employé contre les maladies périodiques , quoique sans fièvre , il doit être placé dans l'intervalle des redoublemens & des paroxismes ; mais si ces intervalles sont trop courts , on doit commencer à le donner au déclin du paroxisme ou du redoublement. Quelquefois même les accès & les redoublemens se suivent de très-près : on est forcé alors à en commencer l'usage dès la fin de l'état ou vigueur du redoublement ou du paroxisme.

CHAPITRE VI.

De la préparation des médicamens & alimens.

ARTICLE PREMIER.

Préparation des médicamens internes.

§. I.

Remarques générales sur les décoctions & infusions.

ON entend par *décoction* la cuisson d'une ou de plusieurs plantes , parties

des plantes, drogues ou autres substances qu'on fait bouillir dans une liqueur convenable pour les ramollir, & sur-tout pour en extraire la vertu.

On appelle *infusion*, l'action de faire tremper ces mêmes substances dans une liqueur pour les ramollir ou en extraire la vertu, mais sans la faire bouillir; celle-ci se fait souvent dans une liqueur chaude, quelquefois bouillante; mais elle se fait aussi quelquefois sans feu & à froid.

La *décoction* differe donc essentiellement de l'*infusion*; dans la premiere, les substances doivent bouillir; dans la dernière, il suffit de les faire tremper.

On donne aussi les noms de *décoction* & d'*infusion* à la liqueur même dans laquelle on a fait bouillir ou tremper ces substances, & qui est imprégnée de leurs propriétés.

Ces substances sont plus ou moins compactes, plus ou moins dures, plus ou moins chargées de principes volatils; ces différences établissent le choix qu'on doit faire de la *décoction* ou de l'*infusion* pour leur préparation, ainsi que la plus ou moins grande quantité de liqueur qu'on doit employer & le

plus ou moins de tems qu'il faut les faire bouillir ou infuser.

Celles qui sont dures & compactes doivent être traitées par décoction ; tels sont tous les minéraux , les animaux , les différentes substances animales , comme les viandes , les cornes , les pieds , les ongles , plusieurs parties des végétaux , comme les racines , les bayes , les graines & semences , quelquefois les feuilles. Celles qui ne sont ni dures , ni compactes , qui sont au contraire d'un tissu mou & lâche , ne doivent qu'être infusées ; telles sont les fleurs , les jeunes pousses des plantes encore tendres , certaines feuilles , c'est-à-dire , celles qui sont molles ou qui contiennent des parties aromatiques. On doit encore éviter la décoction & se borner à l'infusion pour toutes les substances aromatiques & chargées de parties volatiles ; leurs principes s'évaporeront par l'ébullition.

On doit les faire bouillir plus ou moins de tems & dans une plus ou moins grande quantité de liquide , eu égard à leur plus ou moins de dureté & de tenacité : par exemple , la décoction des minéraux doit être très-longue & beaucoup plus que celle de toutes les autres substances , celle des bois & des

racines seches , plus que celle des racines fraîches , celle de ces dernieres , plus que celle des feuilles ; celles-ci n'exigent qu'une ébullition très-légere ; les graines & semences doivent bouillir plus ou moins eu égard à leur tissu compacte & ferré ; la décoction des viandes doit être au moins aussi longue que celle des racines seches ; celle des cornes , des pieds , des ongles des animaux doit l'être encore plus.

Les *infusions* doivent de même être plus ou moins longues, eu égard au degré plus ou moins considérable de ténacité des substances qu'on fait infuser ; on les fait de plusieurs manieres ; on les jette simplement dans la liqueur chaude ou froide , suivant les cas , ou bien on les met dans la liqueur au moment où elle bout , ou bien enfin on jette dessus de l'eau bouillante. Il y en a , comme celles qui contiennent des principes volatils , qu'il faut couvrir avec soin pour en empêcher l'évaporation.

Il n'est pas possible de déterminer la proportion qu'on doit observer entre la quantité des substances qu'on veut faire infuser & celle de la liqueur qu'on emploie à cet effet ; elle doit varier suivant l'intention des gens de l'art , qui

prescrivent des infusions plus ou moins fortes selon les circonstances ; mais on doit toujours observer de ne pas trop les surcharger ; la liqueur ne peut s'empreindre que de la quantité de substance qu'elle peut recevoir dans ses pores ; l'excédent ne sert à rien & devient inutile.

On fait les infusions dans différentes liqueurs , comme l'eau commune , l'eau distillée , l'eau de pluie , le petit lait , les suc des plantes , le vin , l'eau de vie , l'esprit de vin , le vinaigre distillé ou non distillé , &c. Mais il n'est pas indifférent de les faire dans les unes ou dans les autres ; elles ne peuvent toutes extraire les vertus de tous les mixtes ; on doit choisir une liqueur qui puisse être le dissolvant de la substance qu'on veut faire infuser ; par exemple , l'eau , qui extrait bien les principes du séné , de la rhubarbe , du thé , de la plupart des fleurs , des plantes , n'a aucune action sur les corps résineux , tels que le jalap , le turbith , le camphre , &c ; il faut à ces substances des dissolvans spiritueux.

On emploie souvent à - la - fois des substances d'une nature plus ferme , plus dure & plus compacte les unes que les

autres, dont les unes doivent être par conséquent traitées par la décoction & même par différens degrés de coction, & les autres mises simplement en infusion. On commence alors par celles qui sont plus dures; après les avoir laissé bouillir pendant le tems nécessaire, on ajoute successivement celles qui sont d'un tissu moins ferme; lorsque leur décoction est faite, on retire le vaisseau du feu & on y met celles qui ne doivent être qu'infusées: je vais en donner un exemple.

Si on veut faire un bouillon composé de viande, d'une substance minérale, de quelque bois, de racines, de feuilles & de fleurs, on met à la-fois la viande, la substance minérale & le bois; on les laisse bouillir, par exemple, pendant une heure; on y ajoute alors les racines fraîches, les semences, les graines, comme celles d'orge, d'avoine; on laisse bouillir jusqu'à ce que le bouillon soit presque fait; on y jette alors les feuilles qu'on ne laisse bouillir que deux ou trois minutes; on retire ensuite le vaisseau du feu, on y met les fleurs; on couvre le tout & on laisse infuser plus ou moins de tems, suivant l'exigence du cas.

Il faut en général faire les décoctions

à petit feu & lentement , une ébullition trop forte & trop précipitée , pourroit donner lieu à une trop grande dissipation des principes médicamenteux des substances qu'on emploie.

Parmi les différentes substances qu'on met en décoction ou en infusion , il en est qui demandent des préparations particulières : 1^o. les cornes , les pieds , les ongles des animaux , les bois fort durs , doivent être râpés : 2^o. les racines , mondées , nétoyées , coupées en morceaux , quelquefois fendues , même concassées , sur-tout lorsqu'elles sont fort sèches & fort dures ; 3^o. les bayes , concassées ; 4^o. les semences , dépouillées de leurs enveloppes & concassées ; 5^o. les graines , dépouillées aussi de leurs enveloppes & nétoyées.

Il y a certaines substances qu'on ne met pas à nud dans la liqueur , mais qu'on place dans un nouet , comme l'antimoine , la rhubarbe , le safran de mars ; on les enferme dans un linge , qu'on noue avec un fil , & qu'on suspend dans la liqueur qui sert à faire la décoction ou l'infusion.

Les principes précédens doivent être appliqués à tous les médicamens dont la préparation se fait par décoction ou

par infusion, comme les bouillons, les tisanes, les apozèmes, &c. Il sera inutile de les répéter en parlant de la préparation de ces différens remèdes.

§. II.

Des tisanes.

La *tisane* est un remède liquide qu'on prépare par décoction ou par infusion pour servir de boisson au malade ; on la fait avec les racines, les écorces, les bois, la tige, les feuilles, les fleurs, les semences des plantes, même avec des parties d'animaux, quelquefois avec des minéraux.

On peut établir trois classes de *tisanes* eu égard aux substances qui entrent dans leur composition, *végétales*, *minérales* & *animales*. Je vais parler successivement & donner quelques exemples de chacune d'elles.

I. *Tisanes minérales.*

Les *tisanes minérales* sont très-peu employées & se réduisent à un bien petit nombre ; je me bornerai à quelques exemples.

Tisane d'antimoine.

On pulvérise l'antimoine crud ; on

l'enferme dans un nouet, qu'on suspend dans l'eau ; on fait bouillir la liqueur ou bien on laisse infuser pendant longtemps. Je rapporte cette tisane, quoique je sois persuadé qu'elle ne peut avoir aucune vertu, l'eau ne pouvant ni opérer la dissolution ou la décomposition de l'antimoine, ni se charger de ses principes.

Eau ferrée.

Celle-ci ne se fait que par infusion & toujours à froid ; la liqueur, quoique froide, a ici autant d'activité que si on la faisoit chauffer. On remplit d'eau un vaisseau, qui n'ait qu'une petite ouverture ; on y jette une certaine quantité de vieux clous ou de pièces de vieux fer, bien couvert de rouille ; on couvre le vaisseau ; on laisse infuser pendant plusieurs jours, ayant le soin de remuer de tems en tems les pièces de fer, & on s'en sert ensuite pour l'usage.

Tisane émétisée.

Cette tisane consiste dans une dissolution d'un émétique minéral, comme du tartre stibié, à petite dose, dans une certaine quantité de liqueur ; on met par exemple un grain, un grain

& demi ou deux grains de tartre émétique dans une pinte de liqueur, après les avoir fait fondre dans une cuillerée de cette dernière ; on bat bien la bouteille pour opérer un mélange parfait. Cette dissolution se fait dans différentes liqueurs, dans l'eau commune, l'eau de veau, l'eau de poulet, le petit lait, quelque tisane particulière. Le choix de la liqueur & la fixation des doses de l'émétique doivent être laissés à la prudence du médecin.

I I. *Tisanes végétales.*

Les *tisanes végétales* sont celles qui sont faites avec les différentes parties des végétaux, comme les bois, les racines, l'écorce, les graines ou semences, les bayes, les feuilles, les fruits & les fleurs. Elles sont ou simples, c'est-à-dire, faites avec une seule plante, ou une seule partie d'une plante, ou composées, c'est-à-dire préparées, soit avec plusieurs plantes à-la-fois, soit avec les parties de différentes plantes, soit avec les différentes parties d'une même plante. On peut distinguer encore celles qui sont faites avec des plantes acides, aromatiques, nitreuses, à principes fixes ou volatils. Il n'y a ici aucun précepte

particulier , ni exemple à donner ; on doit faire à ces tisanes végétales l'application des principes établis au §. 1. de l'Art. 1. de ce Chapitre. Je parlerai des *tisanes végétales purgatives* , à l'article de *la préparation des purgatifs*.

Nous avons d'autres préparations faites avec des végétaux & qui servent souvent de boisson aux malades ; telles sont les suivantes.

Emulsions.

Les *Emulsions* se donnent ordinairement sous forme de potion en une ou deux fois ; quelquefois cependant on en prescrit plusieurs doses dans la journée , & alors elles peuvent être considérées comme faisant partie de la boisson des malades. On les fait avec les amandes douces, & autres amandes émulsives, les semences froides, majeures & mineures, des fruits laiteux & oléagineux, qu'on pile & qu'on exprime ; on édulcore ensuite l'expression avec du sucre ou du sirop. On les prépare de la manière suivante.

On pile les amandes, les semences & les fruits dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'on les ait réduits en pâte ; on verse dessus la liqueur dont on se sert,

soit eau commune , soit décoction de plantes convenables à la maladie , en remuant la pâte avec le pilon jusqu'à ce que la liqueur soit devenue bien blanche ; on la passe ensuite , on l'exprime fortement & on y ajoute du sucre ou du sirop. Lorsqu'on y met des amandes , on commence par les jeter dans l'eau bouillante, pour les dépouiller de leur peau. La dose ordinaire est de sept ou huit amandes & de demi-once de semences froides , sur six onces de liqueur ; mais les doses doivent varier suivant les indications.

On craint quelquefois que les émulsions ne s'aigrissent dans l'estomac : il y a en effet beaucoup de personnes qui ne peuvent les supporter ; quelques - uns cherchent à prévenir cet inconvénient en faisant bouillir l'émulsion avant de la passer ; mais c'est une mauvaise méthode ; l'émulsion en devient plus épaisse & plus pesante sur l'estomac ; il vaut mieux y ajouter un peu d'eau de fleurs d'orange , ou dix ou douze grains de corail préparé ou d'yeux d'écreville ; si ces moyens sont insuffisans, il faut que le malade s'en abstienne.

On ajoute aux émulsions différentes substances relatives aux indications des maladies ; mais on doit éviter d'y joindre

des acides, qui produiroient sur les émulsions les mêmes effets que sur le lait, c'est-à-dire les feroient tourner.

Tisane émulsionnée.

On donne quelquefois des émulsions pour toute boisson aux malades; mais on les fait alors beaucoup plus légères, & c'est ce qu'on appelle *Tisane émulsionnée*; on met par exemple une once de semences froides sur vingt-quatre onces ou une pinte & demie d'eau, un peu plus ou un peu moins, suivant les circonstances. On la prépare de même que les émulsions; on l'édulcore aussi avec du sucre ou du sirop; on peut la rendre plus agréable en y ajoutant une ou deux amandes amères, & une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange. Il faut avoir soin de tenir cette tisane dans un endroit frais: elle exige les mêmes précautions que le lait qu'on veut conserver.

Orgeat.

On prend deux onces d'amandes douces & cinq ou six amandes amères; on les jette dans l'eau bouillante pour les dépouiller de leur peau. On fait bouillir en même tems légèrement dans l'eau une demi-poignée d'orge mondée; on jette

cette première eau, qui est jaunâtre & chargée des ordures de l'orge; on lave ensuite l'orge avec de l'eau chaude, & on continue à la laver jusqu'à ce qu'elle ne teigne plus l'eau; on la fait bouillir alors dans douze onces d'eau jusqu'à ce qu'elle commence à se crever: on retire alors la décoction du feu, on la laisse refroidir & on la passe.

On pile les amandes dans un mortier jusqu'à ce qu'elles commencent à se mettre en pâte; on verse alors dessus & peu à peu la décoction d'orge, en continuant à piler & en remuant, jusqu'à ce que la liqueur soit devenue bien blanche; on passe, on exprime fortement & on y ajoute environ une once ou une once & demie de sucre en poudre, & une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Lait d'amandes.

Le *lait d'amandes* ne diffère de l'*orgeat*, qu'en ce qu'il est moins chargé d'amande, par conséquent moins épais, qu'ordinairement on n'y met point d'amandes amères, & qu'on le fait le plus souvent avec l'eau commune. On ne met qu'une once d'amandes sur environ une livre d'eau; après que les amandes sont exprimées, on les pile de nouveau, on
verse

verse de la nouvelle eau, on remue bien, on exprime & on recommence jusqu'à ce que l'eau ne soit plus que légèrement blanchie; on y mêle alors plus ou moins de sucre, suivant le goût du malade; lorsque la maladie le permet, on peut y ajouter une ou deux amandes amères & un peu d'eau de fleurs d'orange, pour en relever le goût.

III. *Tisanes animales.*

Les *tisanes animales*, qui sont en usage aujourd'hui dans la pratique de la médecine, sont en bien petit nombre; on peut même presque les réduire à l'eau de veau, & à l'eau de poulet; ce sont des *bouillons* extrêmement légers, que je rapporte à la classe des tisanes, parce qu'on en fait la boisson des malades. Il en est d'autres cependant qu'on peut placer dans cette classe, comme étant préparées avec des substances qu'on tire des animaux, comme l'*hydrogale*, l'*hydro-mel*, le *petit lait*, &c.

Eau de veau.

On prend quatre onces de tranche de veau absolument dépouillée de graisse; on la taillade ou on la coupe en deux ou trois morceaux; on la fait bouillir

dans seize onces d'eau pendant vingt ou vingt-cinq minutes ; on ôte l'écume , s'il s'en élève ; on retire le vaisseau du feu ; on passe la liqueur & on la garde pour l'usage. On augmente la quantité du veau , ou bien on fait bouillir plus long-tems , si on veut une tisane plus forte.

Eau de poulet.

On choisit un poulet très-jeune , on le plonge , sans le saigner & sans le plumer , dans l'eau bouillante ; on fait ensuite une incision circulaire au-bas de la cuisse ; on y souleve la peau , & on l'enlève ainsi insensiblement toute entière ensemble avec les plumes ; on ôte les entrailles du poulet , on lui coupe les pattes & la tête , & on le fait bouillir dans quatre ou cinq livres d'eau , jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers ; on retire ensuite l'eau du feu , & on passe sans exprimer : il faut faire cette décoction à petit feu. Si la tisane est trop forte , trop épaisse , on peut y ajouter un peu d'eau chaque fois qu'on en donne au malade.

L'eau de poulet est par elle-même très-fade , & beaucoup d'estomacs ne peuvent point la supporter. Quelques-uns ,

dans la vue de corriger cette fadeur , y ajoutent , vers la fin de la coction , une pincée de semences de coriandre ou un peu de canelle ; mais il est à craindre que ces dernières substances n'échauffent : lorsqu'on se propose de rafraîchir le malade ; il vaut mieux y substituer une pincée de cerfeuil & quelques feuilles de chicorée sauvage.

On cherche quelquefois à rendre cette tisane plus rafraîchissante , par l'addition de quelques autres substances , comme d'une ou deux cuillerées d'orge mondée , ou d'une once des quatre semences froides ; on farcit alors le ventre du poulet avec ces substances , & on les fait bouillir autant de tems que le poulet. Mais comme leur addition rendroit la tisane plus épaisse , il faut augmenter la quantité d'eau dans laquelle on la fait , ou bien la couper ensuite avec plus ou moins d'eau , eu égard à son degré d'épaisseur.

Hydrogale.

L'*hydrogale* est un mélange d'eau & de lait , ou , pour mieux dire , une eau laiteuse. On le fait en mêlant un tiers ou un quart de lait avec deux tiers ou trois quarts d'eau commune , ou d'une

tifane particulière, convenable à la maladie. Quelques-uns, d'après *Sydenham*, qui faisoit faire un grand usage de cette boisson, font bouillir ce mélange jusqu'à la diminution d'un tiers; mais le lait perd beaucoup de sa vertu par l'ébullition; il vaut mieux se contenter de mêler ces deux liqueurs sans les exposer à l'action du feu.

Hydromel.

L'*hydromel* est une boisson faite avec le miel & l'eau de fontaine, ou bien une tisane ou décoction aqueuse des plantes convenables à la maladie; on choisit pour cela du beau miel, comme par exemple celui de Narbonne. On fait bouillir ce mélange jusqu'à diminution d'un tiers, & on a le soin d'enlever l'écume qui s'élève pendant l'ébullition. Les proportions de la liqueur & du miel dépendent des indications; quelquefois on ne met qu'une partie de miel sur quinze ou vingt parties de liqueur, quelquefois seulement sur six, huit ou dix.

Décoction blanche de Sydenham.

On prend deux onces de corne de cerf calcinée, réduite en poudre, & deux onces & demie de pain blanc; on les

mêle ensemble , & on les fait bouillir dans vingt-quatre onces ou une pinte & demie d'eau , jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers ; on retire ensuite le vaisseau du feu , on passe la décoction , & on y ajoute une quantité de sucre suffisante pour lui donner un goût agréable.

Petit lait.

Le petit lait se prépare de trois manières , par l'altération spontanée du lait , par la coagulation & par l'évaporation.

PETIT LAIT PAR ALTÉRATION SPONTANÉE DU LAIT. Il se fait sans le secours de l'art ; on livre le lait à lui-même ; on le laisse aigrir ; il se décompose insensiblement ; ses parties caséuse & butyreuse se séparent de sa partie séreuse ; on prend cette dernière qui fait le petit lait. Cette méthode est assez commune dans les laiteries ; le petit lait qui en résulte , est connu dans les campagnes sous le nom de *lait de beurre* ; il est aigrelet , & peu usité en médecine ; on pourroit cependant l'employer avec succès , comme on le fait dans les pays où les laitages sont très-abondans , dans les cas où une boisson aqueuse & légèrement acide est indiquée.

PETIT LAIT PAR COAGULATION. C'est celui qui est le plus en usage ; il se fait de la manière suivante. On prend une quantité déterminée de lait de vache ou de chèvre, suivant les indications ; on le fait bouillir légèrement sur un petit feu, & on enlève les petites pellicules qui se forment sur sa surface ; on le laisse refroidir ; on y jette ensuite une substance propre à le coaguler, dont il va être parlé ; on le laisse reposer, le vaisseau étant couvert, jusqu'à ce qu'il soit caillé ; on verse alors le caillé sur une serviette, un torchon ou un linge épais, avec lequel on l'enveloppe d'une manière serrée ; on noue le linge avec un fil ou une ficelle ; on le suspend sur un vaisseau, dans lequel on reçoit la sérosité qui s'en exprime ; on jette la première sérosité, qui s'écoule & qui est trop laiteuse ; celle qui coule ensuite fait le petit lait, qui, pour être bon, ne doit point être d'une couleur laiteuse, mais doit présenter une couleur tirant sur le verdâtre ou sur le doré.

On emploie différentes substances pour coaguler le petit lait : 1^o. le vin d'Espagne ou de Canarie ; c'est la méthode des Anglois, mais qui n'est pas usitée en France ; 2^o. les acides végé-

taux , comme le vinaigre , le suc de citron ; 3°. des pommes renettes coupées à tranches , avant qu'elles soient bien mûres ; 4°. la pressure ordinaire ; 5°. l'infusion des fleurs de chardon , de caille-lait à fleurs jaunes , dans un peu d'eau ; ces deux dernières substances sont les plus employées , & celles auxquelles on doit donner la préférence.

PETIT LAIT PAR ÉVAPORATION. On le prépare ainsi : on prend du lait sortant du pis de la chèvre ou de la vache ; on le fait évaporer jusqu'à ce qu'on obtienne un résidu qui se présente sous la forme d'une poudre jaunâtre & grumelée ; on donne alors quelques bouillons & on filtre. *Frédéric Hofmann* veut que l'évaporation se fasse à feu nud dans un vaisseau d'étain ; *M. Venel* préfère avec raison le bain-marie. Ce petit lait , connu sous le nom de *petit lait d'Hofmann* , a été appelé *eau de lait par décoction* & *petit lait artificiel* par ce médecin , & *petit lait doux* par *Cartheuser* ; il est plus gras , plus épais , plus sucré que le petit lait ordinaire , dont il ne constitue cependant qu'une variété.

CLARIFICATION DU PETIT LAIT. Le petit lait , tel qu'on l'obtient par l'altération spontanée du lait , ou par la simple

expression du caillé, est trouble, chargé de parties caséuses & butyreuses, & même presque dégoûtant; il deviendrait souvent laxatif, causeroit des nausées à beaucoup de malades, & porteroit quelquefois dans les premières voies une disposition à des concrétions butyreuses & caséuses, qu'on doit compter en général parmi les mauvais effets du lait. Pour prévenir ces inconvéniens, on clarifie le petit lait avant d'en faire usage; il devient plus agréable, pèse moins sur l'estomac, est bien plus délayant & se distribue avec plus de facilité dans les voies de la circulation. Il faut éviter cependant de le trop clarifier; on le dépouilleroit totalement des particules muqueuses, qui lui communiquent un moëlleux, souvent très-utile, & il n'auroit pour ainsi dire d'autres propriétés que celles d'une boisson aqueuse: il est même des cas qui exigent l'usage d'une liqueur légèrement grasse, muqueuse & moins sèche que le petit lait très-clarifié. On doit donc éviter les deux extrêmes, c'est-à-dire, le petit lait trouble & le petit lait très-clair.

On clarifie le petit lait de la manière suivante: on prend le petit lait récent; on y ajoute à froid un blanc d'œuf sur

une livre de liqueur ; on les mêle exactement en les fouettant ou battant ; on les fait bouillir ensuite à un feu doux ; pendant l'ébullition , on jette dans la liqueur douze ou quinze grains de crème de tartre ; on passe ensuite successivement au blanchet & au papier à filtrer. Les blancs d'œufs suffisent quelquefois ; on évite alors le goût que la crème de tartre peut communiquer au petit lait.

§. I I I.

Des Apozèmes.

Le apozèmes sont de fortes décoctions aqueuses de plusieurs parties de végétaux , comme bois , racines , semences , graines , baies , fruits , herbes , feuilles , fleurs , auxquelles on ajoute du sucre ou des sirops. On doit suivre , pour leur préparation , les règles établies ci-dessus en parlant des décoctions & infusions. On y joint quelquefois d'autres substances , comme des minéraux , des sels , des électuaires , des poudres. Les minéraux doivent bouillir autant & même plus de tems que les racines , à moins qu'ils ne soient donnés en poudre pour être avalés dans une ou deux cuillerées d'apozème ; dans ce cas , ils

ne font pas partie de la décoction. Les poudres doivent être traitées par la décoction ou l'infusion, eu égard aux substances avec lesquelles on les prépare ; mais en général, elles n'exigent point une décoction aussi longue, ni aussi forte. Les électuaires entrent rarement dans la composition des apozèmes ; il suffit de les faire fondre dans la décoction, lorsqu'elle est faite & qu'elle est encore chaude. Les fels s'emploient par la voie de la dissolution ; on les fait fondre dans la décoction, après qu'elle est faite. On ajoute toujours du sucre ou quelque sirop ; on ne fait cette addition qu'après que la décoction est faite & passée. La dose de chaque apozème est ordinairement de cinq ou six onces.

En général, les apozèmes sont des décoctions bien plus chargées & plus fortes que les tisanes ; cependant il faut proportionner les doses des substances qui y entrent à la quantité d'eau qu'on y emploie, afin qu'elle puisse s'imprégner des principes de ces substances. On les rend quelquefois purgatifs par l'addition de quelques médicaments de cette classe ; comme, par exemple, quand l'apozème est fait, on y fait infuser du séné, de la rhubarbe, il faut

alors que la décoction soit plus légère, afin qu'elle puisse se charger des principes des purgatifs,

§. IV.

Des suc d'herbes.

Les suc sont des liqueurs qu'on tire des végétaux par expression ou par incision ; il n'est point question ici des dernières. On les fait ordinairement avec les seules feuilles fraîches, & tout au plus les sommités jeunes, tendres & fraîches des plantes. On les pile dans un mortier, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte molle ; on exprime ensuite fortement cette pâte à travers un linge gros & clair ; on reçoit la liqueur qui en sort, & on la passe deux ou trois fois à travers un linge fin. Il est des temps où les plantes fournissent beaucoup moins de suc ; on peut alors, avant d'exprimer la pâte, la laisser quelques heures en digestion ; le suc qu'elle contient se détache, se raréfie, perd de sa viscosité, & elle en fournit ensuite une plus grande quantité.

Il y a quelques plantes visqueuses, comme la bourrache & la buglose, & quelques autres peu succulentes, comme la petite centauree, la verge d'or, l'ar-

moise, l'eufraise, & plusieurs racines, dont on a beaucoup de peine à tirer le suc. Il faut faire chauffer les premières avant de les exprimer, & arroser les dernières en les pilant, ou lorsqu'on veut les exprimer, avec une petite quantité de liqueur appropriée à leur vertu, comme par exemple avec leur propre décoction.

On fait quelquefois usage de ces suc tels qu'on les a exprimés; quelquefois on les clarifie pour les rendre moins désagréables. On y procède de plusieurs manières, ou au moyen d'un blanc d'œuf bien battu, ou en mettant le suc sur les cendres légèrement chaudes, & enlevant l'écume qui s'élève au-dessus de la liqueur. La clarification peut être employée sans inconvénient, lorsque le suc est épais, visqueux, gluant; mais il faut s'en abstenir dans les cas contraires, sur-tout lorsqu'on a été obligé d'arroser les plantes avec une autre liqueur avant l'expression. On demande en général des suc très-clarifiés: ils sont plus élégans, plus agréables au coup-d'œil, moins désagréables au goût; mais aussi ils ont moins de vertu, il faut prendre toujours un terme moyen & éviter les deux excès de trop clair & trop épais.

§. V.

Des potions & juleps.

Les *potions* & *juleps* sont préparés ordinairement par les apothicaires ; mais on peut se trouver dans des campagnes éloignées de pharmaciens , où on est obligé de les faire soi-même avec les drogues dont on a eu le soin de se pourvoir ; il est donc nécessaire de joindre ici quelques instructions sur la manière d'y procéder.

La *portion* est un mélange de différens remèdes composés , comme poudres , confections , électuaires , élixirs , teintures , essences , dont les eaux distillées sont toujours la base , avec l'addition de quelque sirop.

Les *juleps* ne diffèrent des *potions* , qu'en ce qu'ils contiennent moins de liqueur , & qu'ils sont beaucoup moins chargés de médicamens.

Si on manque d'eau distillée , on peut sans inconvénient employer l'eau de rivière ou de fontaine , ou bien une légère décoction ou infusion des plantes d'une vertu analogue à celle de l'eau distillée , dont on voudroit se servir.

Je ne parle point ici des *potions pur-*

gatives appellées vulgairement *médecines* ; elles se préparent d'une manière différente.

Quand on veut faire une potion ou un julep , on pese d'abord l'eau qui doit en faire la base , & dont la dose est ordinairement de six à huit onces pour une potion , & de quatre ou cinq onces pour un julep ; on la met dans une bouteille ; on y ajoute ensuite les autres drogues qui doivent entrer dans sa composition , après les avoir pesées ; on se contente d'y verser celles qui sont liquides : les autres exigent une préparation ; les poudres doivent être délayées dans un mortier avec une certaine quantité de l'eau déjà pesée , qu'on prend dans la bouteille ; les confectons , électuaires , conserves & sels , doivent être dissous de même dans un mortier & dans une certaine quantité de la même eau ; certaines drogues , comme les yeux d'écrevisse , le cachou , le corail , le sang-dragon , l'antimoine diaphorétique , les trochisques , &c. doivent être successivement pilés & ensuite dissous dans un mortier & dans la même eau. On verse ces drogues ainsi préparées dans la bouteille , & on y ajoute le sirop , après l'avoir pesé ; sa dose ordinaire est

d'une once. On bat bien la bouteille pour rendre le mélange complet.

§. V I.

Des bouillons médicamenteux.

On prépare différentes espèces de bouillons, qu'on rend médicamenteux au moyen des substances prises des trois règnes, minéral, végétal & animal, avec lesquelles on les fait, ou qu'on y ajoute; mais ces bouillons sont en même-tems alimenteux; j'en renvoie le détail à l'Article III. de ce Chapitre, où je m'en occuperai en parlant des bouillons en général.

§. V I I.

Préparation des purgatifs.

On donne les purgatifs sous différentes formes, sous celles de poudres, de sels, de pilules, d'émulsions, de conserve, de ratafia, de sirop, de potion & de tisane.

Poudres purgatives.

Les poudres purgatives sont ou solubles ou insolubles dans l'eau; on fait fondre les premières dans l'eau ou la décoction qui doit faire la base du pur-

gatif, à froid ou à chaud, suivant l'espèce de poudres; on se contente de jeter les dernières dans la liqueur, de les remuer long-tems pour opérer un mélange aussi parfait qu'il est possible, & de remuer de nouveau au moment où le malade va les prendre. On les donne aussi sous forme de pilules: il va en être parlé.

Sels purgatifs.

Les sels purgatifs sont donnés ou seuls, ou mêlés avec d'autres médicaments, & sous forme liquide, ou sous forme solide. Sous cette dernière, ils sont employés en bols ou en pilules; il va en être parlé. Sous forme liquide, on s'en sert ou seuls, & on les fait fondre dans l'eau, la tisane, le bouillon, le petit lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, &c. ou dans les potions purgatives, dans lesquelles on les fait fondre après qu'elles sont faites.

Pilules purgatives.

On compose les pilules purgatives avec différentes substances solides; les unes sont en poudre; les autres doivent être pilées & réduites en poudre avant de les employer. On les met ensuite

dans un mortier ; on y ajoute les conserves ou confectons dont on veut se servir , ou bien on y verse une quantité suffisante d'un sirop pour pouvoir les réunir en une masse ; on remue bien avec le pilon , jusqu'à ce que le tout soit bien incorporé & forme une masse solide , mais un peu molle ; on étend ensuite cette masse sur une table ou un papier ; on la roule en la comprimant sous les mains , jusqu'à ce qu'elle soit assez grêle pour être divisée en pilules ; on fait enfin cette division avec un couteau ou une spatule ; on roule chaque pilule entre les doigts pour leur faire prendre une forme ronde , & on les couvre d'une poudre , soit de réglisse , de guimauve , ou autre pareille , soit de sucre pulvérisé , ou bien on les enveloppe dans une feuille d'or ou d'argent.

Emulsions purgatives.

Les émulsions purgatives sont de deux manières, ou par les drogues qu'on y ajoute après qu'elles sont faites , ou par celles avec lesquelles elles sont préparées.

Dans le premier cas , on fait une émulsion ordinaire , ainsi qu'il a été dit ci-dessus ; lorsqu'elle est faite , on y ajoute les substances purgatives ; on y fait fon-

dre celles qui sont solubles dans un menstrue aqueux, comme les sels; on y jette simplement celles qui sont insolubles, après les avoir mises en poudre, comme le jalap, ayant le soin de bien remuer le mélange; on y fait infuser celles dont les principes peuvent être tirés par l'eau au moyen de l'infusion, comme le fené, la rhubarbe.

Dans le dernier cas, on se sert de semences émulsives, qui contiennent un principe purgatif, comme celles de carthame; on les emploie ou seules, ou avec les amandes, les semences froides; on les pile & on fait une émulsion ordinaire.

Dans les deux cas, on peut substituer un sirop purgatif plus ou moins actif suivant les circonstances, à la place de celui qu'on ajoute aux émulsions ordinaires, comme celui de nerprun, de roses solutif, de chicorée composé, &c.

Conserves purgatives.

On trouve chez les apothicaires plusieurs conserves, confections & électuaires, préparés avec des substances purgatives; leur seule préparation consiste à les délayer dans une liqueur, ou à les envelopper dans du pain à cache-

ter, ou bien à les diviser & rouler en forme de pilules. Il y en a quelques-unes qu'on ne trouve point chez beaucoup d'apothicaires, sur-tout dans les Provinces, & qu'on peut préparer aisément chez les malades: telles sont les suivantes.

ELECTUAIRE DE CASSE SIMPLE. On prend deux onces de pulpe de casse; on la fait cuire dans huit onces d'eau, jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers; on passe alors & on exprime fortement; on remet la liqueur sur le feu, & on y ajoute trois onces de sucre blanc & une once de sirop de violettes; on remue pendant quelque tems, & on laisse bouillir jusqu'à ce que la décoction ait pris la consistance d'électuaire. Cette préparation purge très-doucement; elle est connue vulgairement sous le nom de *casse-cuite*.

ELECTUAIRE DE CASSE COMPOSÉ. On prend une once de pruneaux & une demi-poignée de fleurs de violiers; on les fait bouillir dans quatorze ou quinze onces d'eau, jusqu'à diminution d'un tiers; on passe & on exprime; on remet la liqueur sur le feu, après y avoir délayé quatre onces de pulpe de casse, demi-once de tamarins, une once de

manne ; on laisse bouillir à petit feu , jusqu'à diminution d'un autre tiers ; on passe de nouveau & on exprime fortement ; on y ajoute ensuite deux onces de conserve de violettes , une once de sirop de violettes & trois onces de sucre ; on remue , & on laisse bouillir à petit feu , jusqu'à consistance d'electuaire. Il purge plus que le précédent depuis demi-once jusqu'à deux onces.

ELECTUAIRE , CONSERVE , OU MARMELADE DE MANNE. On prend quatre onces de belle manne & six onces de suc de violettes ou de roses pâles ; on fait fondre la manne dans ce suc sur un feu doux ; on passe ensuite la dissolution ; on y ajoute deux onces de sucre ; on remue , & on remet sur un feu doux : on fait cuire le tout à petit feu , jusqu'à consistance de miel. C'est un purgatif très-doux , dont l'effet se borne à donner une liberté des garde-robes. Quelques-uns y ajoutent le diagrede ; mais c'est un purgatif puissant & bien irritant , qu'il est prudent de proscrire pour une préparation qui peut être entre les mains de tout le monde , dont on peut prendre dans tous les momens , & dont les doses sont assez arbitraires ; il vaut mieux , dans les cas où

on veut le rendre plus purgatif, y substituer un gros de tartre soluble, qui n'a pas les mêmes inconvéniens.

Sirops purgatifs.

On trouve tous les sirops purgatifs chez les apothicaires; il n'y en a qu'un seul qu'ils n'ont point, dont nous devons la préparation à *MM. de Lassonne & Cornette*, & qui est cependant très-utile, sur-tout pour les enfans, dont il est quelquefois impossible de vaincre la répugnance pour les remèdes; c'est le *sirop d'ipécacuanha*. On le prépare de la manière suivante.

On prend vingt grains d'ipécacuanha entier; on les concasse; on les fait bouillir légèrement dans huit ou neuf onces d'eau, pendant neuf ou dix minutes; on passe alors la liqueur à travers un linge; on y ajoute quatre ou cinq onces de sucre, en bien remuant; on la remet sur le feu, & on la laisse cuire jusqu'à consistance de sirop; lorsqu'il est froid, on peut l'aromatiser avec un peu d'eau de fleurs d'oranges.

On donne ce sirop aux enfans à cuillerées à café toutes les trois, quatre ou cinq heures; il devient légèrement pur-

166 *Manuel pour le service*
gatif , & est sur-tout très - utile dans la
coqueluche.

Ratafia purgatif.

On fait un ratafia , propre à purger les enfans qui refusent de prendre d'autres purgatifs ; on le prépare ainsi. On prend une livre de fleurs de violettes non mondées de leurs calices ; on les met sur un feu clair ; lorsqu'elles commencent à rendre un peu de liqueur , on y ajoute quatre onces de manne , & deux onces de sucre , qu'on fait fondre en remuant le tout ; on passe ensuite , & on y mêle environ cinq onces d'esprit de vin. On en donne une ou deux cuilleries le matin , & quelquefois autant le soir.

Potions purgatives.

Les potions purgatives se préparent ou par décoction , ou par infusion , ou par dissolution , quelquefois de deux ou de trois manières à-la-fois. On fait bouillir les purgatifs trop durs & trop compactes pour qu'ils puissent laisser échapper leurs principes par une simple infusion , comme les myrobolans , la casse , les tamaris , le polypode , &c. On fait infuser ceux dont les principes pourroient

se dissiper par l'ébullition, comme la rhubarbe, les feuilles & les follicules de sené, les fleurs & les sommités tendres des plantes purgatives; enfin on fait fondre ou dissoudre ceux qui sont solubles dans l'eau, comme la manne, les électuaires, les sels. Lorsqu'on fait des potions purgatives de ces trois manières à la fois, on commence par la décoction; on fait ensuite l'infusion, & on finit par la dissolution. La dose ordinaire de la liqueur pour ces potions est de cinq ou six onces pour les adultes; elle diminue pour les enfans à proportion de leur âge.

Tisanes purgatives.

On donne aussi les purgatifs sous forme de tisane, dont on fait quelquefois l'unique boisson des malades; les purgatifs y sont étendus dans une beaucoup plus grande quantité de véhicule, que dans les potions, & elles sont beaucoup moins chargées, plus claires & moins désagréables.

TISANE DE TAMARINS. On prend deux onces de pulpe de tamarins; on les fait bouillir dans une pinte ou trente-deux onces d'eau, jusqu'à diminution d'un quart; on passe ensuite & on ex-

prime légèrement. On augmente ou on diminue la force de cette tisane en augmentant ou en diminuant la quantité d'eau.

TEINTURE OU TISANE DE CASSE ÉMULSIONNÉE. On prend trois onces de pulpe de casse ; on les fait bouillir dans un pinte ou trente-deux onces d'eau , jusqu'à diminution d'un quart ; on passe ensuite & on exprime légèrement. On verse cette liqueur dans un mortier de marbre , dans lequel on a déjà jetté , pilé & réduit en pâte deux onces des quatre semences froides majeures ; on pile de nouveau & on remue ; on passe enfin la liqueur & on exprime fortement. On peut y ajouter un peu de sucre , de sirop , d'eau de fleurs d'orange , suivant le goût du malade.

ARTICLE II.

Préparation des médicamens externes.

§. I.

Fumigations.

LA fumigation est l'action de faire recevoir au corps ou à quelqu'une de ses parties la vapeur ou la fumée de quelque

quelque substance, à laquelle on l'expose. Il y en a de sèches & d'humides. Les sèches se font de deux manières : 1°. en brûlant des corps ou substances relatives à l'indication, au feu ou à la lumière, & en dirigeant leur fumée vers la partie malade ; 2°. par la projection de certaines substances sur des charbons ardens ou des pelles rougies au feu, & en dirigeant la fumée ou vapeur qui s'en élève vers la partie malade. Les humides se font au moyen de l'eau commune ou de la décoction des plantes choisies, eu égard à l'indication ; on les fait bouillir ; on les verse bouillantes dans un vaisseau ; on expose la partie malade à la vapeur qui s'en élève.

§. I I.

Embrocations.

L'embrocation est une aspersion, irrigation ou arrosement d'une partie avec une liqueur préparée suivant les indications de la maladie ; on se sert pour cela de lait, de quelques huiles, d'eau commune, de la décoction de plantes, d'oxycrat, d'eau-de-vie, d'esprit-de-vin, &c. On prend une poignée ou pellette de laine ou d'étoupe, un morceau de linge ou d'étoffe de laine, & encore

mieux une éponge, qu'on trempe dans la liqueur, & qu'on exprime au-dessus de la partie en la parcourant en long & en large à une très-petite élévation. Il faut toujours faire chauffer la liqueur avant de faire l'embrocation, & avoir soin ensuite de couvrir la partie.

§. III.

Fomentations.

Je n'entrerai dans aucun détail sur les fomentations; ceux que j'ai déjà donnés paroissent suffisans; on peut consulter ci-devant le Chap. 5. Art. 2. N^o. 3.

§. IV.

Cataplasmes.

Les cataplasmes sont des remèdes externes, de consistance molle, en forme de bouillie; on les prépare avec les pulpes, les jeunes tiges & sommités, les feuilles, les fruits & les fleurs des plantes, les farines, les onguens, les graisses, les huiles, les gommes, les poudres, la mie de pain, des substances dures comme le nid d'hirondelle, &c. Ils se font presque toujours par décoction; mais il y a différentes préparations à faire subir aux substances qui entrent dans leur composition avant de les em-

ployer, ou avant d'appliquer les cataplasmes.

Si on emploie des racines, il faut les ratifier, les râper, ou bien les piler; & après qu'elles sont bien cuites, les piler de nouveau jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pulpes, enfin les passer au tamis. On doit les faire bouillir long-tems.

Les bois ne doivent être employés que ratifiés ou râpés: on ne s'en sert presque jamais.

Les jeunes tiges & sommités, feuilles, fruits & fleurs des plantes doivent bouillir beaucoup moins de tems que les racines; mais lorsqu'elles sont cuites, il convient de les écrâser & encore mieux de les piler dans un mortier pour en faire une pâte molle; cette préparation est surtout nécessaire, lorsqu'on se propose d'appliquer le cataplasme à nud sur la partie.

La mie de pain doit être émiétée avant de la faire bouillir; à mesure que la décoction s'en fait, on doit avoir soin de bien remuer. Il faut avoir aussi cette précaution lorsqu'on emploie des farines, afin qu'elles soient bien délayées, & pour éviter qu'elles ne forment des grumeaux; elles doivent bouillir moins de tems que les racines, mais plus long-tems que les herbes.

Si on emploie des oignons , comme par exemple les oignons de lis , on commence par les faire cuire sous la cendre chaude , jusqu'à ce qu'ils soient bien mous ; on les fait bouillir ensuite , on les pile & on les passe au tamis.

Les substances dures , comme le nid d'hirondelles , les crottes de chien , doivent être réduites en poudre avant de les faire cuire ; il est prudent de les passer ensuite au tamis pour en ôter les parties grossières qui auroient pu y rester , & qui pourroient blesser le malade.

Enfin , les huiles , les graisses & les onguens ne doivent être ajoutés que lorsque la décoction est finie & est encore chaude ; il faut seulement avoir soin de bien remuer jusqu'à ce que leur mélange soit bien fait.

§. V.

Suppositoires.

Les suppositoires sont des médicaments solides , destinés à être introduits dans le fondement. On les faisoit autrefois en forme de gland ; mais on leur donne aujourd'hui celle d'un petit bâton , de la grosseur & de la longueur du petit doigt , arrondi & fait en pyramide. Leur

matière la plus ordinaire est le miel, qu'on fait cuire en consistance solide, auquel on ajoute presque toujours un peu de sel. On les prépare de la manière suivante.

On prend trois onces de miel & trois gros de sel marin ; on les fait bouillir ensemble sur un petit feu, dans une cuiller de cuivre ou de fer ou dans un poëlon, jusqu'à ce que la matière ait acquis une consistance solide, ce qu'on connoît si on en fait refroidir un peu. On la verse alors toute chaude sur un marbre ou une planche graissée d'un peu d'huile : lorsqu'elle est un peu refroidie, on la roule avec la main jusqu'à ce qu'elle ait la grosseur du petit doigt ; on la divise ensuite en petites quilles longues d'environ un pouce & demi ou deux pouces, & on lui donne d'un côté une forme pyramidale.

On fait aussi des suppositoires avec le savon, qu'on pétrit, qu'on roule, qu'on laisse sécher & qu'on divise de même. On en fait encore avec le beurre de cacao, la cire & l'huile, les muscadins, &c. On y ajoute quelquefois d'autres substances, comme l'hiéra-picra, l'aloës, &c.

§. V I.

Lavemens.

La préparation des lavemens simples est connue de tout le monde ; ce n'est que de l'eau pure , à laquelle on ajoute tout au plus un peu d'huile. Mais il y a des lavemens composés , comme ceux qui sont faits avec des herbes , des électuaires , des substances animales , des miels , les jaunes d'œufs , &c.

On commence par faire la décoction des substances animales ou des herbes ; on la passe ensuite , & on y délaye les autres substances qui sont solubles dans l'eau.

A R T I C L E I I.

*Préparation des alimens pour les malades
& les convalescens.*

L E S alimens des malades & des convalescens varient selon les circonstances ; je n'indiquerai point ici les cas qui exigent ces variations ; ils doivent être déterminés par les médecins des malades ; je me bornerai à faire connoître la manière de les préparer.

§. I.

Des bouillons.

Le *bouillon* est une décoction de la

chair des animaux , faite dans l'eau : il y en a de deux espèces ; les uns sont simplement nourrissans & uniquement destinés à la nourriture des malades ; les autres sont à-la-fois nourrissans & médicamenteux ; ceux-ci tiennent cette dernière qualité des différentes substances médicamenteuses qu'on fait cuire avec la viande.

Il est quelques règles générales dont l'application doit être faite à la préparation des différentes sortes de *bouillons*.

1°. La chair des animaux doit bouillir plus ou moins de tems à proportion du degré de tenacité & de fermeté de ses fibres ; par exemple , on doit faire cuire au moins celle de bœuf & de perdrix pendant six heures , celle de mouton & la vieille volaille , pendant trois ou quatre heures , les poulets , le veau , l'agneau pendant deux heures , le poisson pendant une heure.

2°. Les *bouillons* doivent être faits à un feu égal & lent , & jamais à un feu violent , afin que l'ébullition ne soit pas trop prompte , & que l'eau puisse se charger des parties alimenteuses de la viande ; la décoction doit être faite doucement , jusqu'à ce que la chair se détache & se sépare des os.

3°. La plupart des substances charnues qu'on emploie dans les *bouillons*, fournissent une crasse, qui se détache, s'élève & forme une écume au-dessus de l'eau; il faut avoir soin de l'enlever à mesure qu'elle paroît, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus; mais il faut attendre que l'ébullition soit bien établie.

4°. On ne doit mettre ni lard, ni sel dans les bouillons destinés aux malades, à moins que, d'après les circonstances de la maladie, le médecin ne le juge convenable. On peut cependant se permettre le plus souvent d'y jeter un bouquet de quelques herbes, comme de cerfeuil ou autres, pour en corriger la fadeur.

5°. Si la chair est trop grasse, il faut commencer par la bien dégraisser, avant de la mettre sur le feu.

6°. Quand le *bouillon* est fait, on le presse, & on exprime légèrement; si on exprimait fortement, on ferait passer avec le *bouillon* les parties les plus gélatineuses des viandes; le *bouillon* deviendrait épais, gras, gluant, désagréable, & nuirait souvent aux malades.

7°. Quand on ajoute aux *bouillons* des substances médicamenteuses, il faut les faire bouillir plus ou moins, en égard

à leur degré de ténacité & de fermeté ; par exemple , on doit faire bouillir les bois & les racines seches aussi long-tems que les viandes , les graines , semences & racines fraîches , à peu-pres la moitié de ce tems , à l'exception des cas où les viandes n'exigent que deux heures de décoction ; il faut tout ce tems pour la décoction des racines ; les feuilles quelques minutes seulement : on les jette dans le *bouillon* peu de tems avant de le retirer ; enfin , on n'y met les fleurs & les autres substances qui ne doivent qu'infuser , qu'au moment où le *bouillon* est fait & où on le retire du feu.

I. *Bouillons nourrissans.*

On fait les *bouillons* simplement *nourrissans* avec la chair de différens animaux , comme de bœuf , de mouton , de veau , d'agneau , de poulet , de poule , de chapon , de coq , de perdrix , même de poisson ; on en fait aussi avec le pain ou avec des graines farineuses , sans viande , ni poisson , &c. On varie dans ce choix eu égard à la nature & aux circonstances de la maladie , aux forces , au tempérament & à l'habitude du malade ; c'est au médecin à prescrire ces variations.

Bouillons de viande.

Il n'y a point ici d'autres règles à

donner que celles qui ont été établies pour les *bouillons* en général ; j'ajouterai seulement qu'on doit proportionner la quantité d'eau non-seulement à celle de la viande , mais encore au degré de force qu'on veut donner au *bouillon* ; cependant si , lorsqu'il est fait , on le trouvoit trop fort , on peut l'affoiblir par l'addition d'une certaine quantité d'eau.

Bouillon de poisson.

Il est des cas où l'on craint de donner aux malades des *bouillons de viande* , & où on leur substitue des *bouillons de poisson* ; on les prépare de plusieurs manières.

1°. On prend le poisson nécessaire , & on choisit ordinairement le poisson blanc ; on le coupe par morceaux ; on le met dans un pot avec la quantité d'eau nécessaire ; on y ajoute un tant soit peu de beurre & de sel & quelques herbes propres à en relever un peu le goût ; on le laisse bouillir pendant une heure , après quoi on le passe dans un linge. On fait frire ensuite un peu de farine ; on la passe à l'étamine pour en faire un coulis , dont on se sert pour colorer & nourrir le *bouillon*.

2°. On prend des oignons , des ca-

rottes ; on les met dans une casserole avec un peu de beurre ; on les fait suer à un feu doux. Quand ce mélange est roux , on met le poisson dans la casserole ; on lui fait faire quelques tours au roux ; on le mouille ensuite d'une purée claire avec un bouquet de persil & de fines herbes ; enfin , on le fait bouillir pendant une heure , & on le passe au tamis ou à travers un linge.

Bouillons de pain.

On fait encore des *bouillons maigres* sans viande ni poisson , qu'on substitue aux bouillons gras dans les cas où ceux-ci pourroient être nuisibles. On prend quelques herbes , comme laitue , chicorée , &c. quelquefois de l'orge , du riz , & quelques croûtes de pain ; on les assaisonne d'un tant soit peu de beurre & de sel , & , lorsque la maladie le permet , d'un bouquet de fines herbes ; on les fait cuire pendant une heure , & on les passe ensuite au tamis en exprimant légèrement.

Bouillons de graines farineuses.

Les graines de riz , d'orge , d'avoine , &c. font la base de ces *bouillons* ; on les fait crever , & ensuite bouillir dans l'eau ; lorsqu'elles sont bien cuites ,

on passe la liqueur & on écrâse les graines sur un tamis en pressant fortement ; on remet sur le feu ce qui est passé par le tamis , & on laisse bouillir pendant dix ou douze minutes. On peut édulcorer ces bouillons avec un peu de sucre, & en relever le goût au moyen de quelques zestes de citron , & même la cannelle , si la maladie le permet. On met plus ou moins d'eau par proportion à la quantité de graines qu'on emploie , & au degré d'épaisseur & de force qu'on veut donner au bouillon ; s'il est trop fort , on peut y ajouter de l'eau , lorsqu'il est fait.

II. *Bouillons médicamenteux.*

Les mêmes *bouillons nourissans* , dont il vient d'être parlé , peuvent devenir *médicamenteux* , si l'on y ajoute des substances prises parmi les remèdes des différentes classes ; on les choisit le plus souvent parmi les bois , racines , écorces , bayes , fruits , graines , semences , feuilles & fleurs de différentes plantes. Leur préparation est la même que celle qui a été décrite ci-dessus.

Il est encore d'autres espèces particulières de *bouillons* , qu'on regarde comme *médicamenteuses* , non-seulement

par les remèdes nécessaires qu'on y ajoute, mais encore par les substances animales qui en font la base : tels sont les suivans.

Bouillons de grenouilles.

On ne se sert que des cuisses de grenouilles, que le vulgaire appelle pattes de derrière ; on rejette la tête, le corps & les bras ou pattes de devant. On les emploie souvent seules, quelquefois avec du poulet, du veau ou du mouton ; souvent on leur joint des substances végétales. La manière de faire ces bouillons ne diffère point des précédentes ; il faut observer seulement qu'une ébullition d'une heure & demie ou de deux heures au plus suffit ; si on joint aux grenouilles une autre substance animale, qui exige une décoction plus longue, on la fait cuire d'abord seule, & on ajoute ensuite les cuisses des grenouilles ; il n'y a cependant aucun inconvénient à les mettre ensemble & à faire bouillir celles-ci plus long-tems.

Bouillons de limaçons.

On prend huit, neuf ou dix limaçons, s'ils sont gros, & douze ou quatorze, s'ils sont petits ; on écrase leur coquille, on

les lave deux ou trois fois d'abord dans l'eau froide, ensuite dans l'eau chaude, pour les nettoyer & les dépouiller de la substance glutineuse qui les recouvre; on détache leurs coquilles; on les jette ensuite dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils soient bien dégorgés. Après quoi on les met dans vingt-quatre onces ou trois chopines d'eau; on le fait cuire lentement sur un petit feu, jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'environ deux tiers; on retire alors le vaisseau du feu; on laisse refroidir; on passe & on exprime. On peut faire ces bouillons plus ou moins forts, plus ou moins épais, en augmentant ou diminuant le nombre des limaçons, ou la quantité d'eau, ou bien en exprimant plus ou moins fortement. On observe les règles précédentes pour la décoction des végétaux qu'on y ajoute quelquefois.

Bouillons de mou de veau.

On prend un poumon de veau; on le lave bien dans l'eau froide; on le jette dans six livres ou trois pintes d'eau; on met sur le feu, & dès que l'ébullition est bien établie, on ôte insensiblement l'écume; on laisse bouillir ensuite sur un feu doux, jusqu'à ce que la liqueur

ait diminué de la moitié ; on retire alors le vaisseau du feu ; on laisse refroidir ; on passe & on exprime légèrement. On y ajoute quelquefois des végétaux , pour lesquels il faut observer les règles prescrites ci-dessus.

Bouillons d'écrevisses.

Les écrevisses s'emploient rarement seules ; on les joint presque toujours à quelqu'autre substance animale , & le plus souvent à un poulet : la préparation des *bouillons* où elles entrent ne diffère de celle des autres *bouillons* , qu'en ce qu'on commence par jeter les écrevisses vivantes dans l'eau bouillante , pour les étouffer , qu'on les met ensuite dans l'eau qui doit faire la base du *bouillon* en même-tems que les autres substances animales , & qu'on doit avoir soin de bien couvrir le vaisseau ; une ébullition de deux heures est presque toujours suffisante. On se sert ordinairement des écrevisses entières ; mais si on apperçoit qu'elles excitent un trop grand mouvement dans le sang , trop de chaleur , d'agitation , on n'emploie que leurs queues & leurs pattes : les *Bouillons* sont alors beaucoup plus légers.

On prépare encore ces bouillons d'une

autre manière. On fait d'abord un bouillon avec une autre substance animale ; on prend ensuite les écrevisses ; on les étouffe dans l'eau bouillante ; on les pile dans un mortier ; quand elles sont pilées on les jette dans le bouillon déjà préparé , & on les fait cuire lentement jusqu'à ce que le bouillon ait pris une couleur rouge ; on le passe alors à travers un linge ou dans un tamis.

On conserve chez les apothicaires des écrevisses calcinées ; mais elles ne feroient être substituées aux écrevisses vivantes ; elles ont perdu leurs parties volatiles , & ont contracté souvent par la calcination un goût & une qualité empyreumatiques.

Bouillons de vipère.

On emploie les vipères ou seules , ou avec d'autres substances animales , & sur-tout avec des poulets. Dans le premier cas , on fait bouillir la vipère dans une petite quantité d'eau commune , au bain-marie , ayant soin de tenir le vaisseau exactement fermé & même lutté ; dans le dernier cas , on commence par faire bouillir pendant environ deux heures la substance animale qu'on y joint ; à un feu lent & égal ; on y ajoute ensuite

la vipère, & on ne fait plus alors la décoction qu'au bain-marie : dans l'un & l'autre cas, on coupe la tête & la queue de la vipère, on l'écorche, on vide ses entrailles; mais on lui laisse le foie, le cœur, & on conserve son sang, qui doit faire partie du bouillon; on la coupe par petits tronçons. L'ébullition de la vipère doit durer au moins deux heures: il faut toujours que les vipères soient tuées au moment où l'on veut s'en servir. Lorsqu'on y ajoute des racines, herbes, &c. on observe les règles prescrites ci-dessus.

Bouillons de tortue.

On sépare la chair de la tortue de son écaille; on la jette dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle ne rejette plus une humeur visqueuse, qui sort par sa bouche; on la coupe ensuite par petits morceaux; on la fait bouillir lentement à un feu égal, ayant soin d'ôter l'écume, à mesure qu'elle s'élève; on la laisse en décoction pendant quatre ou cinq heures; on ajoute les racines ou herbes, nécessaires suivant l'indication, en suivant les règles prescrites ci-dessus; quand le bouillon est fait, on le passe & on exprime légèrement. La quantité d'eau nécessaire doit être proportionnée à la gros-

186 *Manuel pour le service*
feur de la tortue , ou à la quantité qu'on
en emploie.

§. II.

Des consommés & coulis.

Il y a des cas où l'état du malade ne permet point l'usage des alimens solides , & où sa foiblesse exige cependant une nourriture plus forte & plus succulente que celle que peuvent fournir les bouillons ; on prépare alors des *consommés* & des *coulis* : on donne les premiers seuls & sans aucun mélange ; on délaye les derniers dans le bouillon ordinaire du malade.

Consommés.

Le *consommé* n'est autre chose qu'un bouillon très-fort & très-chargé de viande , qu'on fait bouillir très-long-tems à petit-feu , jusqu'à ce que la viande soit comme pourrie. On le prépare avec les viandes les plus succulentes , le bœuf , le chapon , même la perdrix. On le fait sans eau , ou avec très-peu d'eau ; le premier fournit moins de liqueur , mais est beaucoup plus restaurant. On peut le faire de la manière suivante.

On prend un chapon ; après l'avoir

écorché & lui avoir ôté les entrailles, on le coupe en morceaux. On le fait cuire dans son propre jus ou tout au plus dans une petite quantité d'eau ; on fait cette décoction lentement & au bain-marie, jusqu'à ce que la chair tombe en une espèce de putrilage. On le passe alors, on l'exprime très-fortement, & on en enlève la graisse avec une cuiller. On y ajoute, si l'on veut, un peu d'écorce de citron ou d'eau de fleurs d'orange, pour le rendre plus agréable ; l'addition de la cannelle & du gérofle en relève plus le goût : mais ces deux substances conviennent rarement aux malades.

Coulis.

Le *coulis* est une pâte faite avec la chair de volaille ou de perdrix, même la viande de veau, qu'on délaye ensuite dans du bouillon. On le prépare de plusieurs manières.

1^o. On fait rôtir un poulet, une poule, un chapon ou une perdrix ; on prend le blanc ; on le hache ; on le pile en l'arrofant avec un tant soit peu de bouillon, jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte.

2^o. On prend les blancs des mêmes animaux rôtis ; on les met dans un mor-

tier avec dix ou douze amandes douces pelées & un morceau de pain blanc ; on les pile ensemble , jusqu'à ce qu'on en ait fait une pâte. On délaye le tout dans du bouillon ; on le fait cuire légèrement : on le passe ensuite en exprimant.

3°. On prend les blancs des mêmes animaux ; on les pile dans un mortier avec quelques amandes douces pelées & quatre jaunes d'œufs. On met ensuite une livre de veau , coupé par tranches , dans une casserole , avec un peu de mie de pain & quelques oignons , carottes & panais ; on le fait bien cuire ; après quoi on retire le veau de la casserole ; on lui substitue le mélange laissé dans le mortier , qu'on délaye bien dans le jus resté dans la casserole ; on le fait chauffer quelque tems en le remuant , mais sans bouillir ; on le passe ensuite en exprimant.

On peut ajouter à ces *coulis* les assaisonnemens propres à en relever le goût , lorsque la maladie le permet.

§. III.

Des gelées.

Les *gelées* sont de deux espèces , *animales* & *végétales* ; les premières set-

vent à la nourriture des malades, les dernières à leur agrément, c'est-à-dire, à les ragoûter & à rafraîchir leur bouche.

I. *Gelées animales.*

La gelée animale se fait ordinairement avec des pattes & des aîles de volaille, la corne de cerf râpée, un jarret de veau & quelques pieds de mouton; on la fait quelquefois avec la seule corne de cerf, quelquefois avec un vieux chapon, la corne de cerf & un jarret de veau; lorsqu'on veut la rendre plus nourrissante, on y ajoute une perdrix. On prépare aussi des *gelées*, qui sont à la-fois nourrissantes & médicamenteuses, comme celle de vipères.

Gelée ordinaire.

On prend une demi-livre de corne de cerf râpée, un vieux chapon, un jarret de veau ou quelques pieds de mouton (ou bien les autres viandes indiquées ci-dessus, suivant les circonstances); on les met dans une marmite ou un pot de terre vernissé, avec une quantité suffisante d'eau; on bouche bien le pot; on fait cuire doucement, jusqu'à diminution des deux tiers de l'eau. On fait refroidir un peu de la liqueur sur une

assiette, pour voir si elle a acquis de la consistance & si elle se condense en gelée. Si elle ne se condense point, on ajoute un peu d'eau, & on continue la coction jusqu'à ce qu'on parvienne à la condensation. On retire alors le vaisseau du feu; on dégraisse la liqueur avec soin, on la passe & on l'exprime fortement. On mêle ensemble un ou deux blancs d'œufs, un peu de vin blanc & du suc de citron, & environ trois onces de sucre par livre de gelée; on bat bien ce mélange; on le mêle avec la gelée; on fait bouillir le tout légèrement; on passe ensuite la liqueur & on la met dans un lieu frais & sec, jusqu'à ce qu'elle se congèle. La condensation n'est ordinairement parfaite, qu'après huit ou dix heures; cet intervalle est trop long en été, ainsi que dans les cas où l'on est très-pressé; on couvre alors de glace le vaisseau dans lequel on la fait refroidir, & on accélère ainsi la congélation.

On peut encore faire une bonne gelée en faisant cuire au bain-marie un vieux chapon, une perdrix & un jarret de veau sans eau & dans leur jus: on les fait figer, & on clarifie de la manière indiquée ci-dessus.

Quelques personnes aiment à y trou-

ver le goût de la cannelle ; on y fait bouillir alors un petit morceau de cette écorce pendant la clarification.

On peut donner , si l'on veut , différentes couleurs aux gelées ; cela satisfait quelquefois les fantaisies des malades. On les teint en blanc avec le lait d'amandes , en gris de lin avec la cochenille , en rouge avec le suc de betterave , en violet avec la teinture de tournesol , en jaune avec des jaunes d'œufs , en vert avec les jus de poirée cuite , &c.

Gelée de corne de cerf.

On prend demi-livre de râpure de corne de cerf ; on la met dans un pot de terre vernissé avec six livres ou trois pintes d'eau ; on couvre le pot , on fait bouillir doucement à petit feu , jusqu'à diminution des deux tiers ; on l'essaie de la manière indiquée ci-dessus ; quand la liqueur se condense , on retire le pot du feu , on passe la liqueur , on exprime fortement ; on clarifie , on fait bouillir de nouveau & on condense de la manière qui a été déjà indiquée.

Gelée de vipère.

On prend les vipères ; on les prépare de la manière qui a été indiquée en

parlant des bouillons ; on les coupe en morceaux ; on les met dans un pot de terre , qu'on couvre exactement & qu'on lute avec de la pâte ; on les fait bouillir dans leur propre jus au bain-marie pendant cinq ou six heures ; on passe ensuite le suc avec une forte expression , & on le laisse refroidir sans le remuer.

II. *Gelées végétales.*

On prépare les *gelées végétales* avec les coings , le verjus , la groseille , l'abricot , les cerises , l'épine vinette , les framboises , la grenade , le muscat , les poires , les pommes , &c. Leur préparation est plutôt du ressort des confiseurs que de celui des apothicaires & des garde-malades ; elle feroit même perdre beaucoup de tems à ces dernières & les distrairoit des soins qu'elles doivent donner aux malades : il vaut mieux prendre ces gelées toutes faites chez les confiseurs : aussi , je n'en donnerai point la préparation.

§. I V.

Des crèmes.

Il ne s'agit point ici des différentes espèces de crèmes qu'on destine au seul agrément

agrément , & qui font partie des entremets qu'on sert dans les repas ; il ne doit y être question que de celles qu'on prépare pour servir à la nourriture des malades & sur-tout des convalescens. Il seroit trop long de les indiquer toutes ; je me bornerai à quelques-unes.

Crème à l'eau.

On mêle ensemble quatre œufs frais , le jaune & le blanc , les zestes d'un citron coupé fort menu , même le jus , quatre onces de sucre & une chopine d'eau de fontaine ; on bat bien ce mélange ; on le passe deux ou trois fois à travers une serviette ; on le fait cuire dans un plat à petit-feu , de manière qu'il ne fasse que palpiter ; on le remue avec une cuiller , jusqu'à ce que la liqueur soit épaisse , c'est-à-dire , la crème formée ; on laisse ensuite refroidir.

Crème préparée avec des graines farineuses.

On prépare ces *crèmes* avec le riz , l'orge , l'avoine , &c. On fait crever ces graines ; on les fait cuire ensuite dans l'eau , le bouillon , ou le lait ; lorsqu'elles sont bien cuites , on les passe par un

tamis en pressant fortement ; on remet sur le feu tout ce qui a passé ; on y ajoute du sucre , quelques zestes de citron , ou un peu de cannelle ; on fait bouillir de nouveau jusqu'à consistance de crème. Quelquefois lorsqu'elle est au moment d'être assez cuite , on en retire trois ou quatre cuillerées , dans lesquelles on délaye un ou deux jaunes d'œufs , qu'on remet sur le feu & qu'on laisse bouillir un instant ; mais on ne fait ordinairement cette addition qu'aux crèmes faites avec l'eau. Il faut avoir soin de remuer souvent , afin d'empêcher que les graines ne s'attachent au vaisseau.

On emploie quelquefois les farines de ces graines ; il est alors inutile de faire crever & de passer au tamis ; mais il faut ici des soins particuliers pour que ces farines soient bien délayées & ne forment point de grumeaux ; il vaut mieux toujours se servir des graines.

Panades.

Les panades sont des crèmes faites avec le pain & l'eau. On prend des croûtes de pain recuites , c'est-à-dire , passées de nouveau au four ou grillées ; on les coupe en petits morceaux ; on les

fait cuire dans l'eau ; lorsqu'elles sont bien ramollies, on les passe au tainis en bien exprimant ; on remet sur le feu ce qui a passé ; on y ajoute du sucre, des zestes de citron, & si l'on veut, un peu de cannelle ; on laisse bouillir jusqu'à consistance de crème. On y délaye ordinairement un ou deux jaunes d'œufs vers la fin de la coction, & on ne les laisse bouillir qu'un instant.

CHAPITRE VII.

Des précautions propres à se garantir des maladies contagieuses.

IL est des maladies, désignées sous le nom de contagieuses, qui se communiquent aisément aux personnes qui entourent les malades ; il en est d'autres, qui, sans être contagieuses, donnent lieu à une émanation de miasmes putrides, qui infectent l'air & portent souvent une impression funeste sur les corps bien portans ; telles sont la peste, la petite vérole, la rougeole, le scorbut, quelques maladies vénériennes, la gale, les fièvres rouges, malignes.

pétéchiales , miliaires , putrides , bilieuses , &c.

Les personnes chargées du service des malades , qui les approchent de très-près , qui vivent dans l'air imput de leur chambre , sont plus exposées à une communication immédiate , & par conséquent à contracter les mêmes maladies ou au moins des maladies analogues. Il est donc important de leur indiquer ici les moyens de s'en garantir ; ils consistent dans des précautions propres , soit à diminuer la quantité & l'activité des miasmes infects , qui s'élèvent du corps des malades , soit à rendre ces personnes elles-mêmes moins susceptibles de leurs impressions. Je ne parlerai point des précautions particulières relatives aux différentes espèces de maladies ; les détails en seroient trop multipliés , & n'entreroient point même dans le plan de cet ouvrage. Je me bornerai aux précautions générales , qui peuvent être employées avec succès dans tous les cas & dans toutes les maladies.



§. I.

Précautions pour les chambres des malades.

La pureté de l'air de la chambre des malades est l'objet le plus important ; on ne doit négliger aucune des précautions qui peuvent y concourir.

1°. On doit en éloigner tout ce qui peut fournir des émanations putrides , propres à infecter & corrompre l'air , tels que les linges qui ont servi à essuyer les malades à la suite des garde- robes , ou dans les sueurs , les vaisseaux , linges ou serviettes chargés de leurs crachats , les vaisseaux qui renferment leur urine , ceux qui contiennent leurs garde- robes , les linges qu'on ôte à chaque pansement des plaies , ulcères , vésicatoires & cautères.

2°. On doit éviter la trop grande raréfaction de l'air , comme il arrive lorsqu'on entretient dans la chambre un feu trop vif & trop soutenu ; il faut donner au contraire à l'air une température modérée , en graduant le feu d'une manière proportionnée à la saison.

3°. On doit renouveler l'air de la chambre plusieurs fois dans la journée ,

en ouvrant les portes & les fenêtres , de manière à établir un courant qui puisse faciliter l'introduction de l'air extérieur , mais sans exposer le malade à l'impression immédiate de ce courant d'air ; on peut même alors fermer les rideaux du lit pour prévenir tout inconvénient ; le matin & le soir sont les deux époques de la journée les plus favorables à cette opération.

4°. On doit chercher à rafraîchir & à condenser l'air de l'appartement ; on peut employer à cet effet des irrigations & des projections d'eau ; on arrose la chambre plusieurs fois dans la journée ; on fait tomber de l'eau d'une partie élevée & on la reçoit dans des vaisseaux placés dans la chambre : j'ai vu ces projections réussir singulièrement dans des salles où se trouvoient rassemblés un grand nombre de malades ; j'en ai déjà parlé p. 53. Ces moyens sont utiles surtout dans les chaleurs de l'été , & principalement dans les pays chauds. Les irrigations sont encore plus efficaces , si on les fait avec un mélange d'eau & de vinaigre ; les propriétés anti-puantes de cette dernière liqueur sont assez connues , pour concevoir aisément les avantages qu'on peut en retirer ; c'est même le moyen

dont on doit attendre le plus de succès.

5°. On parfume ordinairement les chambres des malades ; on emploie à cet effet différentes sortes de parfums ; on fait brûler du genièvre , de la cire d'Espagne , du sucre ; on répand des eaux de senteur ; on allume des rubans ou des mèches préparés avec des odeurs ; on brûle des pastilles odorantes ; on jette de l'encens ou différens autres parfums dans des cassolettes , sur des charbons ardens , sur des pelles ou des boules de fer rougies au feu. Ces moyens sont employés quelquefois avec succès : mais on doit être très - circonspect dans leur usage ; il en résulte souvent des émanations âcres qui portent une irritation sur les corps des malades & de ceux qui les entourent ; il y a même beaucoup de personnes qui ne peuvent soutenir les odeurs & s'en trouvent incommodées : il y a encore des maladies , où les odeurs pourroient être dangereuses : il est plus prudent de se borner à faire brûler du sucre sur une pelle rougie au feu ; c'est le parfum le plus doux qu'on puisse employer ; il est en même-tems très-agréable & n'a point les inconvéniens des autres. On peut encore faire des projections de vinaigre sur une pelle rou-

gie ; ce moyen est assez employé ; mais il a encore des inconvéniens : il en résulte une odeur & des émanations empyreumatiques qui se répandent dans l'air , & qui dans beaucoup de cas peuvent devenir nuisibles.

§. II.

Précautions pour les malades.

Les précautions relatives aux malades se bornent à deux objets , leur propreté & la pureté de l'air de leur lit.

Il a été déjà parlé de la nécessité de tenir continuellement les malades dans un état de propreté , des soins particuliers que cet objet exige , des moyens de les remplir & des avantages qui en résultent ; il est inutile de répéter ici ce qui a été dit à ce sujet.

Il est d'un usage assez répandu , surtout dans les campagnes , de tenir les malades renfermés sous les rideaux de leur lit ; il en résulte de grands inconvéniens. On les tient ainsi toujours dans la même atmosphère ; on concentre sur leur corps une quantité prodigieuse d'émanations putrides , infectes & dangereuses : les malades ne sont pas les seuls à en éprouver les mauvais effets ; les personnes qui les servent ne

peuvent les approcher sans en ressentir les impressions ; cela peut suffire souvent pour leur communiquer la même maladie.

Il est plus convenable d'ouvrir les rideaux ; on facilite ainsi aux miasmes putrides les moyens de s'étendre & de perdre par conséquent une partie de leur activité ; on donne lieu au renouvellement de l'air qui environne plus particulièrement le malade , on le soulage , on le rafraîchit , & on s'expose à un danger bien moindre , lorsqu'on l'approche.

§. III.

Précautions pour les garde-malades.

1°. La propreté est une condition essentielle, que les personnes chargées du soin des malades ne doivent point négliger. Il est important pour elles d'empêcher que les miasmes putrides qui s'élevent du corps des malades & dont l'air de leur chambre est chargé, ne séjournent trop long-tems sur leurs vêtemens & sur l'habitude de leur corps. Elles doivent à cet effet changer fréquemment de linge, même, s'il est possible, de vêtemens extérieurs, & laver souvent leur visage, leurs bras, leurs

mains avec de l'eau fraîche , de l'eau de savon , de l'eau aiguisée avec quelques gouttes d'eau-de-vie , de la pâte - d'amandes , & sur-tout avec un mélange d'eau & de vinaigre , & encore mieux de tems en tems avec le vinaigre pur.

2°. La tempérance , soit dans les boiffons , soit dans les alimens solides , leur est absolument nécessaire ; elles doivent éviter de surcharger leur estomac d'une trop grande quantité d'alimens , qui rendroit leur digestion plus longue , plus laborieuse , moins parfaite ; il en résulteroit des fucs mal élaborés , & une plus grande disposition à recevoir les impressions des miasmes morbifiques.

3°. Elles ne doivent se nourrir que d'alimens légers & faciles à digérer ; les alimens chauds , âcres , porteroient dans leur sang une disposition à l'échauffement , à la raréfaction , à une espèce d'effervescence qui faciliteroit l'introduction des miasmes morbifiques , ou au moins une plus grande aptitude à les recevoir. C'est par la même raison qu'elles doivent se proscrire l'usage des liqueurs ardentes & spiritueuses.

5°. Elles peuvent faire usage de boiffons acides , comme de limonade , d'orangeade , d'eau de groseille , de verjus

de bigarrade , d'un mélange d'eau & de vinaigre adouci avec le sucre. Ces acides ont une propriété anti-puttide , qui peut prévenir ou détruire l'action des miasmes putrides sur la masse de leurs fluides.

5°. On est assez dans l'usage d'employer des odeurs , de les flairer , de s'en frotter les tempes & le creux de la main ; mais il peut en résulter des inconvéniens , ainsi que je viens de le dire. Il vaut mieux se borner au bon vinaigre , qui est également & même plus efficace , & qui n'a point le même danger.

6°. On doit éviter d'approcher les malades , de les toucher , de les remuer , de toucher leurs draps , leurs oreillers , les linges dont ils se sont servis , lorsqu'on est en sueur ; l'introduction des miasmes morbifiques devient alors beaucoup plus aisée. Si cependant on ne peut s'en empêcher , il faut commencer par bien essuyer ses mains , & même les sécher avec un peu de pâte d'amandes sèche , de poudre ou de farine.

7°. Il est une précaution qu'on néglige assez généralement & qui est cependant bien essentielle ; elle consiste à éviter de recevoir au moyen de la res-

piration les émanations qui s'élèvent du corps des malades ; il suffit pour cela de détourner son haleine , ou de retenir la respiration , lorsqu'on est obligé de se baisser sur le lit ou sur le malade lui-même ; si le service exige un tems trop long , on peut détourner un moment la tête pour reprendre haleine , & éviter toujours d'inspirer lorsqu'on a la bouche & le nez trop près du malade.

8°. Les vapeurs sont toujours plus concentrées & plus actives dans l'intérieur du lit ; dès qu'on le découvre , elles se développent & s'élèvent avec une activité proportionnée au mouvement avec lequel on y procède. Il est donc essentiel d'user de précaution en découvrant le lit des malades ; il faut le faire lentement & par degrés , & avoir sur-tout dans ce moment l'attention de détourner l'haleine ou de retenir la respiration. Le premier instant est le plus dangereux , & il y a des exemples fréquens des suites funestes du défaut de précaution à cet égard.

9°. Il est prudent de ne pas séjourner long-tems dans l'air impur de la chambre des malades ; les personnes qui les servent , ne peuvent cependant s'en empêcher ; mais il leur est aisé de

diminuer , d'affoiblir ou de corriger l'impression qu'elles en reçoivent , en allant de tems en tems respirer l'air extérieur.

10^e. Il est enfin un autre moyen bien plus efficace pour se garantir de la contagion ; c'est l'application d'un exutoire , c'est à-dire , d'un vésicatoire , d'un cautère ou d'un séton ; les observations multipliées des praticiens en démontrent l'efficacité ; elles nous apprennent que les personnes qui ont usé de cette précaution , ont été rarement attaquées des maladies épidémiques , même de la peste , quoiqu'elles se soient entièrement livrées au service des malades. Mais on ne doit point mettre ce moyen en usage légèrement , indifféremment & dans tous les cas ; on doit le réserver pour les grandes occasions , comme par exemple lorsqu'il règne des maladies épidémiques contagieuses , qui font beaucoup de ravages.

F I N.

Il est évident que les principes de la morale sont
fondés sur la nature humaine et sur les lois de la raison.
Ces principes sont universels et immuables, et ils servent
de base à toutes les actions humaines. Ils nous enseignent
que nous devons agir avec justice, avec bonté, et avec
modération. Ils nous rappellent que nous sommes tous
membres d'une même communauté, et que nous devons
respecter les droits de chacun. Ces principes sont la
clé de la sagesse et de la prospérité humaine.

F. I. M.

T A B L E

D E S M A T I È R E S.

A V A N T - P R O P O S.	Pag. 1
<i>Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine.</i>	7
<i>Introduction.</i>	15
C H A P I T R E I. <i>Qualités nécessaires aux garde-malades.</i>	18
§. I. <i>Eu égard à elles-mêmes.</i>	Ibid.
§. II. <i>Eu égard aux malades.</i>	19
§. III. <i>Eu égard aux maladies</i>	21
§. IV. <i>Eu égard aux remèdes.</i>	22
§. V. <i>Eu égard aux gens de l'art.</i>	23
C H A P. II. <i>De la conduite particulière de garde-malades.</i>	Ibid.
C H A P. III. <i>Des soins particuliers eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens des maladies.</i>	26
A R T I C L E I. <i>Des soins relatifs à quelques circonstances des maladies.</i>	Ibid.
§. I. <i>Frissons dans les maladies</i>	27
§. II. <i>Soif dans les maladies.</i>	29

§. III. <i>Nausées & vomissemens spontanés.</i>	31
§. IV. <i>Foibleses & syncopes.</i>	33
§. V. <i>Evacuations critiques.</i>	35
<i>Urines.</i>	36
<i>Expectoration.</i>	ibid.
<i>Evacuations alvines.</i>	38
<i>Hémorragies.</i>	41
<i>Sueurs.</i>	42
 ART. II. <i>Soins relatifs au caractère de la maladie.</i>	 52
 ART. III. <i>Soins relatifs à la tranquillité & au soulagement des malades.</i>	 54
<i>Evacuations alvines.</i>	ibid.
<i>Vomissement.</i>	55
<i>Arrangement du lit.</i>	56
<i>Désagrément des remèdes.</i>	59
<i>Fantaisies des malades.</i>	60
 ART. IV. <i>Soins relatifs aux individus.</i>	 61
§. I. <i>Femmes en couche.</i>	ibid.
§. II. <i>Enfans nouvelés-nés.</i>	64
 CHAP. IV. <i>Des observations que doivent faire les garde-malades.</i>	 70
 ART. I. <i>Observations sur le pouls.</i>	 ibid.

§. I. Manière de tâter le pouls.	71
§. II. Différences générales du pouls.	72
Pouls naturel.	ibid.
Pouls fréquent & pouls rare.	73
Pouls vite & pouls lent.	ibid.
Pouls grand & pouls petit.	74
Pouls fort & pouls vîde.	75
Pouls plein & pouls foible.	ibid.
Pouls dur & pouls mou.	ibid.
Pouls développé & pouls concen- tré.	76
Pouls égal & pouls inégal.	ibid.
Pouls régulier & pouls irrégulier.	ibid.
Pouls intermittent & pouls inter- current ou intercadent.	77
Pouls onduleux , pouls vermiculaire & pouls formicant.	ibid.
Pouls convulsif.	78
§. III. Variétés particulières du pouls.	ibid.
1 ^o . Eu égard à l'âge.	79
2 ^o . Eu égard au sexe.	80
3 ^o . Eu égard au tempérament.	81
4 ^o . Eu égard à quelques circonstan- ces particulières.	ibid.
5 ^o . Variétés habituelles du pouls chez quelques individus	83
ART. II. Observations sur la fièvre.	84

§. I. Essence de la fièvre.	85
§. II. Marche de la fièvre.	86
§. III. Distinction des fièvres aiguës & des fièvres chroniques.	88
§. IV. États qu'on peut confondre avec la fièvre.	ibid.
§. V. Symptômes du commencement des fièvres.	90
ART. III. Observations sur les évacua- tions.	91
§. I. Observations générales.	ibid.
§. II. Observations particulières.	93
Sueurs.	ibid.
Urines.	94
Évacuations alvines.	ibid.
Expectoration.	ibid.
Suppuration des cautères & sétons.	96
Flux menstruel.	ibid.
Flux hémorroïdal.	ibid.
Lochies.	97
ART. IV. Observations sur quelques symptômes des maladies.	ibid.
§. I. Froid ou frisson.	98
§. II. État de la langue.	ibid.
§. III. État de la respiration & de la voix.	99
§. IV. État de la peau.	ibid.
§. V. État des fesses.	100

	DES MATIÈRES.	211
§. V.	<i>Autres symptômes.</i>	101
ART. VI.	<i>Observations sur les symptômes critiques.</i>	ibid.
CHAP. V.	<i>De l'administration des médicaments.</i>	103
ART. I.	<i>Administration des médicaments internes.</i>	104
1 ^o .	<i>Poudres.</i>	ibid.
2 ^o .	<i>Sels.</i>	105
3 ^o .	<i>Pilules.</i>	ibid.
4 ^o .	<i>Potions & juleps.</i>	107
5 ^o .	<i>Émétique.</i>	ibid.
6 ^o .	<i>Purgatifs.</i>	110
ART. II.	<i>Administration des médicaments externes.</i>	113
1 ^o .	<i>Frictions.</i>	ibid.
2 ^o .	<i>Cataplasmes.</i>	114
3 ^o .	<i>Fomentations.</i>	ibid.
4 ^o .	<i>Embrocations.</i>	115
5 ^o .	<i>Pansement des vésicatoires & cautères.</i>	116
6 ^o .	<i>Lavemens.</i>	119
7 ^o .	<i>Sangsues.</i>	121
ART. III.	<i>Momens propres à l'administration des médicaments, & cas qui exigent qu'on en suspende l'usage.</i>	125

CHAP. VI. *De la préparation des médicaments & alimens.* 131

ART. I. <i>Préparation des médicaments internes.</i>	ibid.
§. I. <i>Remarques générales sur les décoctions & infusions.</i>	ibid.
§. II. <i>Des Tisanes.</i>	138
I. <i>Tisanes minérales.</i>	ibid.
<i>Tisane d'antimoine.</i>	ibid.
<i>Eau ferrée.</i>	139
<i>Tisane émétisée.</i>	ibid.
II. <i>Tisanes végétales.</i>	140
<i>Emulsions.</i>	141
<i>Tisane émulsionnée.</i>	143
<i>Orgéat.</i>	ibid.
<i>Lait d'amandes.</i>	144
III. <i>Tisanes animales.</i>	145
<i>Eau de veau.</i>	ibid.
<i>Eau de poulet.</i>	146
<i>Hydrogale.</i>	147
<i>Hydromel.</i>	148
<i>Décoction blanche de Sydenham.</i>	ibid.
<i>Petit lait.</i>	149
§. III. <i>Des apozèmes.</i>	153
§. IV. <i>Des suc d'herbes.</i>	155
§. V. <i>Des potions & juleps.</i>	157
§. VI. <i>Des bouillons médicamenteux.</i>	159

§. VII. Préparation des purgatifs.	159
Poudres purgatives.	ibid.
Sels purgatifs.	160
Pilules purgatives.	ibid.
Emulsions purgatives.	161
Conserves purgatives.	162
Elecluaire de casse simple.	163
— de casse composé.	ibid.
— conserve ou marmelade de manne.	164
Sirops purgatifs.	165
Ratafia purgatif.	166
Potions purgatives.	ibid.
Tisanes purgatives.	167
Tisane de tamarins.	ibid.
Teinture ou tisane de casse émulsionnée.	ibid.

ART. II. Préparation des médicamens
externes. 168

§. I. Fumigations.	ibid.
§. II. Embrocations.	169
§. III. Fomentations.	170
§. IV. Cataplasmes.	ibid.
§. V. Suppositoires.	172
§. VI. Lavemens.	174

ART. III. Préparation des alimens pour
les malades & les convalescens.
ibid.

§. I. <i>Des bouillons.</i>	174
1°. <i>Bouillons nourrissans.</i>	177
<i>Bouillons de viande.</i>	ibid.
<i>Bouillons de poisson.</i>	173
<i>Bouillons de pain.</i>	179
<i>Bouillons de graines farineuses.</i>	ibid.
2°. <i>Bouillons médicamenteux.</i>	180
<i>Bouillons de grenouilles.</i>	181
<i>Bouillons de limaçons.</i>	ibid.
<i>Bouillons de mou de veau.</i>	182
<i>Bouillons d'écrevisses.</i>	183
<i>Bouillons de vipère.</i>	184
<i>Bouillons de tortue.</i>	185
§. II. <i>Des consommés & coulis.</i>	186
<i>Consommés.</i>	ibid.
<i>Coulis.</i>	187
§. III. <i>Des gelées.</i>	188
1°. <i>Gelées animales.</i>	189
<i>Gelée ordinaire.</i>	ibid.
<i>Gelée de corne de cerf.</i>	191
<i>Gelée de vipère.</i>	ibid.
2°. <i>Gelées végétales.</i>	ibid.
§. IV. <i>Des crèmes.</i>	192
<i>Crème à l'eau.</i>	193
<i>Crèmes préparées avec des graines farineuses.</i>	ibid.
<i>Panades.</i>	194
CHAP. VII. <i>Des précautions propres à se garantir des maladies contagieuses.</i>	195

DES MATIÈRES.	215
§. I. Précautions pour les chambres des malades.	197
§. II. Précautions pour les malades.	200
§. III. Précautions pour les garde-malades.	201

Fin de la Table.









